

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

Numéro	Question	Nom du demandeur	Réponse	Heure de la question	Heure de la réponse
1	Question aux panélistes: qu'est-ce que le Tramway va faire de plus que les Métrobus n'arrivent pas à faire, sans engorger davantage la circulation?	Francois Barbeau	Bonjour. Le réseau de transport en commun comme nous le connaissons a atteint un niveau de saturation. Plusieurs autobus se congestionnent maintenant entre eux sur leurs propres voies réservées, notamment sur le boulevard René-Lévesque et l'avenue Honoré-Mercier. Le tramway offre ainsi un véhicule plus capacitaire qui permettra de remplacer ces véhicules. De plus, comme le tramway circulera seul sur sa voie, il offrira une grande fiabilité de service. Il sera ainsi toujours à l'heure puisqu'il ne sera pas soumis aux aléas de la circulation. Il offrira également un grand niveau de confort et une fréquence élevée (jusqu'aux 4 minutes en période de pointe). Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway/ .	03/03/2022 19:02:24	03/03/2022 19:14:37
2	Bonjour, est-ce que nos caméras sont ouvertes ou non ? Merci	Naëlla Zafar	Bonjour. Seules les caméras des intervenants peuvent être ouvertes. Merci de votre participation.	03/03/2022 19:02:30	03/03/2022 19:03:22

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

3	Sauf erreur, le Métrobus est le grand succès du RTC. Pourquoi le remplacer par un tramway? Pourquoi ne pas compléter le circuit des Métrobus avec un tramway destiné aux banlieues, aux gares et à l'aéroport?	Christine Eddie	Bonjour. Le réseau de transport en commun comme nous le connaissons a atteint un niveau de saturation. Plusieurs autobus se congestionnent maintenant entre eux sur leurs propres voies réservées, notamment sur le boulevard René-Lévesque et l'avenue Honoré-Mercier. Le tramway offre ainsi un véhicule plus capacitaire qui permettra de remplacer ces véhicules. Il importe de déployer ce mode lourd sur les axes où l'on retrouve une forte concentration de générateurs de déplacements ainsi qu'un important usage du transport en commun. De même, ces autobus pourront être redistribués partout sur le territoire afin d'augmenter l'offre de service et la desserte, notamment dans les banlieues. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway/ .	03/03/2022 19:02:57	03/03/2022 19:09:08
4	Super merci !	Naëlla Zafar	Nous vous remercions de votre participation à la rencontre.	03/03/2022 19:04:06	Répondu après la séance
5	Je suis totalement d'accord avec cela.	Cynthia Letarte	Nous vous remercions de votre participation. Bonne rencontre!	03/03/2022 19:10:15	03/03/2022 19:10:57
6	Bonjour, quand seront coupés les arbres sur René Lévesque ?	Dorys Chabot	Bonjour. Une portion de la présentation portera sur la foresterie urbaine. Lorsque requises, les coupes d'arbres seront réalisées quelques semaines avant de débiter les travaux.	03/03/2022 19:11:22	03/03/2022 19:16:42
7	Pourquoi ne pas respecter l'opinion du BAP?	Clément Couture	Bonjour, à la sortie du rapport du BAPE, les experts du Bureau de projet se sont adressés aux citoyens de Québec pour discuter des conclusions et des 91 avis contenus dans ce rapport. Nous vous invitons à prendre connaissance des principales conclusions de cette conférence de presse qui sont situées à ce endroit. https://tramwaydequebec.info/actualites/2020-11-11-bape.aspx Merci!	03/03/2022 19:11:57	03/03/2022 19:28:29

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

8	Je n'ai pas de questions. Vous nous mettez devant un fait accompli. J'ai 17 points qui démolissent ce projet et j'espère que vous allez nous laisser les exprimer.	Yannick Stromei	Bonjour, Nous vous remercions pour votre participation à cette séance ce soir et nous vous invitons à remplir le questionnaire pour vous exprimer, celui-ci sera disponible dès demain et jusqu'au 25 mars au ville.quebec.qc.ca/consultations .	03/03/2022 19:12:43	03/03/2022 19:19:32
9	je demeure à la haute ville de québec et ne possédant pas d'automobile je suis très heureux que la ville de québec aie ENFIN un réseau structurant digne de sa belle ville car les rues ne devaient pas seulement appartenir a ceux et celles qui ont une automobile, mais devraient être partagé.	barabé claudé	Nous vous remercions de votre participation à la rencontre de ce soir. Bonne soirée!	03/03/2022 19:12:44	03/03/2022 19:17:35
10	Les dés semblent pipés d'avance, pourquoi ne pas simplement faire un référendum?	Alexandre Goulet	Bonsoir, La grande majorité des conseillers municipaux élus ont manifesté leur appui au projet. Différents éléments justifient la nécessité de ce projet. D'ici 2041, on prévoit une hausse de 100 000 déplacements par jour à Québec dans le cœur de la ville. Pour absorber ces déplacements, il faudrait ajouter l'équivalent de onze nouvelles voies de circulation! Alors que les autobus ne suffisent plus pour répondre à la demande en période de pointe dans les axes achalandés, il est primordial d'aller vers un mode de transport lourd 100 % électrique, plus capacitaire et performant pour réduire les problèmes de congestion. Avec le réseau, 53 % des déplacements journaliers supplémentaires seront captés, ce qui limitera la dégradation des conditions routières tout en évitant des émissions de GES. Finalement, nos entreprises ont besoin de main d'oeuvre. Québec est la seule ville d'envergure au Canada à ne pas être doté d'un réseau structurant en transport. Le tramway nous rendra plus attrayant!	03/03/2022 19:14:23	03/03/2022 19:21:58

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

11	<p>Bonsoir, j'aimerais savoir le but du tramway. J'ai fouillé dans le net et j'ai vu qu'il y a déjà eu un tramway à Québec, et il a été cessé parce qu'il n'était pas assez rapide. Et le système d'autobus est entrain en jeu. Alors pourquoi ne pas bonifier le RTC avec l'énorme budget qui y est dédié. Gratuité, bonification des circuits actuels, accès aux banlieues, abris bus chauffés et climatisés pourquoi pas. Merci</p>	Céline Duguay	<p>Bonsoir, Le tramway en cours de réalisation est un mode de transport moderne qui n'a rien à voir avec le tramway de l'époque. Le tramway à venir sera fiable, efficace, silencieux et il offrira un véhicule plus capacitaire que les autobus (le réseau de transport en commun comme nous le connaissons a atteint un niveau de saturation). Bref, il présentera une multitude d'avantages. Avec un réseau de transport en commun d'autobus bonifié et redéployé (qui bénéficie des mesures que vous nommez), le tramway sera la colonne vertébrale d'un vaste réseau structurant de transport en commun attractif. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway/.</p>	03/03/2022 19:15:55	03/03/2022 19:28:59
12	<p>Vous nous montrez le tracé de la 800. Zéro impact sur l'achalandage. Zéro impact sur l'amélioration de la mobilité.</p>	Yannick Stromei	<p>Bonjour. Le réseau de transport en commun comme nous le connaissons a atteint un niveau de saturation. Plusieurs autobus se congestionnent maintenant entre eux sur leurs propres voies réservées, notamment sur le boulevard René-Lévesque et l'avenue Honoré-Mercier. Le tramway offre ainsi un véhicule plus capacitaire qui permettra de remplacer ces véhicules. Il importe de déployer ce mode lourd sur les axes où l'on retrouve une forte concentration de générateurs de déplacements ainsi qu'un important usage du transport en commun. Les autobus libérés sur le parcours du tramway pourront être redistribués partout sur le territoire afin d'augmenter l'offre de service et la desserte, notamment dans les banlieues. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway/.</p>	03/03/2022 19:15:55	03/03/2022 19:20:53

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

13	Combien d'hôpitaux, gares et CEGEPS seront desservis?	Alexandre Goulet	En regardant la carte du tracé, vous constaterez que la majorité des hôpitaux de Québec, des Cégeps et l'Université sont situés à proximité du tramway. https://tramwaydequebec.info/carte/	03/03/2022 19:16:49	03/03/2022 19:24:06
14	Quelles sont les mesures pour réduire le trafic sur d'Aiguillon. Ce chemin est déjà saturé le matin. Les voitures passent rapidement, il s'agit d'un sens unique. Il y a une école primaire et les impacts et les voitures de transitions sont déjà trop importants pour un quartier résidentielle. Et j'ai peur de l'ajout de trafic à la suite de la déviation.	Bianca Lavalée	résolue en direct	03/03/2022 19:17:30	03/03/2022 19:32:55
15	Dans vos présentations, où sont les images hivernales qui sont présentes dans la réalité 7 mois par année?	Yannick Stromei	Bonjour. Nous vous invitons à consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/projet/hiver/ . Vous y trouverez toute l'information relative à l'entretien hivernal du tramway. Bonne soirée.	03/03/2022 19:18:04	03/03/2022 19:19:23
16	Quel sera la largeur de la voie carrossable sur René Lévesque si il y en a juste une; ou chacune des deux s'il y en a deux ?	Pierre Gagnon	Bonjour. Sur le boulevard René-Lévesque, il est prévu de maintenir une voie de circulation de part et d'autre de la plateforme du tramway. Les voies de circulation auront une largeur d'environ 4 mètres. Le secteur de l'avenue Cartier fera l'objet d'un traitement particulier qui vous sera présenté un peu plus tard dans la présentation.	03/03/2022 19:18:11	03/03/2022 19:26:57

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

17	Qu'avez-vous à répondre aux résidents des condos de la rue Gérard-Morisset, ainsi qu'aux aînés de la RPA la Champenoise durant la durée des travaux sur le bd René-Lévesque, seul accès direct pour ces personnes. Les gens vont devoir parcourir à pied un parcours d'une durée d'environ 30 minutes pour se rendre sur le Chemin Ste-Foy, ce qui est fort incommodant pour les personnes avec une cane ou une marchette, surtout l'hiver. De plus, vous éliminez l'arrêt d'autobus existant de Gérard-Morisset, pour le placer à l'angle de la rue Maguire, sans égard pour les personnes âgées qui devront se déplacer à pied à cet endroit pour prendre le tramway.	Christian Roy	Bonjour. Le secteur du quartier Saint-Sacrement ne sera pas traité spécifiquement ce soir. Des rencontres seront prévues ultérieurement pour rencontrer les citoyens du secteur et ouvrir le dialogue. Merci de votre participation et bonne soirée.	03/03/2022 19:18:41	03/03/2022 19:34:22
18	Quelle est la largeur exacte de la plateforme en béton?	Benjamin Gosselin-Cliche	résolue en direct	03/03/2022 19:18:56	03/03/2022 19:29:08
19	Dans vos présentations, pourquoi ne montrez vous pas les fils aériens?	Yannick Stromei	Bonjour. Les liens ci-dessous vous fourniront plusieurs informations concernant l'alimentation électrique du tramway. https://youtu.be/UnoKQusfWU0 https://tramwaydequebec.info/docs/presentation_technique_20220125.pdf De plus, il importe de préciser que les fils aériens (électricité et télécommunications) toujours présents sur le tracé du tramway seront enfouis, ce qui aura un effet positif sur l'aspect visuel. Merci de votre question et bonne soirée.	03/03/2022 19:19:47	03/03/2022 19:24:52
20	Bonjour, c'est surtout un commentaire. On nous présent le débat du tramway contre les arbres. On investit gros dans le transport collectif avec le tramway. Après le débat est entre les arbres et les voies automobile. Et quand on pose cette question, il est très difficile de justifier d'enlever les arbres (il y a trop de voitures et pas assez d'arbres en ville).	David Johnson	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. La présentation inclut également une portion sur la foresterie urbaine. Bonne soirée!	03/03/2022 19:20:28	03/03/2022 19:22:07

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

21	Dans vos présentations, pourquoi ne dites-vous pas le nombre d'intersections qui seront barrées? Pourquoi parlez-vous de cyclistes et piétons quand 7 mois par année on est dans la gadoue? Surtout que l'administration Marchand a montré que l'importance du déneigement pour elle, tant pour les trottoirs que les rues, est secondaire?	Yannick Stromei	Bonjour. Vous pouvez facilement identifier sur les cartes les intersections non traversantes. Comme précisé en début de présentation, celles-ci sont localisées principalement aux intersections avec les rues locales pour maintenir la tranquillité des secteurs résidentiels et la vie de quartier. La Ville planifie la mobilité sous toutes ces formes sur son territoire, et ce, douze mois années. La sécurité des déplacements actifs est essentielle pour assurer un bon accès au transport en commun. Bonne soirée.	03/03/2022 19:21:46	03/03/2022 19:38:00
22	Quelles villes d'Europe sont une colline et ont des températures de - 20 C?	Alexandre Goulet	Bonsoir, Le tunnel permettra d'avoir la pente nécessaire pour que le tramway puisse passer de la basse-ville à la haute-ville. Quant aux conditions hivernales, D'autres villes à travers le monde, comme Helsinki, Sapporo et Toronto, exploitent un tramway en conditions hivernales. Certes, des mesures doivent être mises en place afin de maintenir un service fiable et de qualité, comme le chauffage des systèmes d'aiguillage et le déneigement des rails lorsque l'accumulation de neige est trop importante. Mais les façons de faire sont éprouvées! Pour plus de détails : https://tramwaydequebec.info/projet/hiver/ . Merci de votre question.	03/03/2022 19:23:08	03/03/2022 19:34:13
23	Quel est le problème avec les arbres ? Pourquoi faut-il les couper?	Denis Drouin	résolue en direct	03/03/2022 19:23:22	03/03/2022 19:34:19

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

24	<p>Bonjour,</p> <p>Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'arrêts de prévu dans ce secteur? Il s'agit d'un des quartier les plus dense de la ville, St-Jean-Baptiste n'est presque pas desservi avec simplement un arrêt au niveau de l'avenue cartier et un pour la colline parlementaire. Pourquoi ne pas faire un arrêt au grand théâtre minimalement? les habitants entre les rues Turnbull et de la chevrotière au sud de René Levesque et tous les habitant au nord de cette rue ont un accès très restreint au tramway avec seulement ces 2 arrêts. Il me semblerait donc logique d'en ajouter au moins 1.</p> <p>De plus, si c'est a cause du passage en souteraain qui se fait a cet endroit, pourquoi ne pas le faire rentrer en sousterrain au niveau de l'avenue des érables? Cela de ne pas engorger trop l'avenue cartier ou le boulevard René Levesque est déjà assez étroit.</p> <p>Merci de votre réponse, j'aimerais beaucoup entendre les panélistes sur ce sujet !</p>	Théo Quignon	résolue en direct	03/03/2022 19:23:27	03/03/2022 19:34:49
25	<p>Pourquoi cette insistance sur un réseau cyclable dans une ville qui est sous la neige plus souvent que sous des températures adaptées au cyclisme?</p>	Yannick Stromei	<p>Bonjour. Nous vous invitons à consulter cette page pour plus d'information sur la vision de la Ville quant à la mobilité active et le vélo : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deplacements/reseau_cyclable/. Bonne soirée!</p>	03/03/2022 19:23:34	03/03/2022 19:29:06
26	<p>Pourquoi est-il nécessaire d'inclure des portions partagées de rues ? Sur vous allez de l'avant avec ce que vous prévoyez sur Cartier, le chemin Ste-Foy et Grande Allée hériteront des automobilistes qui éviteront la section rue paratagée.</p>	André Houle	<p>Bonjour. Cet aspect sera traité sous peu dans le cadre de la présentation. Merci.</p>	03/03/2022 19:23:53	03/03/2022 19:29:33
27	<p>J'habite René-Lévesque entre Turnbull et Salaberry. Réalisez-vous l'utopisme de votre justification?</p>	Yannick Stromei	<p>Désolée mais je ne comprends pas très bien votre question. Vous réagissiez à quel propos exactement?</p>	03/03/2022 19:24:32	03/03/2022 19:35:53

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

28	Bonjour, que signifie traversée signalisée? Des feux ou juste de la peinture au sol?	Matte Catherine	Bonjour. Les traversées signalisées incluent du marquage au sol ainsi que de l'affichage ou des feux de circulation selon les secteurs. Toutes les intersections identifiées pour être traversantes pour tous les modes seront munies de feux piétons. Merci de votre question. Bonne soirée!	03/03/2022 19:24:44	03/03/2022 19:31:07
29	L'avenue Belvedere est très résidentielle avec énormément de familles qui y circulent. Vous voulez en faire un « boulevard » sans nous consulter.....	Anne-Pierre Bouffard	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. L'avenue Belvédère représente un axe nord-sud important dans le secteur et permet notamment la connexion vers la Basse-Ville. Dans le cadre des analyses de circulation, cet axe a été identifié comme devant être traversant pour tous les modes de transport. Pour tous les détails des études de circulation, vous pouvez consulter la documentation disponible ici : https://tramwaydequebec.info/ressources/documentation/# .	03/03/2022 19:27:11	Répondu après la séance
30	J'habite René-Lévesque et je VOIS l'achalandage actuel des autobus qui y parcourent. 2 heures matin, 2 heures le soir, cinq jours par semaine. Un peu plein, 20 heures semaines sur 168 heures. 11.9% du temps. COMMENT pouvez-vous justifier le massacre de milliers d'arbres et de déchirer nos rues et nos vies pour cela?	Yannick Stromei	résolue en direct	03/03/2022 19:27:24	03/03/2022 20:12:02
32	Pourquoi enlever la polyvalence d'un boulevard?	Clément Couture	Bonjour. Dans le cadre du tramway, la Ville réaménage l'ensemble de l'emprise publique comprise d'une façade à une autre. L'objectif est ainsi d'améliorer l'aménagement urbain et d'assurer une répartition de l'espace entre tous les modes de transport (piéton, vélo, voiture et transport en commun). Bonne soirée.	03/03/2022 19:27:37	03/03/2022 19:45:47
31	2 questions : 1 - Quel est le temps actuel en Métrobus du parcours Université jusqu'au Parlement et quel sera celui du Tramway ?	Bertrand Gemme	résolue en direct	03/03/2022 19:27:37	03/03/2022 20:11:34

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

33	Pourquoi se forcer à faire tout ce tortillage , ça traverse partout aujourd'hui et on va se compliquer le tout en comptant les vélos qui vont pouvoir traverser ou non. Je suis d'avis que le métroval pour le même prix ne nous enfantchinnerisera pas la vie ainsi que la circulation automobile été comme hiver. Vous nous proposez un projet archaïque pour faire plaisir au constructeur de rame de train.	Christophe Fortier Beaudet	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la rencontre de ce soir. Comme mentionné, celle-ci porte spécifiquement sur l'insertion de surface dans les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste. Le choix du mode de transport ne sera pas abordé. Bonne soirée.	03/03/2022 19:28:24	03/03/2022 19:42:02
34	Vous semblez aussi condamner le passage de des autobus sur Calixa. Avoir les autobus qui circulent en deux sens sur Belvedere est peu rassurant. Et où tourneront les autobus pour revenir sur leur pas (802 par exemple)	Anne-Pierre Bouffard	Bonjour. Nous vous remercions de votre question. Une zone de connexion sera aménagée à la station Belvédère pour assurer une connexion efficace entre le tramway et les autobus. Il est prévu de maintenir l'abribus actuel sur l'avenue Calixa-Lavallée. Bonne soirée.	03/03/2022 19:29:00	03/03/2022 19:43:30
35	Excuser l'heure pour le temps (ou différence est 0730 am. Même question pour un automobiliste (bien entendu en direction ouest vers l'est).	Bertrand Gemme	résolue en direct	03/03/2022 19:29:08	03/03/2022 20:14:37
36	Le dernier sondage demandé par la Ville de Québec le 24 janvier dernier vous donne SEULEMENT 41% de support contre 52% contre. POURQUOI n'écoutez-vous pas les citoyen(ne)s qui démontrent que vous n'avez PAS l'acceptabilité sociale pour votre projet inutile?	Yannick Stromei	Bonjour. Le sondage a aussi mis de l'avant que plusieurs citoyens sentaient qu'ils connaissaient peu ou pas le projet. La multiplication des points de contact avec les citoyens vise ainsi à accroître la connaissance du projet, à répondre aux questions et à entendre les préoccupations. Merci.	03/03/2022 19:29:50	Répondu après la séance
37	Je suis une citoyenne très ouverte d'esprit et je suis heureuse de voir des initiatives touchant le réseau structurant et des dialogues. Je viens de l'Outaouais, où j'avais besoin d'un véhicule pour vivre alors qu'ici, dans Montcalm, la voitur n'est pas nécessaire. Toutefois, on nous propose un trajet d'un metrobus, un trajet bien déservi. Le problème à Québec, c'est de se rendre dans l'autre axe. On a besoin d'un réseau nord-sud. Je suis un peu déçue du trajet, je souhaitais l'exprimer.	marie-frédérique beaulieu	résolue en direct	03/03/2022 19:29:52	03/03/2022 19:39:08

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

38	J'aimerais savoir pourquoi la rue conviviale suggérée entre Salaberry et des Érables ne peut pas se poursuivre tout le long de René-Lévesque et ainsi sauver les arbres. Le tramway un magnifique projet de transport collectif, pourquoi ne pas en profiter pour limiter le transport en voiture de transit entre l'Université Laval et Turnbull. Voir plus loin, transport actif et collectif plutôt que d'accomoder les gens qui veulent traverser le quartier Montcalm et St-Jean-Baptiste à 50 kmh pour aller stationner à la colline parlementaire.	Geneviève Gagnon	résolue en direct	03/03/2022 19:30:36	03/03/2022 19:39:24
39	Comment se fera la sortie du tramway à l'est de Turnbull?	Gilles Fresnais	Bonsoir, Une diapositive à venir illustrera la trémie qui fait passer le tramway en souterrain, entre Turnbull et de Claire-Fontaine.	03/03/2022 19:30:51	03/03/2022 19:37:52
40	Quelle variante préservera le plus d'arbres ?	Pierre Lefèvre	résolue en direct	03/03/2022 19:31:29	03/03/2022 19:39:27
41	J'aimerais savoir si des mesures seront prises pour s'assurer que la circulation automobile ne sera pas déviée sur la rue Fraser, qui est une rue résidentielle empruntée par plusieurs élèves de l'école Anne-Hébert et déjà un peu trop utilisée par les automobilistes en transit. Des aménagements comparables à ceux sur la rue Père-Marquette pourraient être envisagés.	Ann-Julie Rhéaume	résolue en direct	03/03/2022 19:31:35	03/03/2022 19:39:40

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

46	Pourquoi M. le maire Marchand et Mme Coulombe-Leduc, tout comme Labeaume, ne respecte PAS leur promesse électorale qui disait que si leurs 10 conditions pour le projet n'étaient pas respectées le projet serait contesté? Les arbres seront coupés, la dalle de béton demeure avec les mêmes spécifications, les câbles aériens demeurent. Les 4 premières exigences ne sont PAS rencontrées. Ont-ils menti comme Labeaume 4 jours avant les élections qui disait "Jamais" pour un tramway en haute-ville?	Yannick Stromei	Les élus prendront soin de vous répondre directement pour un échange plus personnalisé. Merci.	03/03/2022 19:33:05	03/03/2022 20:04:43
47	Y-a-t-il un dispositif pour éviter que les piétons traversent la voie du tramway hors des traversées prévues? On n'en voit pas sur les images?	Denis Routhier	résolue en direct	03/03/2022 19:33:18	03/03/2022 19:42:52
48	Qu'est ce qui sera fait pour diminuer le risque pour la sécurité des voies partagées ?	Laurier Caron	résolue en direct	03/03/2022 19:33:50	03/03/2022 19:43:14
49	Que ferez-vous pour atténuer le problème des goulots d'étranglement créés par le trafic automobile aux endroits où l'on pourra franchir la plateforme en voiture? Les documents du MTQ font état de hausses de 100 % à 300 % dans la plupart des rares endroits où les voitures pourront franchir la dalle de béton du tramway (Des Érables, Bougainville, Belvédère, Holland). Cela créera des bouchons monstres aux heures de pointe et scindera les quartiers en deux, mais depuis le début de ce projet, cet aspect est minimisé.	Martin Bélanger	résolue en direct	03/03/2022 19:33:54	03/03/2022 19:43:07
50	Où allez vous mettre la neige quand vous dégagerez les voies de tramway? Dans les voies automobiles?	Christophe Fortier Beudet	Bonsoir, Le déneigement s'adapte dans tous les secteurs le long du tracé. Dans certaines portions, une synchronisation est nécessaire pour éviter que la neige retirée de la plateforme n'entrave la circulation sur la voie automobile. Pour en savoir plus sur l'entretien hivernal : https://tramwaydequebec.info/projet/hiver/	03/03/2022 19:34:23	03/03/2022 19:43:41

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

51	TOUJOURS des images en été. Est-ce une farce?	Yannick Stromei	Le tramway roulera très bien en hiver. Voici une image d'hiver sur Quatre-Bourgeois. https://tramwaydequebec.info/ressources/images/#mod-4	03/03/2022 19:34:38	03/03/2022 19:45:33
52	POURQUOI ne parlez-vous jamais des frais de maintenance du service une fois que le buffet des gouvernements fédéral et provincial sera épuisé?	Yannick Stromei	Bonjour. Rappelons que pour garantir une saine compétitivité dans la réalisation du projet de tramway, la décision a été prise de scinder l'approvisionnement en deux volets :	03/03/2022 19:35:16	Répondu après la séance
53	L'ensemble d'habitations est bâtie sur la rue Gérard-Morisset ... rue cul-de-sac avec unique accès sur le Bl. René-Levesque)	Christophe Fortier Beudet	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la rencontre de ce soir. Comme mentionné, celle-ci porte spécifiquement sur l'insertion de surface dans les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste. Le choix du mode de transport ne sera pas abordé. Bonne soirée.	03/03/2022 19:35:33	03/03/2022 19:48:35
54	Bonsoir, Je me demandais si des changements seront apportés aux routes parallèles, telles que la Grande-Allée ou chemin Ste-Foy, pour compenser pour la perte de voies pour les automobiles sur René-Lévesque? Merci!	Cynthia Roy	résolue en direct	03/03/2022 19:35:38	03/03/2022 19:45:45
55	Donc toutes les autos, toute la circulation se fera en partie sur Grande Allée, le long des Plaines d'Abraham. Cette Grande Allée qui devrait plutôt devenir une magnifique rue deviendra une autoroute, avec toutes les manifestations incluses, avec belle invitation d'envahir les Plaines!!!!!!!!!!!!!!	Linda Leroux	Bonjour. Il est prévu que Grande Allée accueille une partie des véhicules qui délaissent le boulevard René-Lévesque. Dans certains cas, c'est plutôt le chemin Sainte-Foy qui offrira le meilleur itinéraire ou encore le boulevard René-Lévesque. De même, des automobilistes actuels feront le choix de changer de mode de transport, soit en optant pour le transport en commun ou le transport actif (marche et vélo). Il y aura donc une réorganisation des déplacements et des itinéraires. Merci pour votre question.	03/03/2022 19:37:06	Répondu après la séance
56	Avez-vous évalué l'impact sur la circulation des rues parallèles et perpendiculaires à René-Levesque (je m'intéresse au segment Bougainville-Salaberry. Merci.	Patrice Quevillon	résolue en direct	03/03/2022 19:37:11	03/03/2022 19:45:55

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

57	Pourquoi votre projet ne considère pas l'impact de la Covid sur le transport en commun qui a coupé de 50% l'achalandage et quand MÊME les gouvernements ont dit que le travail à distance serait maintenu de façon permanente? Que 5000 fonctionnaires seront transférés en région? Québec, ville de fonctionnaire ne serait donc pas touchée?	Yannick Stromei	Bonjour. Nous concevons un réseau de transport en commun pour les 50 prochaines années. La pandémie de Covid-19 est quant à elle un événement limité dans le temps. Le tramway desservira notamment les lieux d'emplois, d'études, de loisirs et de résidences. Bonne soirée.	03/03/2022 19:37:12	03/03/2022 19:51:08
59	Bonsoir,	Linda Leroux	Bonsoir. Vous avez une question Mme Leroux?	03/03/2022 19:37:19	03/03/2022 19:46:18
58	Le niveau de langage est inadéquat. Qui comprend l'expression 'Transit véhiculaire'?	Daniel Faucher	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. La notion de transit véhiculaire réfère à la circulation qui transite par le secteur sans nécessairement en provenir ou s'y destiner. Bonne soirée.	03/03/2022 19:37:19	03/03/2022 19:51:59
60	Je croyais que ce soir c'était une consultation des citoyens et non une explication	Christophe Fortier Beudet	Dans quelques minutes, nous répondrons à vos questions. Et dès demain, une consultation en ligne débutera : nous vous invitons à remplir le questionnaire pour vous exprimer, celui-ci sera disponible dès demain et jusqu'au 25 mars au ville.quebec.qc.ca/consultations .	03/03/2022 19:37:26	03/03/2022 19:47:38
61	Abattre des arbres matures, comme ceux qu'on voit tout le long de René-Lévesque pour laisser la place à la voiture est inadmissible. Monsieur Genest quelle valeur accordez-vous aux arbres ? Les avez-vous regardé les arbres le long du Collège Garnier, des services diocésains de Québec. Comment on peut éliminer ces arbres. Santé des populations, ombrage, signature du quartier Montcalm. Non, à la coupe de ces arbres. Oui, à des voies moins larges pour garder les arbres.	Geneviève Gagnon	résolue en direct	03/03/2022 19:37:44	03/03/2022 20:17:02
62	Bonsoir, avec les voies partagées prévues sur René-Lévesque, l'illustration de Cartier piétonne et les demandes du Compop SJB pour rues partagées, est-ce que la Ville prévoit piétoniser davantage ce secteur de la Haute-Ville?	Matthias Coquereau	résolue en direct	03/03/2022 19:39:01	03/03/2022 19:47:51

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

63	Bonsoir, est-ce qu'il sera encore possible pour les taxis, livreurs d'épicerie et les camions de déménagement de se stationner temporairement sur René Lévesque ?	Linda Leroux	Bonsoir, Merci pour votre question. De façon générale, sur le boulevard René-Lévesque, il est prévu d'insérer le tramway au centre de la chaussée et de maintenir de part et d'autre une voie de circulation automobile. La largeur de ces voies est prévue à environ 4 mètres. De même, les trottoirs seront élargis pour atteindre 2 mètres. Oui cette configuration permettra de stationner un véhicule temporairement, par exemple un camion de livraison, à cheval sur une portion de la voie et du trottoir tout en maintenant la circulation des véhicules et des piétons. Le secteur à proximité de l'avenue Cartier fera l'objet d'un traitement particulier en raison des enjeux qui lui sont spécifiques.	03/03/2022 19:39:53	03/03/2022 19:54:15
64	Dans les images que vous montrez, la verdure est remplacées par des îlots de chaleur. Quelles solutions proposez-vous pour assurer le confort des piétons et des résidents qui habitent le long du parcours?	Maxime Bourgault	Bonjour. Dans le cadre du tramway, la Ville s'est dotée d'une stratégie de végétalisation visant à bonifier la présence d'arbres tout au long du tracé. Dans le cadre du boulevard René-Lévesque, le premier objectif est de maximiser la protection des arbres existants. Il est également prévu d'effectuer de la plantation, notamment sur les terrains privés. Pour ce faire, la collaboration des citoyens est essentielle. Finalement, de nouvelles opportunités de plantation sont créées par de la déminéralisation, par exemple pour l'aménagement de la nouvelle place publique Cartier.	03/03/2022 19:39:56	Répondu après la séance
65	Comment se fait-il que vous avez en main les preuves que votre projet n'est PAS accepté par la population en général et que vous persistiez et signiez? Ce soir aurait dû être simplement une période de questions et réponses. Pas un "pitch" de vente qui est tout à fait inacceptable avec un argumentaire pauvre et mal appuyé. Et je ne "troll" pas ici. Vous vous adressez à mon intelligence à jusqu'ici vous échouez à la convaincre.	Yannick Stromei	Bonjour. Le sondage a aussi mis de l'avant que plusieurs citoyens sentaient qu'ils connaissaient peu ou pas le projet. La séance de ce soir visait à fournir de l'information sur le secteur spécifique des quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste, à répondre aux questions et à recevoir les préoccupations. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 19:40:27	03/03/2022 20:29:53

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

66	Connaissez-vous l'impact sur les ruelles privées? (stationnement)	Clément Couture	Bonjour. De façon générale, les accès seront maintenus. Si votre question porte sur un accès spécifique, nous vous invitons à communiquer avec le 311. Nous pourrions faire un suivi personnalisé de votre demande. Merci de votre question et bonne soirée.	03/03/2022 19:41:06	03/03/2022 19:58:46
67	Quelles sont les données à propos du bruit et de la vibration occasionnés par le passage du tramway ?	Linda Leroux	Comme il s'agit d'un mode de transport 100 % électrique, le tramway génère moins de bruit et de vibration qu'un autobus. En remplaçant les parcours d'autobus par le tramway et à l'aide de diverses mesures d'atténuation, le tramway n'aura donc aucun effet sonore sur la quasi-totalité du tracé et aura même un effet bénéfique sur une portion de la ligne. Des mesures d'atténuation localisées viendront également éliminer tout impact de vibration sur les bâtiments le long du tracé.	03/03/2022 19:42:03	03/03/2022 19:51:15
68	M. Christian Roy a parfaitement raison. Vous devez vous concentrer sur l'existant et l'améliorer. Je marche ma ville. 5 kilomètres par jour et c'est une catastrophe. Vos abribus déneigés des semaines plus tard.	Yannick Stromei	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la séance de ce soir. Nous vous invitons à signaler toute problématique liée au déneigement auprès du 311.	03/03/2022 19:42:06	03/03/2022 19:59:36
69	le stationnement pour l'accès aux commerces du secteur Cartier est déjà difficile, cette proposition risque de rendre encore plus difficile aux gens qui utilisent leur auto, quel est l'impact pour les commerces?	Nicole Moreau	Bonjour. Des stationnements seront toujours accessibles directement dans l'avenue Cartier ainsi que les dans les axes parallèles et perpendiculaires. Des démarches seront réalisées dans les prochains mois avec les citoyens et les commerçants au sujet de la gestion des stationnements. Merci de votre question et bonne soirée.	03/03/2022 19:42:43	03/03/2022 20:01:51
70	Quelle est la largeur totale d'une station avec deux voies automobiles?	Benjamin Gosselin-Cliche	Bonjour. Les largeurs de stations varient selon les secteurs d'insertion et l'espace disponible. Pour le boulevard René-Lévesque, les quais seront de 3,2 mètres ou de 4,1 mètres de large selon les cas. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 19:43:00	03/03/2022 20:07:13

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

71	Est-il prévu de faire une piste cyclable « rapide » tout le long du tramway, au moins sur René Lévesque? Le dédale du corridor Père Marquette est très pénible (trop d'arrêts et de détours).	Matte Catherine	Bonjour. Nous vous remercions de votre question. Actuellement, il n'est pas prévu d'aménager une piste cyclable rapide sur le boulevard René-Lévesque. Pour plus d'information sur la vision cyclable de la Ville, vous pouvez consulter ce lien : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deplacements/reseau_cyclable/ . Merci et bonne soirée!	03/03/2022 19:43:44	03/03/2022 20:03:25
72	Est-ce que les personnes concernées par des expropriations ont toutes été contactées ? Sinon, est-ce qu'il y a une date limite pour le savoir ?	Linda Leroux	Bonjour. Certains besoins en acquisitions sont toujours en cours d'évaluation, notamment dans le secteur situé à l'est de l'avenue des Érables. Sur le boulevard René-Lévesque, les besoins en acquisition sont généralement limités à des bordures de terrain. Si vous souhaitez obtenir un suivi pour un dossier spécifique, vous pouvez communiquer directement avec le 311. Merci de votre question et bonne soirée.	03/03/2022 19:44:12	03/03/2022 20:11:05
73	Le choix de faire circuler le tramway sur une plateforme surélevée sur une grande partie du parcours coupera les quartiers Montcalm et Saint-Sacrement en secteurs nord et sud difficilement franchissables en voiture. Le BAPE souligne d'ailleurs, à cet effet, à la page XX de son rapport, que « le tramway [...] n'aurait que peu de répercussions sur la circulation à l'heure de pointe », précisant même que « la plateforme du tramway et les limites de virage à gauche pourraient rediriger le trafic au point de modifier les schémas de circulation des rues adjacentes au tracé et d'y augmenter significativement le débit routier ». Pourquoi persister avec ce projet, alors?	Martin Bélanger	Bonjour. La plateforme surélevée est essentielle pour assurer la sécurité des usagers et la performance du tramway. Elle évite les intrusions sur la voie dédiée et permet plutôt la circulation et la traversée aux intersections sécurisées. La plateforme surélevée est très commune dans les réseaux de tramway. On retrouvera davantage une plateforme au même niveau que la voie publique dans le contexte de place publique ou de circulation restreinte. C'est d'ailleurs ce genre d'insertion qui est prévu sur la rue de la Couronne. L'arrivée du tramway modifiera nos habitudes de circulation et nos itinéraires, mais elle permettra un meilleur partage de l'espace entre les différents modes de transport. Bonne journée.	03/03/2022 19:44:12	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

74	les commerces de quartier sont importants pour maintenir une qualité de vie pour tous, si les commerçants perdaient une partie de leur chiffre d'affaires, est-ce qu'il n'y aurait pas un risque de fermeture de plusieurs de ces commerces?	Nicole Moreau	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Le soutien à la vitalité commerciale des quartiers est un élément essentiel dans le cadre du projet. Il existe d'ailleurs de nombreux exemples dans le monde de rues commerciales où circulent des tramways. Pour ce qui est de la période des travaux, la Ville met en place un programme de compensation pour les commerçants. Bonne soirée.	03/03/2022 19:44:14	03/03/2022 20:17:54
75	J'ai voyagé dans plus de 25 pays sur 4 continents dont ayant de nombreuses villes avec des tramways du type que vous présentez, dignes du 19e siècle, et je vous confirme, tout comme M. Lucien Borne l'a réalisé dans les années 50, que ce transport n'est PAS adapté à notre ville.	Yannick Stromei	Nous prenons bonne note de votre commentaire. Merci de votre participation et bonne soirée.	03/03/2022 19:44:16	03/03/2022 20:11:59
76	Si la circulation est redirigée vers le Chemin Sainte-Foy, comment garantir la circulation du métrobus 807 dans de bonnes conditions?	Pascaline Lamare	résolue en direct	03/03/2022 19:44:42	03/03/2022 20:31:46
77	est-ce que vous comptez changer la direction des rues parallèles, comme par exemple la rue Fraser, deviendra-t-elle à double sens ? pour le moment, elle est à sens unique vers l'est à partir de bourlamarque et sens unique vers l'ouest jusqu'à bougainville	Marcoux Caroline	Bonjour. Merci pour votre question. Une étude de circulation devra être réalisée à l'échelle du quartier afin de maintenir l'accès aux résidants tout en évitant la circulation de transit dans des rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Bonne soirée.	03/03/2022 19:44:48	03/03/2022 20:14:34
78	M. Calderon, réalisez-vous le complet paradoxe de ce que vous venez tout juste de dire concernant la foresterie?	Yannick Stromei	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la séance d'information.	03/03/2022 19:45:26	Répondu après la séance
79	Sur les rues parallèles et perpendiculaires au boulevard René Lévesque il y a beaucoup d'habitations, comment allez vous vous assurez que ces rues demeurent relativement calmes?	Laurier Caron	Bonjour. Merci pour votre question. Une étude de circulation devra être réalisée à l'échelle du quartier afin de maintenir l'accès aux résidants tout en évitant la circulation de transit dans des rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Bonne soirée.	03/03/2022 19:45:32	03/03/2022 20:19:14

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

80	En bref, ayez le courage de dire que vous dirigez tout le trafic sur nos rues paisibles, dont Grande Allée. C'est indécent, notre vie urbaine est tellement extraordinaire, vous venez scraper notre vie.	Linda Leroux	Bonjour. Merci pour votre question. Une étude de circulation devra être réalisée à l'échelle du quartier afin de maintenir l'accès aux résidents tout en évitant la circulation de transit dans des rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche afin d'identifier les mesures d'atténuation requises.	03/03/2022 19:46:08	Répondu après la séance
81	L'abattage d'arbres est un SCANDALE!!!!!!	Yannick Stromei	<p>Bonjour. Sachez que la priorité de la Ville est la protection des arbres lors des travaux. Plusieurs mesures sont prises en amont pour maximiser la protection : inventaire terrain afin de recenser les arbres et leur état en plus d'identifier les arbres d'intérêt pour la conservation, sondages pour mieux comprendre la localisation des systèmes racinaires et définir des zones de protection. Lorsque cela était possible, la conception a été ajustée pour permettre la protection, par exemple en réduisant certaines infrastructures, en modifiant des plans souterrains ou en proposant des méthodes spécifiques pour la réalisation des travaux. Aussi, la Ville s'entoure d'experts pour parfaire ses connaissances quant à la protection des arbres lors de grands chantiers urbains.</p> <p>Lorsque l'abattage ne peut être évité, la Ville s'est engagée à compenser chaque arbre touché par la plantation de 20 nouveaux arbres dans le même quartier et de veiller à assurer son plein développement et sa maturité (exemples : volume de sol supérieur, système de plantation multicellulaire, arrosages plus fréquents, etc.).</p> <p>D'ailleurs, une proportion des nouvelles plantations seront effectuées en amont des abattages pour s'assurer de faire croître l'indice de canopée de la ville. À ceci s'ajoute une stratégie de végétalisation qui contribuera à la signature du tramway au cœur de notre belle ville!</p>	03/03/2022 19:46:23	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

82	L'impact sur les rues perpendiculaires est majeur en terme de densité de circulation. Bougainville a changé de visage depuis l'ouverture de la Côte Gilmour en hiver et du sens unique sur Brown. Serait-il pensable d'atténuer les effets néfastes de la concentration sur quelques rues perpendiculaires en rendant la circulation à sens unique dans ces rues (tel que cela s'est fait, par exemple à Montpellier)? Un projet pour tous... sans dégradation de l'environnement de vie pour certains... Merci	Frédérique Garnier	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Une étude de circulation devra être réalisée à l'échelle du quartier afin de maintenir l'accès aux résidents tout en évitant la circulation de transit dans des rues locales. Plusieurs options peuvent être envisagées, dont la mise en place d'un sens unique. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Bonne soirée.	03/03/2022 19:47:13	03/03/2022 20:21:24
----	---	--------------------	---	------------------------	------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

83	Excusé moi 1701 arbres abattue dont plusieurs remarquable par leur taille et leur essence.	Jean-Philippe Doire	<p>Bonjour. Sachez que la priorité de la Ville est la protection des arbres lors des travaux. Plusieurs mesures sont prises en amont pour maximiser la protection : inventaire terrain afin de recenser les arbres et leur état en plus d'identifier les arbres d'intérêt pour la conservation, sondages pour mieux comprendre la localisation des systèmes racinaires et définir des zones de protection. Lorsque cela était possible, la conception a été ajustée pour permettre la protection, par exemple en réduisant certaines infrastructures, en modifiant des plans souterrains ou en proposant des méthodes spécifiques pour la réalisation des travaux. Aussi, la Ville s'entoure d'experts pour parfaire ses connaissances quant à la protection des arbres lors de grands chantiers urbains.</p> <p>Lorsque l'abattage ne peut être évité (chiffre révisé = 1584 arbres, dont 417 arbres et arbustes remplaçables de 1 à 14 cm et 314 frênes), la Ville s'est engagée à compenser chaque arbre touché par la plantation de 20 nouveaux arbres dans le même quartier et de veiller à assurer son plein développement et sa maturité (exemples : volume de sol supérieur, système de plantation multicellulaire, arrosages plus fréquents, etc.).</p> <p>D'ailleurs, une proportion des nouvelles plantations seront effectuées en amont des abattages pour s'assurer de faire croître l'indice de canopée de la ville. À ceci s'ajoute une stratégie de végétalisation qui contribuera à la signature du</p>	03/03/2022 19:47:29	Répondu après la séance
84	Avec tous ces changements qui vont affecter la population, pourquoi ne pas faire un référendum sur le projet?	Francois Barbeau	<p>Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la rencontre de ce soir. Celle-ci porte spécifiquement sur l'insertion de surface du tramway dans les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste. Bonne soirée.</p>	03/03/2022 19:48:00	03/03/2022 20:22:39

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

85	Un arbre centenaire n'est PAS remplaçable!	Yannick Stromei	<p>Bonjour. Sachez que la priorité de la Ville est la protection des arbres lors des travaux. Plusieurs mesures sont prises en amont pour maximiser la protection : inventaire terrain afin de recenser les arbres et leur état en plus d'identifier les arbres d'intérêt pour la conservation, sondages pour mieux comprendre la localisation des systèmes racinaires et définir des zones de protection. Lorsque cela était possible, la conception a été ajustée pour permettre la protection, par exemple en réduisant certaines infrastructures, en modifiant des plans souterrains ou en proposant des méthodes spécifiques pour la réalisation des travaux. Aussi, la Ville s'entoure d'experts pour parfaire ses connaissances quant à la protection des arbres lors de grands chantiers urbains.</p> <p>Lorsque l'abattage ne peut être évité, la Ville s'est engagée à compenser chaque arbre touché par la plantation de 20 nouveaux arbres dans le même quartier et de veiller à assurer son plein développement et sa maturité (exemples : volume de sol supérieur, système de plantation multicellulaire, arrosages plus fréquents, etc.).</p> <p>D'ailleurs, une proportion des nouvelles plantations seront effectuées en amont des abattages pour s'assurer de faire croître l'indice de canopée de la ville. À ceci s'ajoute une stratégie de végétalisation qui contribuera à la signature du tramway au cœur de notre belle ville!</p>	03/03/2022 19:48:27	Répondu après la séance
86	Pourra-t-on avoir aussi la part d'arbres transplantés vs protégés? L'impact n'est pas le même localement. Merci :)	Matte Catherine	résolue en direct	03/03/2022 19:48:32	03/03/2022 20:31:50
87	pourquoi mettre protection et transplantation des arbres dans la même catégorie? pour faire des belles stats et ne pas divulguer le vrai nombre d'arbre retirés?	Melanie Arbour	résolue en direct	03/03/2022 19:48:33	03/03/2022 20:31:50

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

88	<p>Bonsoir.</p> <p>1- les travaux dans st roch étaient écœurants pour les piétons! Les automobilistes avaient plus de signalisation et possibilité de trajets que les piétons! Des détours mal pensés et dangereux ! Comment ferez-vous mieux?</p> <p>2- il y a t-il des actions prévues pour limiter la circulation d'autos à la source? Ex: aider les résidents actuels du centre à se passer encore plus de leur auto (rabais sur les TC, rabais taxes/loyer si pas d'auto...etc) Ex2: limiter l'accès en auto au centre ville, etc</p>	isabelle goarin	<p>Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire sur les travaux. La sécurité des déplacements à pied demeure une priorité dans le cadre des travaux et nous travaillons toujours à améliorer les pratiques en ce sens. La mise en place du tramway vise à offrir plus de choix aux citoyens dans le cadre de leur déplacement. Le projet offre l'occasion de redistribuer l'espace public entre les différents modes, notamment pour accroître la sécurité des piétons. Le tramway s'inscrit ainsi dans une vision globale de la mobilité sur notre territoire.</p>	03/03/2022 19:49:16	Répondu après la séance
----	---	-----------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

89	<p>Pourquoi n'avez-vous pas fait de référendum? Cela aurait été de mise étant donné toutes les entraves à la circulation automobile. Un projet pas mal farfelu. Cela va devenir l'enfer pour les automobilistes et je crains un exode du centre-ville. Quand Grande-Allée et Honoré-Mercier sont fermés, vous pensez qu'ils vont passer où les automobiles?</p>	Christian Morin	<p>Comme il a été confirmé par le maire de Québec durant l'État des lieux des 25 et 26 janvier derniers, le projet de tramway va bel et bien de l'avant. La construction du tramway est jugée nécessaire pour de nombreuses raisons.</p> <p>Tout d'abord, d'ici 15 ans, 100 000 déplacements s'ajouteront chaque jour à Québec. Pour conserver les conditions actuelles de circulation, il faudrait construire 11 nouvelles voies de circulation, soit l'équivalent des boulevards Charest et Laurier. Cependant, l'espace disponible ne le permet tout simplement pas. Ainsi, le tramway contribuera à alléger la congestion routière. 100% électrique, le tramway permettra aussi de réduire le nombre de véhicules sur les routes et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Enfin, Québec est la seule ville canadienne d'envergure sans réseau structurant de transport en commun. Le tramway rendra notre ville plus attrayante pour les futurs travailleurs. Si vous souhaitez en apprendre plus sur les raisons pour lesquelles Québec a besoin d'un tramway, merci de visiter www.tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway.</p>	03/03/2022 19:49:21	Répondu après la séance
90	<p>30 000 + 1580 arbres = 31 580. Incroyable!</p>	Yannick Stromei	<p>Bonjour. Je ne comprends pas votre commentaire. Le 30 000 réfère au nombre d'arbres plantés pour la compensation. Bonne soirée.</p>	03/03/2022 19:49:28	03/03/2022 20:25:41

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

91	Après les 10 ans de travaux, les bus électriques seront tellement performants, que vous allez déjà être désuets avec le tramway. Tout ce dont nous avons besoin à Québec avec notre hiver c'est beaucoup de magnifiques abris et des bus dans toutes les directions!!!!!!!!!!!!!! Autant Est Ouest que Nord Sud. Vous n'avez pas besoin de couper aucun arbre!!!!!!!!!!!!!!	Linda Leroux	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la séance de ce soir. Celle-ci porte sur l'insertion de surface dans les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste et non sur le choix du mode de transport. Bonne soirée.	03/03/2022 19:50:06	03/03/2022 20:27:03
92	Est-ce que les frênes qui seront abattus l'auraient été de toute façon?	Laurier Caron	résolue en direct	03/03/2022 19:50:07	03/03/2022 19:54:46
93	Concernant ce que vous venez de dire sur l'abattage des arbres, vous êtes conscients qu'abattre des arbres matures, presque centenaires dans certains cas, pour les remplacer par des chicots à Lebourgneuf est une perte inestimable de qualité de vie pour les résidents de Montcalm qui, pour plusieurs, ont choisi ce quartier notamment à cause de sa canopée?	Martin Bélanger	Je vous rassure : la compensation de 20 arbres pour chaque arbre retiré sera faite dans les quartiers visés et non dans des secteurs plus éloignés.	03/03/2022 19:50:44	03/03/2022 19:56:19
94	La Ville replante des petits arbres mais ils ne survivent pas. Ils ne semblent pas être heureux dans le béton.	Denis Drouin	résolue en direct	03/03/2022 19:50:55	03/03/2022 20:31:59
95	Tant qu'à faire un projet de cette envergure qui sera déjà très dispendieux pourquoi ne pas prolonger le tunnel souterrain jusqu'à la rue des érables, de cette façon vous éviteriez les problèmes de rétrécissement du boulevard René Lévesque entre la rue Des Érables et Turnbull ?	Pierre Hallé	résolue en direct	03/03/2022 19:51:03	03/03/2022 19:56:49
96	D'accord pour 20 arbres plantés pour chaque abattu, mais en condition urbaine, beaucoup de jeunes arbres meurent rapidement. Quelle méthode permettra d'assurer l'efficacité de cette mesure?	Matthias Coquereau	résolue en direct	03/03/2022 19:51:35	03/03/2022 20:32:06

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

97	Je me pose des questions quant à la sécurité et la fonctionnalité du projet car il n'y aura plus, au mieux, qu'un voie de circulation dans chaque direction : l'accès des policiers, des camions incendies, des ambulances, taxis et transport adaptés, livraison (de la poste, livraison de restauration rapide, etc). Par exemple, si Poste Canada est arrêté pour une livraison, il bloque la voie pour les camions incendies, les ambulance etc. Ce n'est pas un hasard si les artères urbaines ont toujours au moins 2 voies, c'est le fonctionnement même de la ville qui est en jeu.	Claude Bélanger	Bonsoir, Merci pour votre question. Soyez assuré que des itinéraires sont prévus pour les déplacements des véhicules d'urgence partout dans la ville. En tout temps en cas de besoin, les véhicules d'urgence pourront circuler sur la plateforme du tramway. La sécurité est une priorité pour la ville de Québec.	03/03/2022 19:51:40	03/03/2022 20:04:26
98	20 arbres de petites taille ne peut remplacer la canopée d'un arbre de fort diamètre et se autant pour les échanges gazeux que l'ombrage créé et l'effet de refroidissement durant l'été. Puis-je avoir la revue scientifique qui dit ça?	Jean-Philippe Doire	L'arbre, dès sa plantation et tout au long de sa période de croissance, captera du carbone. La compensation des arbres abattus mène à un bilan neutre en termes de captation/séquestration dans la mesure où une certaine quantité d'arbres est replantée. Puisque le ratio que nous proposons est de 20 pour 1, il permettra assurément de compenser la perte des arbres qui devront inévitablement être abattus. D'ailleurs, de nouvelles plantations sont effectuées en amont des abattages (environ 1 000 l'an dernier) pour assurer la croissance optimale de la canopée avant l'arrivée du tramway.	03/03/2022 19:51:53	Répondu après la séance
99	Y aura-t-il construction de nouveaux réseaux électriques aériens dans les quartiers adjacents au tracé du tramway ?	Pierre Lefèvre	Bonjour. Dans le cadre de la construction du tramway, il est prévu de procéder à l'enfouissement des fils aériens (électricité et télécommunications) présents sur tout le tracé. Merci pour votre question.	03/03/2022 19:51:58	Répondu après la séance
100	Oui des toilettes publiques svp ! ca serait vraiment apprécié!	Françoise Tardif	Des toilettes seront prévues à la Place Cartier. Était-ce le sens de votre question?	03/03/2022 19:52:37	03/03/2022 19:58:48
101	Rien ne vous empêche de faire l'espace multifonctionnel, pas besoin de tramway pour ça!!!!!!!!!!!!!!	Linda Leroux	Nous vous remercions de votre commentaire. Bonne soirée.	03/03/2022 19:52:51	Répondu après la séance
102	Toujours des images d'été.... Misère..... Le supplice de la goutte que vous nous imposez.	Yannick Stromei	https://tramwaydequebec.info/ressources/images/#mod-4	03/03/2022 19:53:18	03/03/2022 19:59:20

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

103	vraiment super le projet de place publique	Laurier Caron	Merci de votre appréciation! Vous pouvez aussi participer à la consultation sur cette place publique en vous rendant sur la page de participation publique au ville.quebec.qc.ca/consultations . Le questionnaire sera disponible dès demain et jusqu'au 25 mars.	03/03/2022 19:53:19	03/03/2022 20:00:52
104	Dans combien d'années cette forêt au coin de Cartier?	Ginette Paquin	résolue en direct	03/03/2022 19:53:44	03/03/2022 20:32:30
105	est-ce que la "nouvelle place publique" suppose l'acquisition de bâtiments à l'Ouest de la rue Cartier?	Nicole Moreau	résolue en direct	03/03/2022 19:53:45	03/03/2022 20:01:34
106	Améliorer la vie de quartier???	France Cliche	Nous vous remercions de votre participation à la séance d'information.	03/03/2022 19:53:58	Répondu après la séance
107	Pourquoi pas juste dédier René-Lévesque au transport collectif? Fini cette comptages des arbres, la préoccupation des cases de stationnements, et des voies carrossables destructrices!	John Cisco	Nous vous remercions de votre commentaire. Bonne soirée.	03/03/2022 19:54:07	03/03/2022 20:33:38
108	Bravo, superbe projet. J'habite sur la rue Lockwell avec ma famille (5 personnes), sans voiture. Ce projet va changer notre vie. Et va donne le goût à plus de personnes de diminuer l'usage de la voiture.	Guillaume Pinson	Merci de votre commentaire et de manifester votre intérêt pour le projet!	03/03/2022 19:54:11	03/03/2022 20:01:27
109	Finalement, qu'est-ce qu'on veut dire par voie partagée?	Denis Drouin	Bonjour. Il s'agit d'une voie partagée entre les piétons, les cyclistes et les véhicules. On y retrouve une circulation à basse vitesse (20 km/h) et un faible nombre de véhicules. Il s'agit donc d'une voie pour l'accès local. Merci pour votre question et bonne soirée.	03/03/2022 19:54:21	03/03/2022 20:35:03
110	Est-il possible d'avoir un estimé de la durée des travaux dans le secteur Montcalm ?	André Houle	résolue en direct	03/03/2022 19:54:30	03/03/2022 20:01:43
111	Est-ce qu'on pourra ré-écouter cette présentation ?	ROBERT MCKENZIE	L'enregistrement de la séance sera rendu disponible sur la page de participation publique au ville.quebec.qc.ca/consultations .	03/03/2022 19:54:43	03/03/2022 20:02:07

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

112	La place éphémère dans le coin Cartier semble assez bétonnée, il serait intéressant qu'il y ait plus de verdure (pelouse, jardin) et moins de surface bétonnée. Merci	Linda St-Michel	Nous vous remercions de votre commentaire. Nous vous invitons à participer au questionnaire en ligne afin de nous partager vos besoins pour cet espace. Bonne soirée.	03/03/2022 19:54:45	03/03/2022 20:36:23
113	Est-ce que les vélos vont devoir circuler sur la même voie avec les autos?	Denis Drouin	Bonsoir, Dans la section de voie partagée, oui les vélos et les piétons circuleront avec les voitures, qui elles circuleront à très basse vitesse (20 km/h).	03/03/2022 19:54:56	03/03/2022 20:09:33
114	Est-ce que les stations seront arrimées avec les stations Àvélo et des stationnements de vélo?	Claude Durocher	résolue en direct	03/03/2022 19:55:05	03/03/2022 20:37:09
115	Je suis OUTRÉ de cette mise en scène qui va massacrer inutilement notre ville sans même adresser le but visé qui est la mobilité durable.	Yannick Stromei	Nous vous remercions de votre commentaire. Bonne soirée.	03/03/2022 19:55:16	Répondu après la séance
116	Pouvez-vous nous expliquer ce que vous entendez par «arbres transplantés»? Quelles sont leurs chances de survie?	Valérie St-Martin	résolue en direct	03/03/2022 19:55:16	03/03/2022 20:02:14
117	Très bel aménagement! Qu'est-il prévu pour éviter une explosion de la circulation de transit sur la rue d'Aiguillon svp?	Valerie Borde	Merci pour votre participation! La question de la rue d'Aiguillon a déjà été abordée ce soir. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accès aux résidents tout en évitant la circulation de transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Bonne soirée.	03/03/2022 19:55:27	03/03/2022 20:41:07
118	Comment allez-vous compenser la perte des 26 cases de stationnement dans le secteur cartier-René-Levesque? Pour ma part, la construction d'un stationnement souterrain sur le terrain de l'ancienne station Shell serait une alternative de compensation qui offrirait des espaces de stationnements de courtes et moyennes durées. Vital	Vital Gauvin	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Nous vous invitons à nous soumettre vos idées dans le questionnaire en ligne qui sera accessible dès demain. Une analyse des stationnements sera réalisée à l'échelle du quartier pour laquelle les citoyens et les commerçants seront impliqués. Merci.	03/03/2022 19:55:28	03/03/2022 20:42:38

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

119	Pourquoi les zones de transitions de 30 km heure qui est une très bonne idée ne peut pas être prolongée sur tout le trajet du tramway entre Salaberry et l'Université Laval afin de sauver encore plus d'arbres.	Geneviève Gagnon	Nous prenons note de votre commentaire. Il serait intéressant d'avoir votre commentaire dans le cadre de la consultation en cours. Pour remplir le questionnaire, rendez-vous sur la page de participation publique au ville.quebec.qc.ca/consultations . Celui-ci sera disponible dès demain et jusqu'au 25 mars.	03/03/2022 19:55:31	03/03/2022 20:41:32
120	Quelles seront précisément les mesures d'atténuation pour limiter au maximum les vibrations au passage du tramway ?	Audrey Cloutier	Bonjour. Une étude d'impact vibratoire a été réalisée sur l'ensemble du parcours du tramway. Celle-ci identifie les mesures à déployer selon les secteurs, leur usage et les bâtiments sensibles qu'on y retrouve. Vous retrouverez ces études sur notre site Internet : https://tramwaydequebec.info/ressources/documentation/# . Bonne soirée.	03/03/2022 19:55:35	03/03/2022 20:39:56
121	quand les arbres seront ils coupés ? à quel mois (Mme Suzanne Verreault a dit juin 2022)est ce toujours exact ?	Dorys Chabot	Bonjour. Les arbres seront coupés uniquement quelques semaines avant le début des travaux. Ceux-ci commenceront à l'automne 2023. Merci.	03/03/2022 19:55:40	03/03/2022 20:43:25
122	Comment planifiez-vous le réaménagement de la circulation des rues au pourtour de la Grande-Allée? Que se passera-t-il quand la Grande-Allée sera fermée, comme c'est le cas lors de festivités? Les résidents devront-ils subir davantage de circulation? Peut-on prévoir des modifications pour diminuer l'incitation à utiliser ses rues. Penser de maintenir le trafic actuel déjà important en le déviant dans les autres rues n'est pas encourageant.	Mireille Grégoire	résolue en direct	03/03/2022 19:55:44	03/03/2022 20:43:48
123	Soyez transparents et dites nous que vous enverrez les prochaines manifestations des Rambos de ce monde sur Grande Allée avec accès aux Plaines tant qu'èa y être	Linda Leroux	Bonjour. Nous vous remercions de participation à la séance d'information. Le droit de manifester fait partie des droits des citoyens.	03/03/2022 19:55:58	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

124	Allez-vous finir par rejoindre l'aéroport ? C'est tout de même inouï que cet endroit ne soit pas desservi.	Marielle Jean	Bonsoir Marielle, L'aéroport de Québec est identifié pour une éventuelle phase 2 du tramway, au même titre que Charlesbourg, Lebourgneuf et la Gare du Palais. Merci pour votre commentaire;	03/03/2022 19:56:06	03/03/2022 20:33:29
125	Comptez-vous profiter de l'opportunité de la plantation des 30 mille arbres pour faire un maximum de déminéralisation et ainsi améliorer la beauté de notre ville et la qualité de son air? Vous pourriez envisager de planter ces arbres à la place des multiples stationnements (grande surface, en bordure de rue et dans les ruelles (via des programmes pour encourager les propriétaires). On peut s'attendre à de la grogne de la part des automobilistes, mais cet espace public appartient aussi aux nombreux citoyens des quartiers centraux qui utilisent des modes de transport actifs.	Ann-Julie Rhéaume	Bonjour. En effet, des projets de déminéralisation seront nécessaires dans les quartiers centraux afin d'y permettre de la plantation. Merci et bonne soirée!	03/03/2022 19:56:16	03/03/2022 20:45:17
126	À la page 77, où est rendu le poteau du côté gauche?	Benjamin Gosselin-Cliche	Bonjour. Les poteaux sont présents sur l'image. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 19:56:18	03/03/2022 20:46:45
127	Pourquoi ne voit-on pas les questions des citoyens ?	Dorys Chabot	Nous devons manuellement faire afficher chaque question. Compte tenu du volume, nous traitons une partie de ces questions en privé et nous en affichons un grand nombre aussi.	03/03/2022 19:56:20	03/03/2022 20:44:26
128	Qu'est-ce qui empêche le souterrain dans la section Cartier ?	Marielle Jean	M. Genest vient de répondre sur la longueur du tunnel : pourquoi un tunnel court a été considéré. Merci de votre question.	03/03/2022 19:56:44	03/03/2022 20:45:38
129	est-ce que les promoteurs vont pouvoir acquérir des bâtiments et proposer des projets de grande hauteur, soit plus de 3 ou 4 étages tel que c'est à l'heure actuelle?	Nicole Moreau	résolue en direct	03/03/2022 19:56:46	03/03/2022 20:47:06

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

130	Merci! Voici: -Est-ce qu'une insertion sans voie pour véhicule motorisés a été considéré? Ce qui aurait permis de réserver une voie pour les piétons, les cyclistes et les tramway. Une telle solution aurait pu, j'imagine, éviter certaines coupes d'arbres? Si non, pourquoi? -Pourquoi avoir choisi une voie partagée auto/vélo alors que, de mémoire, les données de l'INSPQ énoncent que le partage de voie est toujours la solution la plus dangereuse pour les cyclistes? Aussi, la largeur permettra-t-elle de dépassements sécuritaires des cyclistes par les automobiles?	Myriam Gagné	résolue en direct	03/03/2022 19:56:51	03/03/2022 20:45:42
-----	---	--------------	-------------------	------------------------	------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

131	Pourquoi ne pas faire un référendum sur le projet du tramway ?	Pierre Hallé	<p>Comme il a été confirmé par le maire de Québec durant l'État des lieux des 25 et 26 janvier derniers, le projet de tramway va bel et bien de l'avant. La construction du tramway est jugée nécessaire pour de nombreuses raisons.</p> <p>Tout d'abord, d'ici 15 ans, 100 000 déplacements s'ajouteront chaque jour à Québec. Pour conserver les conditions actuelles de circulation, il faudrait construire 11 nouvelles voies de circulation, soit l'équivalent des boulevards Charest et Laurier. Cependant, l'espace disponible ne le permet tout simplement pas. Ainsi, le tramway contribuera à alléger la congestion routière. 100% électrique, le tramway permettra aussi de réduire le nombre de véhicules sur les routes et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Enfin, Québec est la seule ville canadienne d'envergure sans réseau structurant de transport en commun. Le tramway rendra notre ville plus attrayante pour les futurs travailleurs. Si vous souhaitez en apprendre plus sur les raisons pour lesquelles Québec a besoin d'un tramway, merci de visiter www.tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway.</p>	03/03/2022 19:56:57	Répondu après la séance
132	Chapeau, c'est vraiment enthousiasmant de voir à quoi ressemblera notre beau quartier en 2028. Merci pour tout!	Samuel Gagnon	<p>Merci pour votre commentaire et enthousiasme, M. Gagnon! Le tramway est un projet aux nombreux bénéfices, réalisé pour les citoyens.</p>	03/03/2022 19:57:15	03/03/2022 20:34:37
133	Au début de la présentation vous avez parlé de desserte d'autobus vers la colline parlementaire, par où va passer cette desserte, par quelle rue? René-Lévesque, Chemin Ste-foy, Grande-Allée ?	Geneviève Gagnon	résolue en direct	03/03/2022 19:57:30	03/03/2022 20:46:17

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

134	J'aimerais savoir comment feront les locaux lorsqu'il y aura un déménagement dont l'entrée donne sur René-Lévesque ouest.	Francine Marcotte	résolue en direct	03/03/2022 19:58:01	03/03/2022 20:47:12
135	combien de temps vont durer les travaux, à quoi doit on s'attendre par rapport aux désagréments?	Marie-Josée Cyr	résolue en direct	03/03/2022 19:58:09	03/03/2022 20:47:16
136	Le tramway sera-t-il plus bruyant que les metrobus actuellement en service?	Samuel Gagnon	Bonsoir, Le tramway est un mode de transport silencieux, moins bruyant que les autobus actuels. Selon l'étude acoustique de 2019, le tramway n'a pas d'impact sonore sur la majeure partie du tracé du tramway (95%) et il améliore même le niveau sonore existant sur une partie du tracé (21%). Une étude mise à jour sera réalisée car, comme vous le savez, le tracé a changé depuis 2019, vers D'Estimauville.	03/03/2022 19:58:14	03/03/2022 20:38:53
137	Anticipez-vous plus de circulation sur les rue de transition (Bougainville, Des Érables, etc.)? Si oui, prévoyez-vous des mesures d'atténuation? Sinon, pourquoi?	Francois Dionne	résolue en direct	03/03/2022 19:58:22	03/03/2022 20:47:23
138	Nous comprenons c'est une question monétaire qui fait que l'entrée sous-terre se fait près du Grand Théâtre. Il nous semble qu'une entrée en sol serait vraiment plus adéquate avant. Nous trouvons que c'est un manque de vision urbanistique. Tant qu'à faire un projet aussi structurant, autant le faire pour le mieux.	Hélène Matte	Nous vous remercions de votre commentaire. Bonne soirée.	03/03/2022 19:58:35	03/03/2022 20:47:55

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

139	M Daniel Genest et vous tous parlez de consultation publique... j'aurais bien aimé qu'une vraie consultation publique soit faite... ce que je constate est que vous mettez plutôt la population devant un fait accompli vous ne faites aucune consultation ! vous nous informez de vos décisions et nous faire croire que nous pouvons donner notre avis sur vos décisions !! très désolant !	Marcoux Caroline	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la séance de ce soir et nous vous invitons à remplir le questionnaire qui sera disponible en ligne dès demain. Bonne soirée.	03/03/2022 19:59:02	03/03/2022 20:48:57
140	Il y a 2 ans, j'ai demandé s'il y avait eu une évaluation de l'impact sur la vibration pour les résidences le long de René Levesque. La réponse fut non. En avez-vous une maintenant ?	Js Roy	résolue en direct	03/03/2022 19:59:06	03/03/2022 20:49:24
141	Les arbres à l'est de la rue Turnbull seront-ils coupés ?	Gilles Fresnais	Bonjour. Les arbres se trouvant dans le secteur du Grand Théâtre ont été identifiés pour être protégés. Bonne soirée!	03/03/2022 19:59:08	03/03/2022 20:50:46
142	Pour rejoindre le questionnement de Patrice Quevillon, plus à l'est, l'impact sur la rue Turnbull.	Guy Trudel	Bonjour. Merci pour votre question. Une étude de circulation devra être réalisée à l'échelle du quartier afin de maintenir l'accès aux résidents tout en évitant la circulation de transit dans des rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. L'avenue Turnbull a été identifiée comme devant être traversante pour tous les modes notamment pour assurer la connexion entre les rues du secteur.	03/03/2022 19:59:09	Répondu après la séance
143	Pourquoi ne pas faire la portion Claire Fontaine à Belvédère ou jusqu'à Myrand souterraine ?	Pierre Canac-Marquis	Bonjour. Cette option n'est pas envisageable dans le cadre budgétaire du projet. Merci pour votre participation et bonne soirée.	03/03/2022 19:59:10	03/03/2022 20:51:48

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

144	Pourquoi faudrait-il élargir René-Lévesque Ouest, vers l'ouest à partir de Bourlamaque, pour accommoder le tramway, alors que le présent projet réduit le nombre actuel de 5 voies, soit de circulation, soit de stationnement, à 2 voies de circulation et 2 voies pour le tramway ? Trois voies de circulations ou de stationnement automobile ne suffisent-elles pas pour accommoder deux voies de tramway ?	Brian Monast	Bonjour. De façon générale, l'emprise actuelle est suffisante pour insérer les trottoirs, les voies de circulation et la plateforme du tramway. Ainsi, sur les deux tiers du boulevard, l'aménagement se fera à même l'espace actuel. Des surlargeurs sont requises pour l'insertion des stations et des refuges piétons. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 19:59:14	03/03/2022 20:53:55
145	Est-ce que la vocation de la rue Père Marquette va changer vue l'ajoute d'une piste cyclable sur le trajet.	Guillaume Bisailon	Bonjour. Il n'est pas prévu de changer la vocation de l'axe Père-Marquette. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 19:59:20	03/03/2022 20:54:33
146	Je comprends que les milliers de véhicules qui circulent actuellement sur le boulevard René Lévesque devront passer par le chemin Ste-Foy et par Grande allée et s'ajouter à la circulation actuelle. Est-ce exact?	Denis Drouin	Bonjour. Il est prévu que Grande Allée accueille une partie des véhicules qui délaissent le boulevard René-Lévesque. Dans certains cas, c'est plutôt le chemin Sainte-Foy qui offrira le meilleur itinéraire ou encore le boulevard René-Lévesque. De même, des automobilistes actuels feront le choix de changer de mode de transport, soit en optant pour le transport en commun ou le transport actif (marche et vélo). Il y aura donc une réorganisation des déplacements et des itinéraires. Merci pour votre question.	03/03/2022 19:59:22	Répondu après la séance
147	Bonjour, quel sera le niveau de vibrations qui se répercuteront dans les résidences riveraines du tracé ?	Sébastien Ivers	résolue en direct	03/03/2022 19:59:37	03/03/2022 20:55:16
148	En l'absence d'accès `transversant`` Par où les véhicules vont-ils avoir accès aux adresses opposées ?	Anne Simard	Les automobilistes devront adapter légèrement leur itinéraire. Je vous invite à prendre connaissance de cette actualité d'information. https://tramwaydequebec.info/actualites/2022-02-21-deplacements.aspx	03/03/2022 19:59:52	03/03/2022 20:49:58
149	Sur quels terrains pensez vous planter les 30 000 arbres ?	Dorys Chabot	Bonsoir, Les 30 000 arbres seront plantés le long du tracé et dans les 13 quartiers traversés par le tramway. Pour en savoir plus sur le sujet, visionnez le Facebook en direct https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=498256285233181 .	03/03/2022 20:00:04	03/03/2022 20:44:05

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

150	J'aimerais connaître la réflexion de la Ville concernant le fait que les travailleurs feront beaucoup de télétravail et donc vont moins aller au bureau et ne prendront pas le transport en commun? Comment la Ville a pris en compte les changements à la suite de la pandémie qu'on vit?	Francine Marcotte	<p>Bonjour. On ne construit pas le projet de réseau structurant de transport en commun pour aujourd'hui ou dans cinq ans, mais dans un horizon de 50 ans. Si la COVID-19 a un effet actuellement sur l'achalandage du transport en commun, elle est un phénomène ponctuel et un impact négatif à long terme est hypothétique.</p> <p>Rappelons que d'ici 2041, on prévoit 100 000 déplacements de plus par jour sur nos routes. En absorbant 53 % des déplacements additionnels anticipés, le tramway permettra d'alléger la congestion croissante du réseau routier. Ne rien faire n'est pas une option.</p>	03/03/2022 20:00:08	Répondu après la séance
151	La piste cyclable sera-t-elle maintenue sur Père Marquette ou si les vélos seront sur René-Lévesque.	Michel Cantin	Bonjour. Il n'est pas prévu de changer la vocation de l'axe Père-Marquette. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:00:21	03/03/2022 20:55:43
152	J'É DEMEURE SUR LA RUE DE BOUGAINVILLE QUEL IMPACT Y AURA T IL SUR MA RUE VUE QU'ELLE FAIT PARTIE DE LA ZONE DE TRANSITION? BEAUCOUP PLUS DE CIRCULATION???	Lorraine roberge	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accessibilité aux résidents tout en évitant le transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche.	03/03/2022 20:00:34	03/03/2022 20:57:17
153	En ce moment , prendre l' autobus coute \$3,50 , le tramway va coûter combien l'utiliser ? \$6 ou plus ?? Merci	Steph bour	Bonjour. Il est prévu que les tarifs pour l'utilisation du tramway soient les mêmes que pour l'autobus. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:00:38	03/03/2022 20:58:22

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

154	Bonsoir, merci pour l'initiative de consultation. Je constate que les habitants du quartier Saint Jean baptiste sont assez oubliés (comme souvent) et non desservis par les deux arrêts très loin. Allons-nous nous porter une attention particulière à nos besoins où c'est parce que le quartier Cartier est plus important pour vous? Je voudrais aussi savoir, l'objet du tramway sur Rene Levesque est-il de désinciter fortement les voitures? Ne croyez-vous pas que l'option privilégiée de la Ville pour des voies partagées entre automobilistes et vélos engendrera des accidents pour les gens en vélo, comme à Montréal? Je suis très surpris que cette avenue de voies partagées soient privilégiées par la Ville, est-ce en raison d'un manque d'espace? Merci pour vos réponses!	William Philippon	résolue en direct	03/03/2022 20:00:59	03/03/2022 20:58:42
-----	--	-------------------	-------------------	------------------------	------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

155	Bonjour, suivant la coupe de plusieurs arbres matures dans le quartier, quel est l'impact anticipé sur la création d'îlots de chaleur en période estivale?	Mélanie Gagné-Tremblay	<p>Bonjour. Tout au long du tracé du tramway, l'atténuation de l'effet d'îlots de chaleur sera assurée par la combinaison de plusieurs facteurs, notamment par une réduction de 53 % de la croissance prévue des déplacements automobile, le retrait de 9 500 autos à la période de pointe du matin, l'élimination ou la diminution de la circulation des autobus hybrides et diesel, la mise en place de nombreux incitatifs envers les déplacements actifs (marche et vélo), la plantation de 20 arbres pour chaque arbre retiré, une stratégie de végétalisation assurant la biodiversité et la résilience et qui propose, entre autres, une plateforme végétalisée sur 35 % du tracé et la création de nouveaux espaces publics.</p> <p>Par ailleurs, le choix des arbres et des végétaux contribuera à la signature distinctive du tramway au cœur de la ville et à l'expérience des usagers. Les arbres plantés le long du tracé contribueront à bonifier l'encadrement visuel, à préserver le caractère urbanistique unique de Québec et à améliorer la qualité de l'air grâce aux 60 000 tonnes de gaz à effet de serre (GES) qui seront évités d'ici 2041.</p>	03/03/2022 20:01:11	Répondu après la séance
156	Vous avez présenté des données précises sur le nombre d'arbres abattus dans le secteur Cartier. Pourriez-vous présenter vos projections pour les arbres abattus sur les secteurs de transition? Ai-je manqué cette information?	Marie-Hélène Blais-Bergeron	résolue en direct	03/03/2022 20:01:14	03/03/2022 20:59:20
157	L'objectif de remplacer chaque arbre abattu par 20 arbres nouveaux exige de l'espace. Est-il envisagé de proposer une plantation sur les parcelles de terrains privés le long du boulevard René-Lévesque ?	Raymond Brulotte	résolue en direct	03/03/2022 20:01:16	03/03/2022 20:50:51

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

158	Nous comprenons que si nous répondons à votre questionnaire, cela signifie que nous adhérons à votre projet. Le questionnaire comprendra-t-il une partie nous permettant d'exprimer notre insatisfaction, notre désaccord avec ce projet?	Brigitte Therrien	<p>Bonsoir,</p> <p>Au contraire, vous pourrez exprimer votre désaccord avec la proposition de la ville et nous faire part de vos préoccupations et insatisfactions, exprimer ce qui est important pour vous.</p> <p>Pour remplir le questionnaire, rendez-vous sur la page de participation publique au ville.quebec.qc.ca/consultations. Celui-ci sera disponible dès demain et jusqu'au 25 mars.</p>	03/03/2022 20:01:30	03/03/2022 20:50:29
159	Vous ne parlez pas de Grande Allée!!!!!!!!!!	Linda Leroux	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la rencontre. Grande Allée s'inscrit également dans la réorganisation des habitudes de circulation à l'échelle du quartier.	03/03/2022 20:01:32	Répondu après la séance
160	Pourra-t-on connaître les dates approximatives pour les travaux selon l'endroit où on habite ?	Marie-Hélène Savard	Les périodes de travaux se préciseront au cours des prochains mois. Nous devons d'abord sélectionner le Partenaire privé qui réalisera le projet. Celui-ci complétera la conception du projet et il nous déposera alors sa planification des travaux. À ce moment, nous aurons l'information pour rencontrer les citoyens et préciser les dates des travaux. https://tramwaydequebec.info/travaux/	03/03/2022 20:01:35	03/03/2022 20:53:54

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

161	La replantation plutôt que la sauvegarde des arbres n'est pas comparable. Des exemples passés en font foi. Sur Langelier par exemple	Anne Simard	<p>Bonjour. La priorité de la Ville est la protection des arbres lors des travaux. Plusieurs mesures sont prises en amont pour maximiser la protection : inventaire terrain afin de recenser les arbres et leur état en plus d'identifier les arbres d'intérêt pour la conservation, sondages pour mieux comprendre la localisation des systèmes racinaires et définir des zones de protection. Lorsque cela était possible, la conception a été ajustée pour permettre la protection, par exemple en réduisant certaines infrastructures, en modifiant des plans souterrains ou en proposant des méthodes spécifiques pour la réalisation des travaux. Aussi, la Ville s'entoure d'experts pour parfaire ses connaissances quant à la protection des arbres lors de grands chantiers urbains.</p> <p>Lorsque l'abattage ne peut être évité, la Ville s'est engagée à compenser chaque arbre touché par la plantation de 20 nouveaux arbres dans le même quartier et de veiller à assurer son plein développement et sa maturité (exemples : volume de sol supérieur, système de plantation multicellulaire, arrosages plus fréquents, etc.).</p> <p>D'ailleurs, une proportion des nouvelles plantations seront effectuées en amont des abattages pour s'assurer de faire croître l'indice de canopée de la ville. À ceci s'ajoute une stratégie de végétalisation qui contribuera à la signature du tramway au cœur de notre belle ville! Merci pour votre question.</p>	03/03/2022 20:01:53	Répondu après la séance
-----	--	-------------	--	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

162	<p>Pourquoi limiter les carrefours traversants à si peu de rues? Si le souci est de garantir la fluidité du tramway, ne faudrait-il pas utiliser des feux synchronisés pour pouvoir traverser du nord au sud sur plus de rues que Belvédère, Bougainville et des Érables? Par exemple, les rues Des Braves, Moncton, Bourlamaque ont toutes des feux de circulation qui permettrait de traverser à ces endroits du nord au sud (ou sud/nord). Brown est une rue très utilisées par les élèves d'Anne-Hébert, alors ça pourrait aller si on en condamne la circulation nord-sud, mais pourquoi pas les autres rues? Des Érables, Bougainville et Belvédère vont en souffrir grandement, mais les rues transversales aussi comme Père-Marquette. En effet, les gens devront utiliser ces rues pour se rendre au sud de la plateforme (ex quelqu'un qui arrive de Grande-Allée et qui veut se rendre au sud de des Braves, va prendre Belvédère et tourner à droite sur Père-Marquette pour se rendre où il veut aller sur Des Braves.)</p>	Rosemarie Allard	résolue en direct	03/03/2022 20:02:05	03/03/2022 20:59:56
163	<p>Je demeure sur la rue Chemin Ste-Foy, est-ce qu'il va avoir plus de circulation sur notre rue?</p>	James Ferrero	<p>Bonsoir, La création des voies réservées implique oui un déplacement sur les axes parallèles. Nous estimons que 79% de la circulation se dirigera vers Grande Allée. Le 21% restant se déplacera vers le chemin Sainte-Foy. Mais rappelons que l'arrivée du tramway offrira l'occasion à plusieurs personnes de délaisser la voiture, pour un mode de transport moderne, fiable et efficace (ce que nous appelons un transfert modal).</p>	03/03/2022 20:02:21	03/03/2022 21:00:24
164	<p>Vous montrez constamment de belles images avec de beaux faux arbres. Pour être honnête, présenter-nous une série réaliste de ces simulations montrant l'état attendu 1 an, 2 ans, 5 ans, 10 ans, 25 ans après l'inauguration.</p>	Denis Poussart	<p>Bonjour. Nous prenons note de votre commentaire. Les images produites incluent, dans bien des cas, les arbres actuels qui seront protégés.</p>	03/03/2022 20:02:31	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

165	Quels seront les décibels prévus lors du passage du tramway puisqu'il sera sur une dalle de béton? ce qui sera certainement bruyant.	Francine Marcotte	Bonjour. Le tramway sera propulsé à 100 % à l'électricité. Il s'agit d'un mode plus silencieux que les autobus. Vous pouvez consulter les études de climat sonore sur notre site Internet au https://tramwaydequebec.info/ressources/documentation/# . Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:02:32	03/03/2022 21:01:15
166	Quelle est la différence entre le tunnel court et le tunnel long?	Nivea Gomes	Bonjour. Le tunnel long était envisagé initialement lors du lancement du projet. À ce moment, le passage en souterrain s'effectuait au niveau de l'avenue des Érables. Pour le tunnel court, l'entrée du tunnel s'effectue plutôt à l'est de l'avenue Turnbull. Merci.	03/03/2022 20:02:46	03/03/2022 21:02:42
167	Bonjour,	Alain Audet	Bonjour! Merci pour votre participation!	03/03/2022 20:02:47	Répondu après la séance
168	J'habite sur René-Lévesque Ouest et les autobus nous empoisonnent la vie, littéralement. Merci pour ce projet emballant qui va bonifier nettement notre qualité de vie. Je suis conscient que ce sont surtout des mécontents ou des gens inquiets qui posent des questions. Je m'exprime ainsi au nom des nombreux citoyens satisfaits de ce projet.	Gilbert Morin	Il nous fait plaisir de répondre aux préoccupations des citoyens. Et nous multiplierons les occasions de discuter avec vous au cours des prochains mois. Merci de nous partager votre appréciation du projet!	03/03/2022 20:02:59	03/03/2022 20:55:39
169	Le tramway ne réglera pas la problématique des déplacements à Qbc. Le maire Labeaume affirmait que si on ne faisait pas le tramway, on frapperait un mur. Je peux vous dire qu'on va en frapper un en le faisant et plus vite encore. Simplement que le tramway prend de l'espace qui est utilisé présentement par les voitures. Et comme on prévoit une augmentation du nombre de voitures, malgré le tramway, on assistera donc à une augmentation de la congestion et une diminution de la fluidité dans la ville	Serge Routhier	Nous vous remercions de votre commentaire. Bonne soirée.	03/03/2022 20:03:06	03/03/2022 21:03:08

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

170	<p>Bonsoir! pourquoi ne pas garder ou améliorer les autobus sur tiout le parcours du tramway, avec une priorité de passage des autobus? Nulle poart il n'est question de la place des fils aériens ni du coût très élevé du déplacement des tuyauteries souterraines pour un tramway, ni de l'impoact des pannes de tramway, des accidents sur le parcours du tramway ni de l'impact des incendies sur le parcours.</p>	Louis Fontaine	<p>Bonsoir! Le réseau de transport en commun comme nous le connaissons a atteint un niveau de saturation. Plusieurs autobus se congestionnent maintenant entre eux sur leurs propres voies réservées, notamment sur le boulevard René-Lévesque et l'avenue Honoré-Mercier. Le tramway offre ainsi un véhicule plus capacitaire qui permettra de remplacer ces véhicules. Il importe de déployer ce mode lourd sur les axes où l'on retrouve une forte concentration de générateurs de déplacements ainsi qu'un important usage du transport en commun. De même, ces autobus pourront être redistribués partout sur le territoire afin d'augmenter l'offre de service et la desserte, notamment dans les banlieues. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway/.</p>	03/03/2022 20:03:17	03/03/2022 21:04:04
171	<p>Dans son rapport, le BAPE affirme que votre projet actuel de tramway n'est pas envisagé dans une perspective régionale et qu'il néglige des problématiques reliées à la périphérie. Pourquoi ne pas donner suite à cette recommandation?</p>	Louise Dubois	<p>Bonjour, Le tramway sera la colonne vertébrale d'un plus vaste réseau de transport en commun. Le RTC procède présentement à une révision complète de son réseau afin de redéployer sur le territoire les autobus qui seront remplacés par le tramway. Cela permettra d'améliorer l'offre, la fréquence et la desserte ailleurs dans la ville et dans la banlieue. C'est donc l'ensemble de l'offre en transport en commun qui sera améliorée, en offrant aux citoyens le bon mode de transport au bon endroit.</p>	03/03/2022 20:03:20	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

172	Bonjour et merci pour votre présentation. Pourquoi, si tant de défis sont présentés sur le secteur Cartier, ne décide-t-on pas d'enfouir le tramway ? Ou encore, pourquoi n'envisage-t-on pas de construire le tramway sur Grande Allée, entre Turnbull et Maguire par exemple, qui est bien moins résidentielle que René Lévesque ?	Cynthia Letarte	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Le boulevard René-Lévesque a été retenu en raison de sa centralité dans le plateau de la Haute-Ville. Il offre une bonne connexion dans les quartiers environnants tout en assurant une desserte des grands générateurs de déplacements. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:03:23	03/03/2022 21:05:37
173	Si un tramway tombe en panne, par exemple par un bri mécanique d'un caténaire, combien de temps faudra-t-il pour rétablir le service	Denis Poussart	résolue en direct	03/03/2022 20:03:38	03/03/2022 21:06:08
174	Est-ce que les diapos présentées ce soir sont disponibles pour consultation?	Michel Richard	Tous les documents ainsi que l'enregistrement de la séance seront rendus disponibles sur la page de participation publique au ville.quebec.qc.ca/consultations . Merci.	03/03/2022 20:03:42	03/03/2022 21:01:19
175	Quelles seront les compensations pour la perte des arbres sur nos terrains ?	Francine Marcotte	Si un arbre privé doit être retiré, vous serez rencontrée pour en discuter et pour discuter de son remplacement, le cas échéant. Pour les compensations, elles sont fixées selon divers critères. Chaque cas doit être analysé.	03/03/2022 20:03:48	03/03/2022 21:08:57
176	Bonsoir, avec les modifications prévues liées à l'implantation du tramway, cela entraînera sans doute des travaux d'envergure. À combien de temps évaluez-vous la durée des travaux et quels sont les accommodations prévues (circulation, bruits, etc.)?	Andréane Rousseau	résolue en direct	03/03/2022 20:03:58	03/03/2022 21:00:28
177	Je suis préoccupée par le déneigement. Comment cela va fonctionner sur les voies du tramway et routier?	Françoise Gagnon	Voici une page d'information qui devrait répondre, du moins en partie, à votre question. https://tramwaydequebec.info/projet/hiver/ Nous vous invitons également à visionner les capsules d'experts concernant l'entretien hivernal. https://tramwaydequebec.info/questions-citoyennes/?utm_source=SiteWeb_tramway&utm_medium=Bouton_accueil&utm_campaign=campagne_experts_2022&utm_content=bouton_vers_landingpage	03/03/2022 20:04:08	03/03/2022 20:56:38

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

178	La ville plante chaque année des arbres. Est-ce que ces arbres sont inclus dans le 20\1 énoncé dans la présentation, ou bien s'y ajoutent-ils?	Myriam Gagné	Ils s'ajoutent! Pour le projet, on prévoit une plantation de 30 000 arbres. Ceux-ci s'ajoutent aux 100 000 prévus dans le cadre de la Vision de l'arbre de la Ville de Québec. Pour plus d'info : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/milieunaturels/protection_milie ux_naturels.aspx	03/03/2022 20:04:12	03/03/2022 20:58:05
179	J'ai cru voir passer une solution (au manque d'espace dans le secteur Cartier) qui proposait de n'avoir qu'une seule voie de tramway (où celui-ci pourrait circuler en alternance sur une courte distance, avec une bonne synchronisation ça pourrait sûrement se faire sans trop d'impact sur son efficacité). Je n'ai toutefois pas été convaincu que cette solution ne soit absolument pas envisageable vers Cartier. Qu'en est-il? est-ce que cette solution a été étudiée à fond?	Etienne Quirion	Bonjour. Le tramway agira comme colonne vertébrale de notre système de transport en commun. La Ville n'envisage pas la mise en place d'une seule voie pour la circulation du tramway dans les deux directions. Cela aurait un effet sur la fiabilité du service et la vitesse de circulation. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:04:16	03/03/2022 21:07:58
180	Y a t il une évaluation d'impact de la circulation dans les rues perpendiculaires locales entre Grande Allee et Rene Levesque dans le secteur de transition ouest	MONIQUE LARUE	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accessibilité aux résidents tout en évitant le transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:04:20	03/03/2022 21:08:45
181	Quel sera la vitesse du tramway? merci	Céline Duguay	résolue en direct	03/03/2022 20:04:25	03/03/2022 21:08:59
182	Pour l'avenue Belvédère, actuellement nous avons une voie dans chaque sens et un stationnement sur rue de chaque côté (Ouest et Est). Est-ce que les 2 voies vont demeurer ainsi que les stationnements de chaque côté ????	Brigitte Maheux	résolue en direct	03/03/2022 20:04:30	03/03/2022 21:09:06

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

183	Que sera le diamètre du tronc des arbres qui seront plantés?	Sonia Rioux	<p>Le calibre des arbres plantés par la Ville est déjà dans les hauts standards nord-américains. Il peut varier et il est établi de manière à maximiser l'équilibre entre la survie post-plantation, la capacité de reprise rapide pour la croissance et les contraintes potentielles du site. Exemple : l'arbre planté dans une rue doit être plus gros pour survivre aux activités de déneigement que celui qui est planté à l'arrière d'une propriété privée.</p> <p>Les plantations auront lieu à différents endroits, sur propriété publique et privée, dans les quartiers traversés par le tramway.</p> <p>Une analyse détaillée est effectuée par les experts en foresterie urbaine afin de déterminer, en accord avec les conditions du site de plantation (contraintes d'espace, de sol et de circulation, environnement de croissance de l'arbre, etc.), quelles essences d'arbres peuvent être plantées. Ces choix sont également rattachés à une stratégie de biodiversité, nécessaire pour la création d'une forêt urbaine résiliente qui perdure dans le temps selon les aléas de l'environnement.</p>	03/03/2022 20:04:36	Répondu après la séance
184	<p>Bonjour,</p> <p>1) Est-ce que le système du tramway sera plus ou moins bruyant que les autobus qui circulent actuellement sur le boulevard René-Lévesque ? 2) Combien d'arbres matures sur le boulevard René-Levesque seront abattus selon vous ?</p>	Keven Gaudreau	<p>Bonjour. Le tramway sera propulsé à 100 % à l'électricité. Il s'agit d'un mode plus silencieux que les autobus. Vous pouvez consulter les études de climat sonore sur notre site Internet au https://tramwaydequebec.info/ressources/documentation/#. Pour le boulevard René-Lévesque, 235 arbres ont été identifiés pour abattage. Ainsi plus de 80 % des arbres actuels seront protégés ou transplantés. Merci pour vos questions.</p>	03/03/2022 20:04:50	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

185	Dans la section allant de Bourlamarque à Belvédère, les voies de circulation uniques seront-elles suffisamment large pour permettre l'arrêt de véhicules de livraison	Alain Audet	Bonjour. L'aménagement prévu permettra à un véhicule de se stationner à cheval sur la voie de circulation et le trottoir sans entraver la circulation des véhicules et des piétons. Cette possibilité pourra être utilisée pour du stationnement de courte durée, par exemple pour une livraison. De même, il pourrait être choisi d'utiliser un axe perpendiculaire situé à proximité.	03/03/2022 20:05:31	03/03/2022 21:12:23
186	Où peut on trouver l'échéancier des travaux sur René Lévesque ?	Dorys Chabot	Bonsoir, Nous vous invitons à consulter régulièrement cette page pour en savoir plus sur les travaux : https://tramwaydequebec.info/travaux/ .	03/03/2022 20:05:33	03/03/2022 21:08:39
187	Tous les détails d'insertion que vous présentez ne sont pas spécifiques au tramway et pourraient être effectuée avec un réseau utilisant que des autobus électriques à haut débit, lesquels ne nécessiteraient pas de labourer tout le tracé et coûterait BCP moins cher.	Denis Poussart	Si on parle uniquement de tracé en surface, le tramway peut sembler similaire à un autobus. Pourtant, il en est très différent de par ses caractéristiques particulières. Un tramway est un mode lourd de transport en commun permettant de déplacer quatre fois plus de passagers qu'un autobus régulier. C'est pour cette raison qu'il deviendra la colonne vertébrale du réseau de transport en commun à Québec. Il permet de déplacer plus de gens plus rapidement et de façon plus fiable. D'ici 15 ans, la croissance de la population et du nombre de déplacements à Québec contribuera à des périodes de congestion accentuées. Il n'est déjà plus possible d'ajouter davantage d'autobus dans les secteurs de la ville les plus achalandés. À Québec, le réseau actuel de transport en commun a atteint son point de saturation. Il est donc nécessaire de transformer l'offre de transport en commun et de choisir des véhicules de transport en commun plus capacitaires	03/03/2022 20:05:48	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

188	Pourrons-nous avoir accès à la transcription des questions et réponses. On ne peut lire les Q&R en même temps qu'écouter la présentation. Merci.	Pier Sante Volpato	Bonjour. Les questions réponses seront diffusées sur le site de la Ville avec la présentation et l'enregistrement des séances. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/index.aspx Bonne soirée!	03/03/2022 20:05:51	03/03/2022 21:13:10
189	Les autobus qui passent sur le tracé du tramway seront déplacés?	Naëlla Zafar	Bonjour. Le tramway vise à offrir un mode de transport plus capacitaire sur les axes de fort achalandage du transport en commun. Il permettra ainsi de remplacer les nombreux autobus qui y circulent présentement et d'offrir une fréquence élevée (aux 4 minutes) ainsi qu'une grande fiabilité de service (toujours à l'heure). Les véhicules ainsi libérés pourront être redistribués sur le territoire afin d'améliorer la desserte, la fréquence et le nombre de parcours. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:05:53	Répondu après la séance
190	Comment ajusterez-vous le système, au fil des années, pour adapter le tramway aux besoins qui changeront.	Denis Poussart	Avec une fréquence de 4 minutes, tramway a la capacité de transporter 3 900 personnes par direction par heure, ce qui convient à la demande projetée. Le système a la capacité d'évoluer avec une demande croissante. Par exemple, si on augmentait la fréquence aux 3 minutes, il serait possible de transporter 5 200 personnes par direction par heure.	03/03/2022 20:06:03	Répondu après la séance
191	comment allez vous gerer le flux automobile venant de René Lesvesques dans les zones de transition en le détournant avant Cartier, par exemple rue des érables ou il y a un corridor scolaire rue Crémazie, une piste cyclable Père Marquette, et de nombreux enfants à pied matin et soir.	nicolas fleury	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accessibilité aux résidents tout en évitant le transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:06:09	03/03/2022 21:14:54
192	Comment se fera la zone de transition des autobus (métrobus et express) qui arrivent et qui sortent de la colline Parlementaire?	Sylvie Demers	résolue en direct	03/03/2022 20:06:11	03/03/2022 21:02:08

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

192	Comment se fera la zone de transition des autobus (métrobus et express) qui arrivent et qui sortent de la la colline Parlementaire?	Sylvie Demers	Bonjour. Une zone de connexion est prévue pour les autobus aux stations du tramway D'Youville et Colline Parlementaire. Il n'est pas prévu que des autobus continuent de circuler sur le boulevard René-Lévesque dans le secteur des zones de transition. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:06:11	03/03/2022 21:16:21
193	remplacer un arbre d'un ou deux mètres de diamètre par 20 arbres d'un ou 2 centimètres pourra-t-il vraiment avoir un impact aussi positif pour ce qui est de la canopée? ça me paraît pour le moins optimiste	Nicole Moreau	<p>Bonjour. Le calibre des arbres plantés par la Ville est déjà dans les hauts standards nord-américains. Il peut varier et il est établi de manière à maximiser l'équilibre entre la survie post-plantation, la capacité de reprise rapide pour la croissance et les contraintes potentielles du site. Exemple : l'arbre planté dans une rue doit être plus gros pour survivre aux activités de déneigement que celui qui est planté à l'arrière d'une propriété privée.</p> <p>Une analyse détaillée est effectuée par les experts en foresterie urbaine afin de déterminer, en accord avec les conditions du site de plantation (contraintes d'espace, de sol et de circulation, environnement de croissance de l'arbre, etc.), quelles essences d'arbres peuvent être plantées.</p> <p>Une proportion des nouvelles plantations sera effectuée en amont des abattages pour s'assurer de faire croître l'indice de canopée de la ville. À ceci s'ajoute une stratégie de végétalisation qui contribuera à la signature du tramway au cœur de notre belle ville! Au final, il y aura beaucoup plus d'arbres dans les quartiers traversés que la situation actuelle. Merci pour votre question.</p>	03/03/2022 20:06:22	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

194	Question sur les bénéfices du tramway. Si je comprends bien en bus, cela me prend 15 minutes pour aller à l'université et cela me prendra 12 minutes en tramway. Je vais donc économiser 3 minutes mais cela sera plus confortable?	Denis Drouin	Plus confortable et le tramway passera à heure fixe, sans être ralenti par la circulation!	03/03/2022 20:06:22	03/03/2022 21:03:06
195	Pouvons-nous éventuellement avoir accès à l'ensemble des questions posées par les citoyens? Nous n'avons pas le temps de voir toutes les questions (et toutes les réponses) écrites.	Brigitte Therrien	Bonsoir, Oui les questions et réponses seront rendues disponibles dès que possible suivant la rencontre. Quant à l'enregistrement de la séance, vous pourrez y accéder sur la page de participation publique à ville.quebec.qc.ca/consultations . Merci pour votre intérêt et participation!	03/03/2022 20:06:27	03/03/2022 21:14:04

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

196	Pourquoi la Ville de Montréal peut, au moyen de stratégies préventives, préserver une très forte majorité de ses frênes, et pas la Ville de Québec?	Denis Poussart	<p>La Ville de Montréal utilise exactement les mêmes outils de gestion de l'agrile que la Ville de Québec. En termes de pourcentage ciblé pour la protection des arbres, nos deux villes ont des pourcentages ciblés comparables par rapport à l'inventaire de frênes initiaux (au début de l'infestation de l'agrile). De son inventaire d'arbres de rue et de parc, la Ville de Québec injecte présentement environ 4200 frênes sur un cycle de 2 ans sur un total initial d'environ 12 000 frênes. À titre comparatif, la Ville de Montréal injecte près de 50 000 sur un total initial d'environ 120 000 frênes.</p> <p>Pour Québec, chacun des frênes a fait l'objet d'une analyse multicritère pour considérer bien entendu, la santé de l'arbre, mais aussi l'environnement dans lequel il se trouve et ses diverses contributions. Il s'agit donc d'un choix réfléchi qui s'établit dans un plan long terme.</p> <p>Ceci dit, les traitements faits pour protéger les frênes ne sont qu'un moyen pour permettre un étalement des abattages potentiellement étant donné que l'agrile est présent pour y rester. Les populations d'insecte vont finir par se stabiliser et nous éviterons davantage les pointes de mortalité. L'investissement que représente aussi cette protection est assez important, soit environ 400 000 \$ pour la Ville de Québec.</p>	03/03/2022 20:06:31	Répondu après la séance
-----	---	----------------	--	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

197	Pour M. des Rivières, pourriez-vous préciser votre réponse svp, quelle est l'augmentation de trafic prévue sur d'Aiguillon selon votre modèle? La source des véhicules ne pouvant être que Honoré Mercier, en quoi leur origine change-t-elle quelque chose?	Valerie Borde	Bonjour. Selon la provenance et les destination des véhicules, certains choisiront d'opter pour de nouveaux itinéraires (par exemple le boulevard Charest). Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accès aux résidants tout en évitant la circulation de transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:06:44	Répondu après la séance
-----	--	---------------	--	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

198	<p>Ns sommes présentement dans une phase cosmétique. La problématique de fond n'a pas été analysée. Le tramway ne peut répondre adéquatement aux déplacements dans la région. En plus, à 18 km/h, il ralentira la circulation durablement, d'où une congestion et une perte de fluidité réelle. Que répondez-vous?</p>	Serge Routhier	<p>Les vitesse de circulation permises (entre les stations) varient le long du tracé du tramway. Par exemple :</p> <p>Il sera autorisé d'atteindre 70 km/h entre le boulevard Chaudière et Versant-Nord ainsi que dans la section en tunnel. Sur les boulevard des Quatre-Bourgeois et Laurier, la vitesse du tramway sera la même que les voitures, soit 50 km/h</p> <p>Dans les cas particulier, la vitesse sera abaissée à 40 km/h pour respecter le milieu traversé. Pour les secteurs à voies partagées, la vitesse du tramway entre les stations sera de 30 km/h</p> <p>Par ailleurs, dans un souci de sécurité pour tous les citoyens et puisque le tramway est sur conduite à vue, la vitesse de circulation sera adaptée pour les conditions suivantes :</p> <p>traversée piétonne avec piéton à proximité : 25 km/h traversées routières : 30 km/h entrée en station : 30 km/h</p> <p>Ainsi, la vitesse commerciale (incluant le temps d'arrêt en station) de la Ligne de tramway de Le Gendre à D'Estimauville est de 21 km/h.</p> <p>Finalement, la qualité de l'offre de service en transport en commun ne se base pas sur le simple paramètre de la vitesse commerciale. Les études de marché démontrent que la fiabilité et régularité du service, la fréquence et l'amplitude des horaires ainsi que le confort à bord et dans les</p>	03/03/2022 20:06:48	Répondu après la séance
199	<p>Peut-on avoir de l'Info sur les fils aériens? On les voir très peu dans les illustrations.</p>	Suzanne Bernier	résolue en direct	03/03/2022 20:06:50	03/03/2022 21:11:42

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

199	Peut-on avoir de l'Info sur les fils aériens? On les voit très peu dans les illustrations.	Suzanne Bernier	Bonjour. Des fils aériens sont prévus pour l'alimentation électrique du tramway. Ceux-ci sont illustrés sur les images. Pour les secteurs où des fils aériens sont toujours présents (alimentation électrique et télécommunications), ceux-ci seront enfouis sur les axes où circulera le tramway. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:06:50	03/03/2022 21:20:23
200	Un jour, allez-vous améliorer l'accès de la haute ville vers le bas de la côte St-Sacrement? Cela manque cruellement, malgré la présence en bas de la côte de nombreuses commerces ainsi que des lieux d'emploi du gouvernement et la zone industrielle...aucun vrai accès du haut vers le bas par la côte St-Sacrement, ce qui voudrait dire que je continue à y aller en auto. Merci	Rachel Benjamin	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la séance de ce soir. Celle-ci porte sur l'insertion du tramway dans les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste. Nous vous invitons à nous transmettre vos idées pour la côte Saint-Sacrement par l'entremise du 311. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:06:51	03/03/2022 21:18:20
201	J'ai la totale impression d'avoir, ce soir, en ce jour d'hui, été invité à un dîner de cons. J'ai levé la main et j'espère que vous allez me laisser m'exprimer, pacifiquement et respectueusement, verbalement.	Yannick Stromei	Bonjour. Merci pour votre participation. Des réponses seront fournies à toutes les questions que nous n'avons pas eu le temps de traiter lors de la séance.	03/03/2022 20:07:04	Répondu après la séance
202	Bonjour, est-ce que des aménagements de types noues végétalisées voire jardin de pluie seront aménagés dans cette portion du Tramway? Ces aménagements permettent de récolter les eaux de ruissellement des chaussées tout en embellissant le quartier. Le réseau Ville Éponge, https://eponge.org/ , présente des exemples québécois de pratiques de gestion optimale des eaux de pluie.	florian burkhard	résolue en direct	03/03/2022 20:07:26	03/03/2022 21:20:47

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

203	La déviation du trafic vers de plus petites rues, comme la rue Fraser, risque d'y provoquer une augmentation du trafic automobile. C'est une rue où il y a beaucoup de piétons et de cyclistes. Une augmentation de véhicules risque d'être une nuisance importante. Quel moyen pensez-vous mettre en place pour que ce nouveau transit ne constitue pas un problème pour les résidents et les piétons et cyclistes nombreux sur cette rue ?	Madeleine Huberdeau	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accessibilité aux résidents tout en évitant le transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:07:34	03/03/2022 21:22:33
204	Ne serait-il pas possible de faire un arrêt à Turnbull? Par ailleurs réduire à ce point le nombre d'arrêts et supprimer les 800/801 oblige à marcher davantage puis à traverser la moitié de la voie. Pas pratique et peu sécuritaire quand on est à mobilité réduite.	Fabien ABITBOL	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Le tramway passera d'une insertion en surface à une insertion en souterrain à l'est de l'avenue Turnbull. Ainsi, l'aménagement de la trémie (entrée et sortie du tunnel) dans ce secteur ne permet pas l'aménagement d'une station. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:07:34	03/03/2022 21:22:07
205	je remarque sur vos plans que la rue Cartier perd plusieurs espaces de stationnements, comment les commerçants feront pour accommoder leurs clients ? est ce que les rues avoisinantes deviendront surcharger de voitures ? déjà que les résidents ont besoin de se stationner dans les rues... que restera-t-il pour les détenteurs de vignettes ?	Marcoux Caroline	Bonjour. Des stationnements demeureront disponibles dans l'avenue Cartier ainsi que dans les axes à proximité. Une analyse plus fine de leur utilisation sera réalisée dans les prochains mois en collaboration avec les citoyens et les commerçants. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:07:38	03/03/2022 21:24:54
206	L'élimination du transit véhiculaire semble privilégiée sur René Lévesque, en vue de déviations sur Père-Marquette et Fraser. Qu'en sera-t-il des contraintes de direction sur Père-Marquette? Seront-elles abolies? Je vous avoue que je me demande comment je vais pouvoir circuler en quittant mon stationnement...	Sonia Rioux	Bonjour. Il n'est pas prévu de revoir l'aménagement de la rue Père-Marquette. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accessibilité aux résidents tout en évitant le transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Pour une question sur une adresse en particulier, nous vous invitons à communiquer avec le 311. Nous pourrions vous faire un suivi personnalisé. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:07:52	03/03/2022 21:26:25

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

207	Combien d'espaces de stationnement en bordure de rue seront éliminés sur René-Lévesque dans ce secteur ?	Benjamin Houde-Hostland	Bonjour. Les stationnements existants sur le boulevard René-Lévesque devront être retirés dans le cadre du projet. Des espaces pourront être maintenus dans la portion où l'insertion est souterraine. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:07:56	03/03/2022 21:28:14
208	Vous rendez compte que ces zones de transition vont créer des bouchons comme ceux qui ralentissent pour voir un accident? Et des enfants vont jouer sur le béton brûlant de l'été	florian burkhard	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Les zones de transition visent à redistribuer la circulation avant l'arrivée dans les voies partagées.	03/03/2022 20:07:58	Répondu après la séance
209	Bonjour, je demeure toujours sceptique sur le respect des limites de vitesse des automobiles (et on pourrait possiblement ajouter les motos) sur René Lévesque. Je n'ai rarement vu (ou jamais) de radar pour contrôler le tout. Devant l'option retenue ou les voitures continueront de circuler dans les 2 sens je suis inquiète sur la sécurité....	Line Picard	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. L'arrivée du tramway entraînera des modifications à nos habitudes de déplacements dans la ville. La vision proposée pour le boulevard René-Lévesque sera appuyée par des aménagements spécifiques visant à réduire les vitesses de circulation. Le cas de la rue Père-Marquette est un bon exemple du type de mesures possibles.	03/03/2022 20:08:16	Répondu après la séance
210	Pour les rues catégorisées « Modéré », est-ce que des aménagements spéciaux seront mis en place afin de faire respecter les limites de vitesses?	Guillaume Bisailon	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accessibilité aux résidants tout en évitant le transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:08:21	03/03/2022 21:31:02
211	J'ai oublié de dire que j'habite au coin de Père-Marquette et Moncton...	Rachel Benjamin	Bonjour. Nous vous remercions pour votre participation à la séance d'information.	03/03/2022 20:08:37	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

212	<p>Ceux qui ont reçu des avis d'acquisition disent que le document comporte peu de détails : on donne les dimensions de ce qui sera acheté par la Ville et un prix offert. Ça n'a aucun sens. Il faut expliquer au gens le prix offert pour chaque élément qu'on leur enlève! Je vous donne mon exemple pour illustrer mon propos : j'ai un arbre adossé au trottoir (donc, qui sera coupé) qui me sert de parasol l'été, un balcon et un escalier qui donne directement sur le trottoir (donc, qu'il faudra démolir et reconstruire avec une nouvelle configuration), etc. Tout cela fait partie de la valeur au propriétaire et vous devez en tenir compte dans les indemnisations : la jurisprudence est très claire à ce sujet. Donc, ma question : comptez-vous ventiler et chiffrer chaque élément faisant partie de l'indemnisation offerte et expliquer, pour chaque élément, par quelle logique comptable pour êtes arrivé à tel ou tel montant? Aussi, comptez-vous accompagner les citoyens pour chaque modification qui concerne leur propriété?</p>	Martin Bélanger	<p>Nous ne pouvons discuter de dossiers particuliers dans le cadre de la séance publique. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'évaluateur agréé de la Ville responsable de votre dossier. Il pourra vous expliquer la proposition de la Ville et répondre à vos questions spécifiques. Lorsque des modifications sont requises à des propriétés, la Ville offre l'accompagnement d'un architecte et d'un architecte en paysage selon les cas. Dans ce contexte, les propositions d'acquisitions incluent généralement une proposition d'aménagement qui est ensuite discutée avec le propriétaire concerné.</p>	03/03/2022 20:08:58	Répondu après la séance
213	<p>Au niveau de trafic automobile EST - OUEST à la haute ville entre Québec et Ste-Foy, quelles sont les projections de réduction de trafic automobile associée à l'introduction du tramway ?</p>	Jean Gosselin	<p>Bonjour. Nous vous remercions de votre question. Dans le cadre des études d'impact sur la circulation, il a été évalué que la mise en place du tramway permettra de limiter la dégradation des conditions de circulation que nous vivons en captant notamment plus de la moitié de la hausse de déplacements prévus. Pour tous les détails, vous pouvez consulter les études réalisées ici : https://tramwaydequebec.info/ressources/documentation/#.</p>	03/03/2022 20:09:04	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

214	Bonjour, Pourrions-nous connaître le nombre, la taille et la localisation des arbres menacés, par section? Quand les citoyens auront-ils accès à ces chiffres détaillés?	florian burkhard	Bonjour. Les plus récentes données sur la foresterie urbaine sont incluses à la diapositive 63 de la présentation. La priorité de la Ville demeure la protection des arbres lors des travaux. Plusieurs mesures sont prises en amont pour maximiser la protection : inventaire terrain afin de recenser les arbres et leur état en plus d'identifier les arbres d'intérêt pour la conservation, sondages pour mieux comprendre la localisation des systèmes racinaires et définir des zones de protection. Lorsque cela était possible, la conception a été ajustée pour permettre la protection, par exemple en réduisant certaines infrastructures, en modifiant des plans souterrains ou en proposant des méthodes spécifiques pour la réalisation des travaux. Aussi, la Ville s'entoure d'experts pour parfaire ses connaissances quant à la protection des arbres lors de grands chantiers urbains.	03/03/2022 20:09:14	Répondu après la séance
215	Bien contente de voir la suite du projet et inspirée par la projection de tracé cyclable sur Grande-Allée également. Une belle occasion de s'adapter et de voir émerger de belles choses comme l'évolution de la Place Cartier. Merci !	Maude Lagadec-Gaulin	Merci pour votre commentaire! Le tramway est un projet aux multiples bénéfiques, réalisé pour les citoyens.	03/03/2022 20:09:28	03/03/2022 20:26:54
216	Question de sécurité: si j'habite sur René-Lévesque entre la rue Cartier et la rue Bourlamaque, et qu'il y a un feu dans ma bâtisse, expliquez comment un camion d'incendie peut y accéder? Idem pour une ambulance.	Richard Royer	résolue en direct	03/03/2022 20:09:28	03/03/2022 21:29:28

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

217	<p>Bonjour à tous,</p> <p>Je tiens d'abord à souligner la grande qualité de la présentation et tout le travail effectué derrière.</p> <p>La variante 1 retenue par la Ville répond en plusieurs points aux enjeux de mobilité durable et active qui ont été soulevés depuis plusieurs années par les citoyens impliqués dans le quartier. Je veux souligner le courage de l'équipe du bureau de projet à aller de l'avant avec une solution en rues partagées avec corridors refuges. Ma question concerne la circulation des vélos, est ce que vous prévoyez une connexion spécifique du vélo-boulevard de la rue Père-Marquette avec la station Cartier par les rues partagées pour faciliter l'intermodalité?</p>	Jean-Philippe Simard	<p>Merci pour votre intervention. La Ville est à élaborer sa Vision de la mobilité active où les cheminements piétonniers et cyclables seront revus et bonifiés afin de profiter de l'arrivée du tramway et favoriser l'intermodalité. Pour suivre les étapes :</p> <p>https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/mobilite-active/</p>	03/03/2022 20:09:32	03/03/2022 21:19:48
219	<p>Bonjour, ce n'est qu'un commentaire, mais je voulais simplement vous dire que ce projet est exceptionnel. Vous avez fait vos devoirs et les avantages pour le quartier sont évidents. Merci pour cette consultation et de nous permettre de prendre des décisions face à ce projet innovant.</p>	Laurier Caron	<p>Merci de prendre le temps de nous manifester votre appréciation.</p>	03/03/2022 20:09:35	03/03/2022 21:20:08

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

218	<p>Vous dites que la COVID disparaîtra. Mais vous ignorez que de nouvelles habitudes de travail à distance se sont développées et qu'une partie significative de la diminution de dékacement va perdurer.</p>	Denis Poussart	<p>Bonjour. On ne construit pas le projet de réseau structurant de transport en commun pour aujourd'hui ou dans cinq ans, mais dans un horizon de 50 ans. Si la COVID-19 a un effet actuellement sur l'achalandage du transport en commun, elle est un phénomène ponctuel et un impact négatif à long terme est hypothétique.</p> <p>Rappelons que d'ici 2041, on prévoit 100 000 déplacements de plus par jour sur nos routes. En absorbant 53 % des déplacements additionnels anticipés, le tramway permettra d'alléger la congestion croissante du réseau routier. Ne rien faire n'est pas une option.</p>	03/03/2022 20:09:35	Répondu après la séance
220	<p>La part modale des transports actifs et collectifs se situe déjà autour de 50% dans le quartier comparativement à environ 20% dans le reste de la ville , pensez vous que le tramway augmentera la part modale des transports collectifs dans le quartier et si oui , comment ?</p>	Dorys Chabot	<p>Bonjour. Le tramway offrira un nouveau mode de transport plus capacitaire qui permettra de remplacer les nombreux autobus qui circulent présentement sur le boulevard René-Lévesque. Il offrira une fréquence élevée atteignant les 4 minutes en heure de pointe. De plus, grâce à sa plateforme exclusive et à sa priorité aux intersections, le service sera fiable et toujours à l'heure. Un véhicule ferroviaire offre aussi un niveau de confort plus élevé que les autobus.</p> <p>Le tramway agira ainsi comme colonne vertébrale du réseau de transport en commun et s'inscrira dans une vision globale de la mobilité sur le territoire. L'objectif est ainsi d'offrir plus de choix aux citoyens dans leurs déplacements quotidiens. Merci pour vos questions.</p>	03/03/2022 20:09:38	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

221	<p>Bonjour, La reponse recu est tres evasive. Je comprend le principe de fusion des stations, mais cela n'enleve en rien le fait que l'accès pour les résidents est restreint, car tous les habitants des rues que je mentionnais sont très loin des stations a distance de marche. n'est-ce pas un non sens pour un transport publique de centre-ville ?</p>	Théo Quignon	<p>Bonjour. Les localisations des stations souterraines ont fait l'objet d'une analyse fine considérant à la fois la desserte du quartier Saint-Jean-Baptiste, la faisabilité technique, les coûts et les conditions géologiques requises pour l'insertion d'une telle infrastructure. Les stations ont ainsi été localisées sur l'avenue Honoré-Mercier (entre les rues Saint-Jean et Saint-Joachim) et sur René-Lévesque face à l'édifice Marie-Guyart. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter cette présentation : https://tramwaydequebec.info/docs/20200619-Presentation_CollineParlementaire.pdf. Merci pour votre question. De plus, le RTC continuera d'offrir également des parcours sur le chemin Sainte-Foy qui permettront une offre complémentaire de service pour les résidants. Merci.</p>	03/03/2022 20:11:02	Répondu après la séance
222	<p>En lien avec les réponses de M. Marc, comment comptez-vous atténuer les bouchons sur les rues transversales au tramway ? Par exemple, Belvédère et Holland ? Est-ce que les lumières seront programmés en fonction ? Est-ce qu'un automobiliste sur la rue Belvédère direction Nord pourra rejoindre René-Lesvques en Ouest ? Ou c'est rue transversale seront uni-directionnel (aucun virage à gauche) ?</p>	Jordane Landry	résolue en direct	03/03/2022 20:11:06	03/03/2022 21:32:06
223	<p>La station Shell..c'est beau l,été,mais 8 mois,durant l,hivernale....??</p>	Mario Robin	<p>Bonjour. Il est prévu d'aménager la nouvelle place publique pour une utilisation quatre saisons. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées d'aménagement dans le cadre du questionnaire en ligne. Merci pour votre participation à la séance d'information.</p>	03/03/2022 20:11:11	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

224	compte tenu du télétravail qui sera de plus en plus populaire dans les années à venir, a-t-on fait des études sur les changements dans la clientèle qui prendra le transport en commun?	Nicole Moreau	Bonjour. Nous concevons un réseau de transport en commun pour les 50 prochaines années. La pandémie de Covid-19 est quant à elle un événement limité dans le temps. Le tramway desservira notamment les lieux d'emplois, d'études, de loisirs et de résidences. Plusieurs déplacements demeureront ainsi nécessaires, peu importe la pratique du télétravail. Le RTC demeure à l'affût de l'évolution de sa clientèle et adapte notamment ses formules de tarification. Merci de votre question.	03/03/2022 20:11:16	Répondu après la séance
225	Si je comprends bien les utilisateurs qui monter ou descendre du tramway à la station Cartier vont se retrouver dans les rues partagées avec les voitures, les vélos, les piétons, le trottinettes électriques, les manchettes, etc. !!! Est-ce bien le cas ?	Jean Jobin	résolue en direct	03/03/2022 20:11:19	03/03/2022 20:14:29
226	Qu'est-ce qu'arrive avec les autos qui stationnent sur René-Levesque actuellement?	James Ferrero	résolue en direct	03/03/2022 20:11:21	03/03/2022 20:14:25
227	La rue Père-Marquette, étant donné la présence d'obstacles, verra sans doute davantage de circulation avec des vélos, puisque bien des rues transversales à René-Lévesque seront pour ainsi dire bloquées. Même constat pour le déneigement et la cueillette de la récupération et des déchets avec des rues en cul-de-sac. Comment allez-vous faire face à ces nouveaux défis?	Serge Routhier	résolue en direct	03/03/2022 20:11:43	03/03/2022 20:23:31
228	Bonjour. Très beau projet et très utile ! Question un peu spécifique. Le projet va bonifier l'ambiance sonore du quartier. Avez-vous pensé au design sonore du projet. Donc comment le son va servir de marqueur de l'espace et de l'identité du lieu ? A t-on réfléchi à une « image » sonore du projet ?	yannick gueguen	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire et prenons bonne note de votre suggestion concernant l'image sonore. Nous ne sommes pas encore à ce point dans le projet, mais nous conservons votre suggestion. Bonne soirée.	03/03/2022 20:11:44	03/03/2022 21:33:22

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

229	M. Genest, ce que vous dites comme réponse est pour 20 heures semaine sur 24. Votre réponse est inacceptable car 89.11% du temps il n'y a PAS d'achalandage!	Yannick Stromei	Bonjour. Le système est dimensionné pour être en mesure de répondre à l'achalandage en période de pointe. De même, aux périodes de moins grande affluence, la fréquence de passage est ajustée. Ainsi, sur le boulevard René-Lévesque, le tramway atteindra une fréquence aux 4 minutes pour répondre à la demande en période de pointe, alors qu'il circulera plutôt aux 10 minutes dans les périodes plus calmes. Il en est de même pour nos routes qui ne sont pas utilisées en tout temps à 100 % de leur capacité.	03/03/2022 20:11:54	Répondu après la séance
230	1-A quel endroit exactement commence le tunnel ?	Hélène Nolin	résolue en direct	03/03/2022 20:12:00	03/03/2022 20:24:00
230	1-A quel endroit exactement commence le tunnel ?	Hélène Nolin	Bonjour. Le tunnel commencera à l'est de l'avenue Turnbull et sortira à proximité du jardin Jean-Paul-L'Allier dans Saint-Roch. Merci pour votre question et bonne soirée.	03/03/2022 20:12:00	03/03/2022 21:34:17
231	Je suis convaincue depuis le jour 1 des présentations de l'utilité du tramway. Pour avoir déjà vécu proche de travaux majeurs (Metro) je suis très inquiète surtout sur la durée et le bruit des travaux. Quelle est la durée prévue des travaux (et donc des pb d'accès à st-Jean) dans la section concernée ce soir (sortie du souterrain et travaux de surface)?	isabelle goarin	résolue en direct	03/03/2022 20:12:18	03/03/2022 20:24:10

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

232	On me dit que dans des villes comme Bordeaux et Strasbourg, aux heures de pointe, on demeure debout. La notion de confort ne s'applique pas aux heures de pointe.	Denis Drouin	<p>Une rame du tramway de Québec contient 96 places assises. En station, on prévoit un passage à toutes les 4 minutes (à l'heure de pointe).</p> <p>En comparaison...</p> <p>> 15 rames de tramway par heure = 1 440 places assises > 15 autobus articulés par heure = 675 places assises</p> <p>Ainsi, non seulement le tramway transportera-t-il plus de passagers dès sa mise en opération, mais l'offre de places assises sur le tronçon commun sera bonifiée de plus de 40%.</p> <p>Effectivement, la notion de confort ne s'applique pas uniquement aux places assises. Le simple fait de rouler sur des rails avec conduite à vue et propulsion électrique confère un sentiment de bien-être aux passagers. Lorsqu'un passager est debout, le roulement sur rail est stable et confortable (il n'y a pas de nids-de-poule sur la plateforme, par exemple). De multiples options d'appuis sécuritaires (sangles, tripodes, barres) sont disponibles.</p> <p>Une autre bonne façon de mesurer le confort à bord est de prévoir le nombre de personnes qui cohabiteront dans un véhicule. Dans les comparables que vous mentionnez (et un peu partout en Europe), ce ratio est généralement de quatre personnes par m². À Québec, un ratio plus confortable est prévu, avec seulement 3,3 personnes par m².</p>	03/03/2022 20:12:23	Répondu après la séance
-----	---	--------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

233	Sachant qu'il existe des solutions pour sauver les 1584 arbres et 3 boisés (ex passer sur Charest, autobus électriques, etc..) pourquoi avoir choisi le tramway et le parcours le plus destructeurs pour la canopée de la Ville de Québec ?	Dorys Chabot	Bonjour. Le tramway est la colonne vertébrale de notre futur réseau de transport en commun. Il implique ainsi de le déployer sur les axes où l'on retrouve une présence importante de générateurs de déplacement ainsi qu'une concentration d'utilisation du transport en commun. Le boulevard René-Lévesque répond tout à fait à ce besoin. De plus, il importe de préciser que ce sont 82 % des arbres du boulevard René-Lévesque qui seront protégés ou transplantés. À cela, s'ajoutent des efforts importants de plantation, qui débutent en amont des travaux, pour assurer une bonification de la canopée dans tous les quartiers traversés. Merci de votre question.	03/03/2022 20:12:24	Répondu après la séance
234	Et que Québec est la seule ville qui n'a pas ce type de transport revient à un parent qui se fait dire par son enfant qu'il est le seul à ne pas avoir de PlayStation 4 alors que ses amis en ont.	Yannick Stromei	Bonjour. Le tramway agira comme colonne vertébrale de notre système de transport en commun et s'inscrit dans une perspective globale de mobilité sur le territoire. Il vise à offrir plus de choix aux citoyens dans le cadre de leurs déplacements quotidiens. Merci.	03/03/2022 20:12:39	Répondu après la séance
235	M. Genest, ce que vous dites comme réponse est pour 20 heures semaine sur 168. Votre réponse est inacceptable car 89.11% du temps il n'y a PAS d'achalandage!	Yannick Stromei	Le système est dimensionné pour être en mesure de répondre à l'achalandage en période de pointe. De même, aux périodes de moins grande affluence, la fréquence de passage est ajustée. Ainsi, sur le boulevard René-Lévesque, le tramway atteindra une fréquence aux 4 minutes pour répondre à la demande en période de pointe, alors qu'il circulera plutôt aux 10 minutes dans les périodes plus calmes.	03/03/2022 20:13:08	Répondu après la séance
236	Si la population augmentera et qu'on veut amener les gens à participer au transport en commun, pourquoi pas un métro courtr (3 voitures) automatique, 24 heures par jour, sans couper d'arbres, ni déplacement de tuyauterie souterraine ??? Bordeaux a regretté d'avoir autant investi dans un tramway.	Louis Fontaine	Avec une fréquence de 4 minutes, le tramway a la capacité de transporter 3 900 personnes par direction par heure, ce qui convient à la demande projetée. Un métro serait surcapacitaire pour Québec. Le système de tramway a aussi la capacité d'évoluer avec une demande croissante. Par exemple, si on augmentait la fréquence aux 3 minutes, il serait possible de transporter 5 200 personnes par direction par heure.	03/03/2022 20:13:09	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

237	Avez-vous pensé que les résidents qui habitent entre René Lévesque et Père Marquette dans la partie entre Des Érables et DeBougainville, seront emprisonnés dans une enclave ? Qu'arrivera t il au vélo boulevard de Père Marquette ?	Louise Dubois	Bonjour. Il est prévu de maintenir le vélo-boulevard sur l'axe Père-Marquette. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accessibilité aux résidants tout en évitant le transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche. Merci pour votre question et bonne soirée.	03/03/2022 20:13:20	03/03/2022 21:35:18
238	Les problèmes de mobilité, deux fois par jour, à Québec sont aux entrées et sorties de la ville. Ce projet ne règle PAS le problème.	Yannick Stromei	Nous vous remercions de votre commentaire. Bonne soirée.	03/03/2022 20:13:44	Répondu après la séance
239	Est-ce que M. DesRivière	Pierre Lefèvre	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 20:13:56	Répondu après la séance
240	À l'été 2021, les résidents de mon immeuble ont été aux premières loges des travaux de réfection de l'avenue Murray. Nous avons connu plusieurs problèmes en matière de nuisances et de sécurité. J'ai tenté de communiquer des propositions concrètes pour l'atténuation des nuisances et l'amélioration de la sécurité mais on ne m'a jamais rappelé. Pouvez-vous me fournir les coordonnées d'une oreille attentive ?	Raymond Brulotte	résolue en direct	03/03/2022 20:14:00	03/03/2022 20:25:53
241	Quel sera l'impact de la circulation sur la rue Claire-Fontaine en direction nord, vers la rue St-Jean et le quartier S-Jean Baptiste à partir du moment où les voies seront réduites sur René-Lévesque et passeront de 4 à 2?	Geneviève Lavoie	résolue en direct	03/03/2022 20:14:08	03/03/2022 20:25:42
242	Compte tenu de l'avancement du projet, serais-ce possible de nous présenter un plan d'abattage des arbres, avec photos accompagné d'un échancier, du moins préliminaire? Pour l'instant, nous avons des chiffres, des tableaux et des pourcentages, mais pour bien comprendre, il nous faudrait une information plus visuelle et plus complète.	Anne Guerette	résolue en direct	03/03/2022 20:14:15	03/03/2022 21:35:47

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

243	SWVP arrêter de parler de train d'autobus: il s'agit de quelque chose dont on parlait à Qué.bec em 1970 !!!	Louis Fontaine	Bonjour. Merci pour votre commentaire. L'effet train-bus est une problématique réelle alors que les autobus se congestionnent maintenant entre eux sur leurs propres voies réservées. La mise en place d'un mode plus capacitaire permettra de remplacer ces nombreux véhicules tout en offrant une fréquence élevée, une plus grande fiabilité du service et un confort accru.	03/03/2022 20:14:22	Répondu après la séance
244	Quelle est votre vision sur l'augmentation de la circulation sur Grande Allee	MONIQUE LARUE	Bonjour. Il est prévu que Grande Allée accueille la plus grande portion des véhicules qui délaisseront le boulevard René-Lévesque. Dans certains cas, c'est plutôt le chemin Sainte-Foy qui offrira le meilleur itinéraire ou encore le boulevard René-Lévesque. De même, des automobilistes actuels feront le choix de changer de mode de transport, soit en optant pour le transport en commun ou le transport actif (marche et vélo). Il y aura donc une réorganisation des déplacements et des itinéraires. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:14:26	Répondu après la séance
245	La partie sous-terrainne du tramway élimiera aussi l'arrêt Ste-Geneviève qui dessert St-Jean-Baptiste, comment ce quartier sera compensé en transport en commun?	Sylvie Demers	résolue en direct	03/03/2022 20:14:31	03/03/2022 20:26:35

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

246	<p>4 milliards de \$ pour un trajet si court, et déjà si bien desservi par le RTC metro bus... . C'est désastreux. Beaucoup de béton, et d'abattages d'arbres favoriseront les îlots de chaleur. L'ambiance (confort vélo et marche) que vous voulez créer existe déjà dans le quartier Montcalm.</p> <p>Vous a-t-on demandé de travailler sur d'autres options que le tramway ? Hiver est problématique malgré technologie. Quand vous détournerez les passants, il y aura donc un déséquilibre dans la mouvance qui était naturelle. S'inspirer des métros d'Europe qui datent de tant d'années prouvent peut-être qu'un tramway à Québec, c'est trop tard. Le tramway représente exactement plusieurs bus qui se suivent.... Le bus peut dépasser alors que le tramway Que les bus s'accumulent un derrière l'autre</p>	Claudine - Québec	<p>À ce jour, plusieurs technologies sont déployées sous forme de projets pilotes ou dans des contextes qui ne sont pas les mêmes qu'à Québec.</p> <p>Souvent, plusieurs enjeux techniques restent à évaluer et nécessitent des développements importants. Dans d'autres cas, il n'existe pas de retour d'expérience de l'utilisation dans des conditions climatiques et topographiques similaires à celles de la Ville de Québec.</p> <p>En conclusion, pour bâtir la colonne vertébrale de son réseau de transport en commun, la Ville de Québec souhaite faire l'acquisition d'un matériel roulant éprouvé et adapté aux contraintes locales. C'est la raison pour laquelle elle a fait le choix d'un tramway à propulsion électrique alimenté par une ligne aérienne de contact afin de fournir aux citoyens un service de transport robuste, efficace et performant.</p>	03/03/2022 20:14:37	Répondu après la séance
247	L'Eglise saint-jean_baptiste pourrais t'elle servir de station	barabé claude	<p>Bonjour. La conception des infrastructures pour la portion souterraine (tunnel et stations) est très complexe. Plusieurs éléments doivent être considérés, dont les conditions géologiques, les infrastructures souterraines existantes (ex.: stationnement souterrain) et le tracé du tramway (ex. : niveau d'inclinaison). Le site de l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste n'a pas fait partie des sites identifiés pour accueillir une station souterraine. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter cette présentation : https://tramwaydequebec.info/docs/20200619-Presentation_CollineParlementaire.pdf. Merci pour votre question.</p>	03/03/2022 20:14:52	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

248	Compte tenu des projections de réduction de trafic automobile associée à l'introduction du tramway, mais de l'augmentation du trafic associée à l'augmentation future de la population de Québec, dans quelle mesure le Chemin Ste-Foy et la Grande-Allée pourra absorber le trafic automobile sur l'axe EST-OUEST ? Est-il prévu d'élargir les voies de Chemin Ste-Foy et/ou de la Grande-Allée afin d'absorber le volume augmenté de ce trafic automobile?	Jean Gosselin	Bonjour. Il n'est pas prévu d'élargir l'emprise du chemin Sainte-Foy ou de Grande Allée. La mise en place du tramway permettra de limiter la dégradation des conditions de circulation que nous vivons en captant notamment plus de la moitié de la hausse de déplacements prévus. L'objectif est ainsi d'offrir plus de choix aux citoyens dans le cadre de leurs déplacements quotidiens. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:14:54	Répondu après la séance
249	M. Samson parle de "fiabilité" du système dans une ville nordique. Aussi fiable qu' Ottawa?	Yannick Stromei	Voici une page d'information qui devrait répondre, du moins en partie, à votre question. https://tramwaydequebec.info/projet/hiver/ Nous vous invitons également à visionner les capsules d'experts concernant l'entretien hivernal. https://tramwaydequebec.info/questions-citoyennes/?utm_source=SiteWeb_tramway&utm_medium=Bouton_accueil&utm_campaign=campagne_experts_2022&utm_content=bouton_vers_landingpage	03/03/2022 20:14:55	Répondu après la séance
250	Mon texte n'était pas complet. Je le reprends !!!	Claudine - Québec	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 20:15:01	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

251	2- vous n 'avez pas vraiment répondu à la question relative au besoin d'un arrêt du tramway entre Cartier et la colline parlementaire. C'est loin d'être au service de la population nombreuse qui marche dans ce secteur.	Hélène Nolin	Bonjour. La localisation des stations a fait l'objet d'une analyse pointue visant à assurer une bonne vitesse d'exploitation du tramway, une desserte des quartiers environnants dans un rayon de 10 minutes de marche et une bonne connexion aux axes environnants (piétons, cyclables et routiers). L'espace disponible pour l'insertion des stations et la faisabilité technique font aussi partie des aspects analysés. Dans certains cas, ces analyses ont mené à l'optimisation du nombre de stations. L'expérience à ce sujet démontre que les usagers sont généralement prêts à allonger de quelques minutes leur temps de marche pour utiliser un mode de transport lourd comme le tramway qui offre une fréquence élevée, une fiabilité de service et un confort accru. De même, l'accessibilité aux stations a fait l'objet d'une attention particulière afin d'assurer un cheminement confortable et sécuritaire pour les piétons et les cyclistes. Pour le secteur compris entre les stations Cartier et Colline Parlementaire, le passage en souterrain et l'insertion de la trémie ajoutent une complexité quant à l'intégration d'une station supplémentaire. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:15:32	Répondu après la séance
252	Est-ce que le tramway arrête au feux de circulation dans le secteur?	Denis Routhier	Le tramway aura priorité aux différents carrefours. Toutefois, si une situation exigeait un arrêt d'urgence, le conducteur du tramway sera tout à fait en mesure d'arrêter le tramway (c'est le principe de la marche à vue).	03/03/2022 20:15:43	03/03/2022 21:26:30
253	Est-ce que M. Des Rivières pourrait préciser l'augmentation des débits véhiculaires sur les rues transversales au tracé ?	Pierre Lefèvre	Bonjour. Nous vous remercions de votre question. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accessibilité aux résidents tout en évitant le transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche.	03/03/2022 20:15:47	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

254	Est-ce que ce sera éventuellement possible d'avoir une voie cyclable directe de la colline parlementaire à l'université?	Valérie St-Martin	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Nous vous invitons à nous faire part de vos priorités d'aménagement pour le secteur dans le cadre du questionnaire en ligne. Vous pouvez également consulter cette page pour connaître la vision de la mobilité à vélo de la Ville : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deplacements/reseau_cyclable/ . Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:15:51	03/03/2022 21:37:32
255	Quand pourrons-nous avoir accès à des plans d'aménagement conceptuels à l'échelle de la station Cartier ?	Jean Jobin	Bonjour. Les plans présentés ce soir incluaient le concept d'aménagement pour la station Cartier. Pour des éléments de précision supplémentaires, vous pouvez nous acheminer vos questions par le 311. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:15:58	03/03/2022 21:39:02
256	Est-ce que c'est trop tard pour repenser le tracé pour offrir une meilleure accessibilité aux usagers et en même temps de revitaliser le centre-ville avec un tramway de surface comme recommandé dans l'étude de faisabilité P-12-600-04 livré à la Ville en 2014?	John Cisco	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Le choix du tracé et du mode de transport repose sur près de dix ans d'analyses, d'études et de consultations. Ces éléments sont donc finaux et ne changeront pas dans le cadre du projet. Vous avez tout à fait raison de mentionner que le tramway peut être un outil de revitalisation de la ville. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous adoptons une approche de façade à façade visant à revoir l'entièreté de l'espace public. À terme, les citoyens bénéficieront d'un espace mieux pensé et réparti entre les différents modes de transport, de plus de confort et de sécurité pour les déplacements actifs et d'une plus grande végétation.	03/03/2022 20:16:00	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

257	Dans le réaménagement urbain qui est prévu, est-ce qu'on prévoit augmenter la capacité d'accueil des vélos le long du réseau (racks pour attacher son vélo) et assurer le transfert sur le tramway? Et est-ce que ça sera entretenu l'hiver? On est de plus en plus nombreux à rouler l'hiver, mais on manque cruellement d'infrastructure entretenue. Est-ce que le tramway a un impact positif là-dessus ?	Guillaume Pinson	résolue en direct	03/03/2022 20:16:04	03/03/2022 21:27:01
258	oui super merci !	Françoise Tardif	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 20:16:08	Répondu après la séance
259	Est-ce que le tramway apportera une amélioration sur le bruit?	Elisabeth Forest	Bonsoir, Le tramway est un mode de transport silencieux, et l'étude acoustique réalisée en 2019 pour le projet révélait qu'avec la prise en compte des mesures d'atténuation, la mise en service du tramway n'aura aucun impact sonore sur la grande majorité du tracé (95%), et un impact bénéfique sur une partie du tracé (21%). L'étude sera mise à jour car comme vous le savez le tracé du tramway a changé depuis 2019.	03/03/2022 20:16:35	03/03/2022 20:23:34
260	Élément de réponse pour Mme Bianca Lavallée (question relative à la rue d'Aiguillon) Lors de sa réunion publique du lundi 28 février, une résolution a été prise relativement à la rue d'Aiguillon afin de rattraper dix ans de retard et atténuer une série de nuisances. Vous trouverez le compte-rendu de cette réunion sur le site de la Ville (a la rubrique conseil de quartier de saint jean baptiste) lorsqu'il aura été adopté, fin mars. Fabien Abitbol vice-président du CQSJB	Fabien ABITBOL	résolue en direct	03/03/2022 20:17:12	03/03/2022 21:39:21

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

261	est-ce qu'il est prévu d'implanter des pratiques de gestion optimales de l'eau pluviale (PGO) dans la conception?	Françoise Tardif	Bonjour. Oui, la gestion des eaux de pluie fait également partie des paramètres analysés. Celle-ci sera adaptée en fonction des secteurs, des infrastructures et des besoins. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:17:13	Répondu après la séance
262	j'habite juste a coté de l'ancienne station service (coin René Levesque ouest/Cartier), quel est l'échéancier/le plan pour les travaux ? Qu'en est-il de la décontamination du sol puisque nous sommes mitoyens du terrain ?	roxane defranceschi	Bonjour. L'échéancier de construction du tramway sera établi par le partenaire privé responsable de la conception et de la construction des infrastructures. Des séances publiques seront tenues chaque année pour bien informer les citoyens des travaux prévus et des mesures d'atténuation qui seront mises en place. Pour le site de l'ancienne station-service, c'est le propriétaire actuel qui devra procéder à sa décontamination. Nous ne connaissons pas son échéancier de réalisation en ce moment. Merci pour vos questions.	03/03/2022 20:17:31	Répondu après la séance
263	La part modale des transports actifs et collectifs se situe déjà autour de 50% dans le quartier, pensez-vous que le tramway augmentera la part modale des transports collectifs dans le quartier et si oui, comment?	Fanny Tremblay-Racicot	Bonjour. Le tramway offrira un nouveau mode de transport plus capacitaire qui permettra de remplacer les nombreux autobus qui circulent présentement sur le boulevard René-Lévesque. Il offrira une fréquence élevée atteignant les 4 minutes en heure de pointe. De plus, grâce à sa plateforme exclusive et à sa priorité aux intersections, le service sera fiable et toujours à l'heure. Un véhicule ferroviaire offre aussi un niveau de confort plus élevé que les autobus. Le tramway agira ainsi comme colonne vertébrale du réseau de transport en commun et s'inscrira dans une vision globale de la mobilité sur le territoire. L'objectif est ainsi d'offrir plus de choix aux citoyens dans leurs déplacements quotidiens. Merci pour vos questions.	03/03/2022 20:17:32	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

264	Nos arbres ne font pas que capter le CO2, comme mentionné fréquemment lors de présentation comme aujourd'hui: cette canopée permet la réduction du bruit, de garder une fraîcheur à l'intérieur des bâtiments, de nous amener une quiétude et d'améliorer notre qualité de vie. D'après vous, ça vaut combien?	Sonia Rioux	Bonjour. Tous ces éléments sont considérés dans le cadre du tramway et c'est pourquoi la Ville a pris l'engagement ambitieux de planter 30 000 nouveaux arbres dans les quartiers traversés. Ceux-ci s'ajoutent aux 100 000 plantations prévues dans le cadre de la Vision de l'arbre de la Ville de Québec. Pour plus d'info : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/milieunaturels/protection_milieux_naturels.aspx	03/03/2022 20:17:34	Répondu après la séance
-----	--	-------------	--	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

265	<p>L'insertion du tramway crée plusieurs inconvénients dans le quartier, vu notamment l'élargissement requis du boulevard René Lévesque et l'abattage conséquent d'un certain nombre d'arbres qui font partie de la signature visuelle du quartier. Est-ce que la technologie des autobus électriques a été considérée sérieusement? Le cas échéant, pour quelle(s) raison(s) n'a-t-elle pas été retenue?</p>	Brigitte Poussart	<p>Bonjour. Les autobus électriques sont un excellent moyen de transport. Dès 2025, tous les nouveaux véhicules circulant à Québec seront électriques. Le RTC procède présentement à une révision complète de son réseau afin de redéployer sur le territoire les autobus qui seront remplacés par le tramway. Cela permettra d'améliorer l'offre, la fréquence et la desserte ailleurs dans la ville. C'est donc l'ensemble de l'offre en transport en commun qui sera améliorée.</p> <p>Sur 19 km, entre Cap-Rouge et D'Estimauville, c'est le tramway qui a été retenu. C'est notamment pour sa capacité 4 fois supérieure à celle d'un autobus. De façon générale, l'emprise actuelle sur René-Lévesque est suffisante pour insérer les trottoirs, les voies de circulation et la plateforme du tramway. Ainsi, sur les deux tiers du boulevard, l'aménagement se fera à même l'espace actuel. Des surlargeurs sont requises pour l'insertion des stations et des refuges piétons. Pour ce qui est des arbres, les impacts proviennent de sources multiples et non seulement de la configuration routière. Les excavations requises et l'élalage aérien doivent aussi être considérés. Rappelons que sur le boulevard René-Lévesque, 82 % des arbres ont été identifiés pour être protégés ou transplantés.</p>	03/03/2022 20:18:03	Répondu après la séance
-----	---	-------------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

266	Plus je lis et écoute toutes les interventions/présentations, moins je comprends pourquoi le métro n'a pas été retenu: l'environnement étant LE crit(transport collectif seulement, donc moins d'autos & avantage pour connexion Rive-Nord/Rive-Sud avec aucun dommage sur l'étalement urbain, chacun laissant son 'char' dans un stationnement public), etc. etc., quitte à faire le parcours moins long et à le bonifier plus tard si on manque de \$\$\$	J. Lemieux	Le métro est surdimensionné pour les besoins de Québec. Un métro coûterait de 4 à 5 fois plus cher qu'un tramway. Avec le budget disponible, Québec se doterait d'une ligne d'environ 5 km, sans pouvoir joindre l'Université Laval à la colline Parlementaire, plutôt que ce qui est prévu avec un tramway (19 km, de Cap-Rouge à D'Estimauville). Notre priorité est de permettre à un maximum de citoyens de Québec de se déplacer facilement et d'accéder aux principaux lieux d'emploi sur le territoire.	03/03/2022 20:18:32	Répondu après la séance
267	Pourquoi ne pas considérer un réseau tout	Danielle Chapleau	Bonjour. Le tramway agira comme colonne vertébrale de notre système de transport en commun et s'inscrit dans une perspective globale de mobilité sur le territoire. Il vise à offrir plus de choix aux citoyens dans le cadre de leurs déplacements quotidiens. Merci.	03/03/2022 20:18:51	Répondu après la séance
268	Surtout, qui prendra le tramway ? certainement pas les automobilistes qui auront accès au centre-ville. C'est la banlieue qu'il faut desservir.	Claudine - Québec	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation. Le tramway sera la colonne vertébrale de notre réseau de transport en commun. Sur les axes où il remplacera les parcours d'autobus existants, ceux-ci pourront être déployés vers d'autres secteurs de la ville pour augmenter la fréquence et la desserte. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:19:06	03/03/2022 21:41:51
269	nous demeurons sur l'avenue de Bougainville nous avons déjà beaucoup de circulation car notre rue sert de transition pour se rendre à la Cote Gilmour et boulevard Champlain. Donc, en étant en plus une rue de transit (traverser le boul. R Leveque) avez-vous pensé à l'augmentation du trafic sur notre rue. Serait-il possible de ne pas rabaisser la plateforme au niveau de notre rue. Pour nous, nous aurons une diminution de notre qualité de vie.	André Simard	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Nous vous invitons à nous faire part de votre opinion quant aux intersections traversantes dans le cadre du questionnaire en ligne accessible dès demain. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:19:26	03/03/2022 21:43:05

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

270	Une surélévation de 5 cm du plateau du tramway dans le secteur de la rue Cartier sera-t-elle suffisante pour empêcher les automobiles, les vélos, etc. d'y monter ?	Jean Jobin	Bonjour. Cet aménagement est prévu uniquement dans la portion en voies partagées où la circulation s'effectuera à basse vitesse et avec de faibles débits de circulation. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:20:12	03/03/2022 21:44:17
271	Est-il possible de végétaliser l'emprise du tramway le long du boulevard renee Levesque?	Benoit Duinat	Bonjour. La plateforme sera végétalisée sur 35 % du tracé. Cette option n'est pas envisageable sur le boulevard René-Lévesque en raison des contraintes liées au déneigement. Merci de votre question et bonne soirée.	03/03/2022 20:20:21	03/03/2022 21:45:13

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

272	<p>8 minutes de marche entre la rue Cartier et l'arrêt sur la colline parlementaire. Il me semble que c'est long ?</p> <p>est-ce que le virage à gauche sera interdit le long du trajet afin d'aider à la fluidité des autos ?</p> <p>Basé sur le présent hivers ou le déneigement est nettement insuffisant . J'espère qu'il y a un plan de déneigement prévu ?</p> <p>Il y aura l'arrêt des autos pour déposer ou faire monter du monde. L'arrêt devant les magasins. Une seule voie ? Comment allez-vous contrôler ses inconvénients ?</p>	Martin Beaudet	<p>Bonjour. Les stations ont été localisées pour assurer une bonne desserte des quartiers dans un rayon de 10 minutes de marche.</p> <p>Pour les virages à gauche, ceux-ci seront interdits sur le boulevard René-Lévesque pour des raisons de fluidité et de sécurité. Puisqu'il y aura une seule voie de circulation, un véhicule à l'arrêt pour effectuer un virage à gauche génèrerait une file de véhicules en attente. De même, pour être sécuritaire, la manœuvre requiert une voie et un feu dédiés. Par contre, sur les axes perpendiculaires traversant la plateforme du tramway, de façon générale, les virages à gauche seront permis.</p> <p>Un plan de déneigement spécifique à l'arrivée du tramway est également prévu. Pour René-Lévesque, cela impliquera de réaliser un déneigement synchronisé de la plateforme et des voies de circulation. Pour plus d'information, vous pouvez consulter cette page (https://tramwaydequebec.info/projet/hiver/).</p> <p>Pour le secteur de l'avenue Cartier, l'aménagement de voies partagées et la réduction du nombre de véhicules permettront de maintenir des zones de débarcadère. De même, des espaces de stationnement seront toujours disponibles directement sur l'avenue Cartier.</p>	03/03/2022 20:20:51	Répondu après la séance
-----	---	----------------	--	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

273	Merci pour votre réponse, mais est-ce que la zone de 30 kmh va empêcher l'abattage des arbres matures du collège Garnier par exemple ?	Geneviève Gagnon	<p>Bonsoir,</p> <p>La consultation en cours se concentre sur l'insertion du tramway dans le secteur Cartier dans les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste. Nous comprenons que la protection des arbres constitue une préoccupation pour vous, nous en prenons note, n'hésitez pas à la souligner dans le questionnaire sur la consultation en cours (disponible demain jusqu'au 25 mars) : ville.quebec.qc.ca/consultations.</p> <p>Pour des questions précises sur Saint-Charles-Garnier, nous vous invitons à communiquer avec le 311 sur les heures d'ouverture (lundi au vendredi de 8h à 19h) et il nous fera plaisir d'y répondre.</p>	03/03/2022 20:20:55	03/03/2022 21:38:40
274	J'ai posé une question plus haut sur les carrefours traversants. Est-ce qu'on va y répondre?	Rosemarie Allard	Bonjour. Nous avons reçu un nombre important de questions. Nous veillerons à toutes les traiter. Merci de votre participation à la séance d'information.	03/03/2022 20:20:57	Répondu après la séance
275	Serait-il possible de considérer le carrefour Belvédère en rue partagée? Avec les commerces présents, cela dynamiserait la place.	Matte Catherine	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Un aménagement en voie partagée n'est pas envisagé dans ce secteur en raison de la présence d'une zone de connexion avec les autobus en provenance de la côte de la Pente-Douce. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:21:21	03/03/2022 21:46:34

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

276	de bus électriques, un système intelligent et vert, tel que présenté par les experts Gosselin, Laurendeau et Poussart dans Le Soleil récemment?	Danielle Chapleau	<p>À ce jour, plusieurs technologies sont déployées sous forme de projets pilotes ou dans des contextes qui ne sont pas les mêmes qu'à Québec.</p> <p>Souvent, plusieurs enjeux techniques restent à évaluer et nécessitent des développements importants. Dans d'autres cas, il n'existe pas de retour d'expérience de l'utilisation dans des conditions climatiques et topographiques similaires à celles de la Ville de Québec.</p> <p>En conclusion, pour bâtir la colonne vertébrale de son réseau de transport en commun, la Ville de Québec souhaite faire l'acquisition d'un matériel roulant éprouvé et adapté aux contraintes locales. C'est la raison pour laquelle elle a fait le choix d'un tramway à propulsion électrique alimenté par une ligne aérienne de contact afin de fournir aux citoyens un service de transport robuste, efficace et performant.</p>	03/03/2022 20:21:41	Répondu après la séance
277	Pourquoi nous présenter des détails alors qu'on ne nous a jamais présenté les avantages et inconvénients des tramway, métro léger et autobus bi-articulés?	Louis Fontaine	<p>Bonjour. La séance de ce soir porte sur l'insertion de surface du tramway dans les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste et non sur le choix d'un mode de transport. Nous vous remercions de votre participation. Bonne soirée.</p>	03/03/2022 20:22:16	03/03/2022 21:47:41

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

278	<p>Le chemin Ste-Foy, déjà étroit, deviendra un axe routier ouest-est très fréquenté aux heures de pointes. Avez-vous des données (ex: modélisation du trafic) permettant d'évaluer les impacts aux endroits stratégiques. Notamment lors des tournages à gauche vers la pente douce (effet domino, ça bouchonne déjà), lorsque des remblais de neige restreint les voies, près des carrefours de Salaberry et Turnbull qui deviendront transitoires, voire pour les résidents souhaitant sortir simplement de la rue.</p>	Simon Fortin	<p>Bonjour. Il est prévu que Grande Allée accueille la plus grande portion des véhicules qui délaisseront le boulevard René-Lévesque. Dans certains cas, c'est plutôt le chemin Sainte-Foy qui offrira le meilleur itinéraire ou encore le boulevard René-Lévesque. De même, des automobilistes actuels feront le choix de changer de mode de transport, soit en optant pour le transport en commun ou le transport actif (marche et vélo). Il y aura donc une réorganisation des déplacements et des itinéraires. Des travaux ont aussi été réalisés afin de relier le chemin Sainte-Foy et la Grande Allée au gestionnaire artériel. Celui-ci permet la gestion en temps réel des feux de circulation afin d'assurer la fluidité de la circulation. Merci pour votre question.</p>	03/03/2022 20:22:38	Répondu après la séance
279	<p>Plus je lis et écoute toutes les interventions/présentations, moins je comprends pourquoi le métro n'a pas été retenu, Quitte à faire le parcours moins long et à le bonifier plus tard en ajoutant des segments si on manque de \$\$\$\$. Pas de fils, pas de plateforme, et j'en passe! L'environnement étant LE critere au 21e Siecle (transport collectif uniquement et dans toutes le directions, donc moins d'autos & avantage pour connexion Rive-Nord/Rive-Sud avec aucun dommage sur l'étalement urbain, chacun laissant son 'char' dans un stationnement public), etc. etc., peu ou pas de coupes d'arbres centenaires, irremplacables dans ce secteur / 20 arbres plantés ailleurs pour compenser n'est pas une solution.</p>	J. Lemieux	<p>la Ville de Québec encadre strictement tous les nouveaux projets d'infrastructures – comme le tramway – pour protéger la forêt urbaine. Le tramway de Québec est inspiré des grands projets à l'européenne, c'est-à-dire fortement intégrés à la vie urbaine. Tout l'espace compris d'une façade à une autre sera réaménagé le long du tracé. L'intégration du tramway dans la ville sera exemplaire car aucun détail ne sera laissé au hasard.</p> <p>Lors de la conception, l'équilibre doit être maintenu entre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Offrir un service de transport en commun attractif, sécuritaire et performant 2) Répondre aux besoins des quartiers traversés (partage de la route, espaces publics, qualité de vie, etc.) 	03/03/2022 20:23:03	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

281	Je suis propriétaire d'un condo sur le boulevard René-Lévesque Ouest. En juin 2020, nous (et plusieurs autres propriétaires aux alentours) avons reçu un court avis d'expropriation partielle, sans aucune autre précision, et depuis nous n'avons pu obtenir aucun renseignement supplémentaire. Pourriez-vous nous informer à quel moment nous recevrons plus d'informations? S'agit-il de nos terrains? Et de quelle portion de nos terrains? Merci.	Ljiljana Jureta	Bonsoir, Nous vous invitons à communiquer avec le 311 ou avec la personne-contact identifiée dans la lettre à laquelle vous faites référence. Un évaluateur agréé pourra assurer un suivi spécifique à votre situation.	03/03/2022 20:23:09	03/03/2022 21:44:41
280	Au lieu de couper plusieurs arbres matures le long de René-Lévesque comme il est prévu, avez-vous pensé à plutôt d'abord couper les grosses branches qui pourraient toucher aux fils d'alimentation électrique du tramway mais qui ne tueront pas malgré tout ces arbres (par expérience, ils s'adaptent de façon surprenante) puis établir une routine	Robert Filion	Bonjour. La Ville a réalisé un inventaire de chaque arbre présent sur le tracé du tramway afin notamment d'en évaluer l'état. Lorsque c'est possible et sécuritaire, un élagage sera réalisé sur les arbres afin d'en assurer la protection. Dans d'autres cas, l'élagage requis serait trop important et entraînerait un dépérissement rapide de l'arbre. Il s'agit ainsi	03/03/2022 20:23:09	Répondu après la séance
282	Comment va-t-on assurer que les automobilistes respectent la vitesse?? Dans mon expérience, même à côté d'une école primaire (Anne-Hébert) sur le chemin Ste Foy, je constate que les gens continuent à foncer (70 km/l'heure), malgré le panneau qui précise 30 km/heure!!!! Cela, je le vois tous les jours!!! La plupart des conducteurs malheureusement ne ralentissent pas. Comment vraiment assurer qu'ils ralentissent??	Rachel Benjamin	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. L'arrivée du tramway entraînera des modifications à nos habitudes de déplacements dans la ville. La vision proposée pour le boulevard René-Lévesque sera appuyée par des aménagements spécifiques visant à réduire les vitesses de circulation. Le cas de la rue Père-Marquette est un bon exemple du type de mesures possibles.	03/03/2022 20:23:11	Répondu après la séance
283	Va-t-il y avoir une nouvelle consultation avec les citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste concernant spécifiquement comment sera inséré le tunnel pour le tramway?	Roxanne Turcotte-Vachon	Les citoyens du quartier seront rencontrés ce printemps afin de discuter de l'insertion du tunnel dans le secteur. Suivez les communications à cet effet.	03/03/2022 20:24:04	03/03/2022 21:42:25
284	Station Cartier, je salue l'idée de la mini forêt et des voies de circulation mixtes mais je ne vois pas où se fait l'embarquement des passagers, direction ouest	Michel Richard	Bonjour. La station Cartier sera aménagée avec des quais décalés. Le quai en direction ouest sera situé face à la boutique Zone alors que celui en direction est se trouvera face à la nouvelle place publique. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:24:16	03/03/2022 21:49:54

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

285	J'aurais bien apprécié avoir des informations complètes, vos images ne montrent aucunement les pylônes de plus de 8 mètres de hauteur qui seront érigés tout au long du parcours	Steph bour	Bonjour. Les poteaux et les fils du tramway sont inclus dans les images diffusées. La Ville déploie une attention particulière à l'intégration urbaine de ces infrastructures. Notamment, elle prévoit de mutualiser les poteaux, c'est-à-dire d'utiliser un même poteau pour plusieurs équipements comme l'éclairage urbain et le soutien de la ligne d'alimentation du tramway. De même, dans les secteurs où des fils aériens sont toujours présents pour l'alimentation en électricité ou en télécommunications, il est prévu de procéder à leur enfouissement. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter cette présentation : https://tramwaydequebec.info/docs/presentation_technique_20220125.pdf . Merci pour votre question.	03/03/2022 20:24:19	Répondu après la séance
286	Comment prenez-vous en compte les effets de la pandémie sur les changements sur le travail qui est devenu plutôt du télétravail? Le centre-ville ne sera plus aussi achalandé qu'avant la pandémie?	Francine Marcotte	Bonjour. Nous concevons un réseau de transport en commun pour les 50 prochaines années. La pandémie de Covid-19 est quant à elle un événement limité dans le temps. Le tramway desservira notamment les lieux d'emplois, d'études, de loisirs et de résidences. Plusieurs déplacements demeureront ainsi nécessaires, peu importe la pratique du télétravail. Rappelons que d'ici 2041, on prévoit 100 000 déplacements de plus par jour sur nos routes. En absorbant 53 % des déplacements additionnels anticipés, le tramway permettra d'alléger la congestion croissante du réseau routier. Ne rien faire n'est pas une option. Merci de votre question.	03/03/2022 20:24:25	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

287	<p>À quand une étude impartiale, menée par une commission dont la nomination des membres reposerait sur l'approbation par les principales parties intéressées et dont le mandat consisterait à évaluer les avantages et désavantages respectifs des autres solutions de transport en commun *dont on n'a pas initialement tenu compte* et qui sont actuellement mises de l'avant par divers groupes, notamment celle d'un réseau plus développé d'autobus électriques et celle d'un métro léger ?</p>	Brian Monast	<p>Bonjour. Les choix actuels reposent sur nombre d'études et de consultations réalisées par la Ville et le RTC depuis plus d'une décennie, dont le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec, l'étude de faisabilité tramway-SRB, l'étude d'avant-projet SRB Québec-Lévis et aux conclusions de la consultation sur la mobilité durable. Le choix du tramway comme colonne vertébrale du réseau de transport en commun de Québec a également été confirmé par l'Étude comparative des modes de transport lourd sur rail et par la contre-expertise produite par deux experts de HEC Montréal ainsi que par plusieurs experts indépendants consultés à ce sujet dans le cadre de l'audience publique du BAPE.</p>	03/03/2022 20:24:30	Répondu après la séance
			<p>La Ville de Québec demeure ainsi convaincue que le tramway est le mode qui répond le mieux à ses besoins puisqu'il offre une capacité correspondant à l'achalandage anticipé et des coûts de construction en adéquation avec le financement disponible. De plus, le tramway représente une opportunité inouïe de requalification urbaine. En effet, sur le tracé, tout l'espace compris d'une façade à une autre sera revu afin de soutenir les différentes fonctions urbaines qui s'y trouvent. Ce réaménagement entraînera notamment le renouvellement du mobilier urbain, la bonification de la canopée, le remplacement des infrastructures (chaussées, trottoirs, etc.) et l'ajout d'espaces sécuritaires pour les piétons et les cyclistes. L'intégration du tramway aura pour effet de transformer les quartiers traversés et d'y améliorer la qualité</p>		
288	<p>Qu'allez-vous faire pour la section entre Myrand et McGuire avec les 2 cimetières qui rendent l'espace très étroit?</p>	Serge Routhier	<p>À cet endroit, le tramway sera inséré en site banal c'est-à-dire que sur une courte section, les autos circuleront sur la plateforme du tramway qui sera au niveau de la chaussée.</p>	03/03/2022 20:24:31	03/03/2022 21:44:36

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

289	Bonjour, merci pour la bonne présentation. J'aimerais savoir s'il y aura des mesures mises en place pour limiter la vitesse des automobiles sur les voies partagées à 20km/h, par exemple des dos d'âne. Merci	Marie-Ève Delage	Bonjour. Merci pour votre commentaire. Les aménagements prévus visent à ce que les piétons puissent s'approprier l'espace et à assurer une réduction des vitesses et des débits de circulation. Bonne soirée.	03/03/2022 20:24:31	03/03/2022 21:52:07
290	Au départ, j'étais favorable au tramway mais à la vue de la présentation, je le suis beaucoup moins. En effet, ma mobilité en sera davantage compliquée et je fais partie des 70 ans et plus. Le tramway me complique la vie. Beaucoup moins enchantée!	Danielle Roberge	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. La mise en place du tramway vise à offrir plus de choix aux citoyens dans le cadre de leur déplacement. Le projet offre l'occasion de redistribuer l'espace public entre les différents modes, notamment pour accroître la sécurité des piétons. Pour les déplacements en automobile, il sera nécessaire de revoir certains itinéraires. Mais, à terme, tous les secteurs demeureront facilement accessibles à tous.	03/03/2022 20:24:38	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

291	Pourquoi le tramway, qui est un très gros projet d'infrastructures, n'a pas fait l'objet d'un référendum? Toujours possible de demander l'avis de la population...	Dorys Gosselin	<p>Comme il a été confirmé par le maire de Québec durant l'État des lieux des 25 et 26 janvier derniers, le projet de tramway va bel et bien de l'avant. La construction du tramway est jugée nécessaire pour de nombreuses raisons.</p> <p>Tout d'abord, d'ici 15 ans, 100 000 déplacements s'ajouteront chaque jour à Québec. Pour conserver les conditions actuelles de circulation, il faudrait construire 11 nouvelles voies de circulation, soit l'équivalent des boulevards Charest et Laurier. Cependant, l'espace disponible ne le permet tout simplement pas. Ainsi, le tramway contribuera à alléger la congestion routière. 100% électrique, le tramway permettra aussi de réduire le nombre de véhicules sur les routes et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Enfin, Québec est la seule ville canadienne d'envergure sans réseau structurant de transport en commun. Le tramway rendra notre ville plus attrayante pour les futurs travailleurs. Si vous souhaitez en apprendre plus sur les raisons pour lesquelles Québec a besoin d'un tramway, merci de visiter www.tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway.</p>	03/03/2022 20:24:42	Répondu après la séance
-----	--	----------------	--	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

292	Qu'est-ce qu'on entend par 'structurant' ?	Brian Monast	Bonjour. La notion de réseau structurant de transport en commun est utilisée pour décrire un, ou un ensemble de parcours offrant un niveau de service suffisant pour influencer l'organisation du territoire – en favorisant par exemple la densification des villes. Ce réseau joue également un rôle déterminant dans l'organisation de l'ensemble des transports en commun d'une région. La notion de structurant découle de la qualité de l'offre de service et de l'articulation étroite entre la planification de la mobilité et l'aménagement du territoire. Pour Québec, le tramway agira ainsi comme la colonne vertébrale de notre réseau de transport en commun qui sera intégrée à l'intérieur d'une vision globale de la mobilité sur notre territoire. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:24:47	Répondu après la séance
293	Pourquoi ne pas privilégier la variante 2 (une seule voie de circulation) sur tout le boulevard René-Lévesque, on pourrait ainsi diminuer l'emprise du tramway et sauver les arbres?	Claude Racine	Bonjour. La mise en place d'une seule voie de circulation implique des enjeux importants pour l'accessibilité aux propriétés situées sur le boulevard René-Lévesque. Dans ce contexte, toutes les propriétés situées du côté de la plateforme du tramway perdraient l'accès par véhicules à leurs propriétés. Cette solution ne nous semble donc pas envisageable dans le contexte urbain de René-Lévesque. De plus, les impacts sur les arbres ne proviennent pas uniquement de la configuration routière. Dans certains cas, ceux-ci sont imputables aux excavations souterraines requises ou encore au dégagement aérien. Pour plus d'information au sujet de la foresterie urbaine, vous pouvez consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/actualites/2022-03-02-foresterie.aspx . Merci pour votre question.	03/03/2022 20:24:49	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

294	Est-ce que les arbres matures des terrains du collège Garnier et des services diocésains seront abattus. Des arbres de 75 à 100 ans. Quels sont vos solutions pour éviter ce carnage, pourquoi ne pas prolonger la zone de 30 kmh plus loin vers l'ouest pour éviter ça ?	Geneviève Gagnon	Bonjour. La séance de ce soir ne traite pas spécifiquement de ce secteur. La Ville revoit présentement l'aménagement de cette station afin d'accroître la protection des arbres. Le tout sera soumis pour consultation à la population. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:24:55	03/03/2022 21:54:12
295	De Anny & Eric Pouvez-vous précisez comment le déneigement sera fait svp ? Est-ce que la neige devra être accumulée sur les trottoirs avant d'être ramassée ?	Eric Gilbert	Pour avoir de l'information sur comment se fera le déneigement, je vous invite à consulter cette page et les animations s'y retrouvant. https://tramwaydequebec.info/projet/hiver/ Nous vous invitons également à visionner les capsules d'experts concernant l'entretien hivernal. https://tramwaydequebec.info/questions-citoyennes/?utm_source=SiteWeb_tramway&utm_medium=Bouton_accueil&utm_campaign=campagne_experts_2022&utm_content=bouton_vers_landingpage	03/03/2022 20:25:04	03/03/2022 21:45:59
296	PS: et le métro a combiner au 3e lien tant désiré par la CAQ, mais en transport collectif SEULEMENT: pas d'autos, pas d'autos..., moins de circulation et moins de destruction de l'environnement.	J. Lemieux	Le métro est surdimensionné pour les besoins de Québec. Un métro coûterait de 4 à 5 fois plus cher qu'un tramway. Avec le budget disponible, Québec se doterait d'une ligne d'environ 5 km, sans pouvoir joindre l'Université Laval à la colline Parlementaire, plutôt que ce qui est prévu avec un tramway (19 km, de Cap-Rouge à D'Estimauville). Notre priorité est de permettre à un maximum de citoyens de Québec de se déplacer facilement et d'accéder aux principaux lieux d'emploi sur le territoire.	03/03/2022 20:25:22	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

297	<p>Vous ne nous consultez pas, vous vendez votre projet qui est d'emblée rejeté par la majorité des citoyens. Si vous voyiez vous visages et regards vous comprendriez que l'on VOIT que vous mêmes n'êtes pas convaincu(e)s ni à l'aise avec vos explications. Et M. Genest, Cessez de dire que nous sommes la seule ville sans ce type de transport. Ça fait l'enfant qui tape du pied pour avoir un jouet que son voisin a et qu'il n'a pas. Et M. Calderon, vos abris à \$1 250 000 chacun on peut s'en passer.</p>	Yannick Stromei	<p>Bonjour. Le tramway agira comme colonne vertébrale de notre système de transport en commun et s'inscrit dans une perspective globale de mobilité sur le territoire. Il vise à offrir plus de choix aux citoyens dans le cadre de leurs déplacements quotidiens. Merci.</p>	03/03/2022 20:25:24	Répondu après la séance
-----	---	-----------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

298	Monsieur Barbeau a raison, pourquoi ne pas faire un référendum une fois pour toute!	Linda Leroux	<p>Comme il a été confirmé par le maire de Québec durant l'État des lieux des 25 et 26 janvier derniers, le projet de tramway va bel et bien de l'avant. La construction du tramway est jugée nécessaire pour de nombreuses raisons.</p> <p>Tout d'abord, d'ici 15 ans, 100 000 déplacements s'ajouteront chaque jour à Québec. Pour conserver les conditions actuelles de circulation, il faudrait construire 11 nouvelles voies de circulation, soit l'équivalent des boulevards Charest et Laurier. Cependant, l'espace disponible ne le permet tout simplement pas. Ainsi, le tramway contribuera à alléger la congestion routière. 100% électrique, le tramway permettra aussi de réduire le nombre de véhicules sur les routes et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Enfin, Québec est la seule ville canadienne d'envergure sans réseau structurant de transport en commun. Le tramway rendra notre ville plus attrayante pour les futurs travailleurs. Si vous souhaitez en apprendre plus sur les raisons pour lesquelles Québec a besoin d'un tramway, merci de visiter www.tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway.</p>	03/03/2022 20:25:36	Répondu après la séance
299	c'est vrai qu'il y avait des trains d'autobus aux heures de pointe (seulement) antérieurement à la pandémie, je suis très loin d'être sûre que c'est encore le cas et que ce sera le cas dans l'avenir	Nicole Moreau	Nous vous remercions de votre commentaire. Bonne soirée.	03/03/2022 20:25:44	03/03/2022 21:55:52
300	Comment va se faire le déneigement des rues partagée dans le secteur de la rue Cartier ?	Jean Jobin	résolue en direct	03/03/2022 20:25:50	03/03/2022 21:54:24

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

301	Pour le RTC: À Toronto, les transports en commun sont gratuits pour les 18 ans et moins, ce qui entraîne une adhésion maximale au transport en commun, en créant des habitudes pour l'âge adulte. Avez-vous considéré une telle possibilité?	Myriam Gagné	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Le RTC demeure à l'affût des pratiques et adapte son offre tarifaire lorsque possible.	03/03/2022 20:25:51	Répondu après la séance
302	Est-ce qu'il y aura toujours des bus sur chemin ste-foy et grande allée dans l'axe est-ouest	Céline Duguay	Bonjour. Oui des services d'autobus seront toujours présents sur ces axes. Merci de votre participation et bonne soirée.	03/03/2022 20:25:54	03/03/2022 21:55:10
303	pourquoi tout cela ne se ferait pas avec des autobus articulés ?	Louis Fontaine	Pourquoi ne pas simplement ajouter des autobus? Parce que le transport en commun est déjà saturé. Le transport en commun est un moyen efficace pour lutter contre la congestion. Alors que la demande en transport en commun augmente, on ajoute des autobus et on augmente leur fréquence. Aujourd'hui, le réseau actuel a atteint son point de saturation. On ne peut plus ajouter d'autobus car ils se congestionnent entre eux dans leur voie réservée. Je vous invite à écouter ceci afin de comprendre l'effet train-bus. https://www.youtube.com/watch?v=-y9dpax7xeM Il faut transformer l'offre de transport en commun. Comment? En choisissant des véhicules qui transportent plus de passagers à la fois.	03/03/2022 20:25:55	03/03/2022 21:48:39
304	(Si je demande cela, c'est parce qu'on n'indique pas en-dessous que quelqu'un va y répondre en direct...)	Rosemarie Allard	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 20:26:17	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

305	<p>Sera t'il possible de passer facilement du quartier saint-jean à l'avenue cartier? À pied, à vélo etc...</p> <p>D'ailleurs croyez vous que la circulation augmentera sur la rue saint-jean et chemin sainte-foy à l'intersection sallabery?</p> <p>Il est déjà difficile de circuler à vélo sécuritairement...je m'inquiète sur cet aspect.</p>	Michaël Vignola	<p>Bonjour. La circulation des piétons et des cyclistes s'effectuera facilement entre le quartier Saint-Jean-Baptiste et l'avenue Cartier en raison des nombreuses intersections traversantes qui sont prévues. De plus, l'option privilégiée par la Ville, c'est-à-dire la mise en place de voies partagées dans le secteur de l'avenue Cartier, offrira un niveau de confort et de sécurité élevé pour le transport actif.</p> <p>Il est prévu que Grande Allée accueille la plus grande portion des véhicules qui délaissent le boulevard René-Lévesque. Dans certains cas, c'est plutôt le chemin Sainte-Foy qui offrira le meilleur itinéraire ou encore le boulevard René-Lévesque. De même, des automobilistes actuels feront le choix de changer de mode de transport, soit en optant pour le transport en commun ou le transport actif (marche et vélo). Il y aura donc une réorganisation des déplacements et des itinéraires. Merci pour vos questions.</p>	03/03/2022 20:26:22	Répondu après la séance
306	<p>Le tramway aura-t-il la priorité de faire changer les feux de circulation aux intersections qui croisent perpendiculairement René-Lévesque comme Myrand, Maguire-Painchaud, Marguerite-Bourgeoys, Holland, Belvédère, Bougainville, et ainsi arrêter les voitures qui ont un feu vert pour croiser René-Lévesque.</p>	Pierre Gagnon	<p>Le tramway aura priorité aux carrefours traversants et donc oui, les feux de circulation seront au vert à l'approche de l'arrivée du tramway.</p>	03/03/2022 20:26:41	03/03/2022 21:49:33
307	<p>Où sont vos études qui démontrent un gain "net" d'implanter ce système qui a été rejeté du revers de la main par le BAPE lui-même?</p>	Yannick Stromei	<p>Bonjour. Toutes les études sont accessibles sur notre site Internet au https://tramwaydequebec.info/ressources/documentation/#. Merci et bonne soirée.</p>	03/03/2022 20:26:51	03/03/2022 21:56:30
308	<p>Je veux spécifier que je suis 200 % pour le tramway, mais il faut qu'il s'intègre dans le quartier et il faut privilégier le transport actif et collectif au transport automobile qui est surtout un transport de transit.</p>	Geneviève Gagnon	<p>Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Nous vous invitons à nous faire part de votre opinion dans le cadre du questionnaire qui sera accessible en ligne dès demain. Merci et bonne soirée,</p>	03/03/2022 20:27:06	03/03/2022 21:57:21

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

309	Présentement, je peux prendre le métrobus et en 10 minutes, je suis à Laurier Québec alors que la vitesse est de 50 km/h. Avec le tramway, qui circule à 18 km/h sur une artère rectiligne de type américain, quel en sera ou en seront les avantages en terme de rapidité?	Serge Routhier	Bonjour. Merci pour votre question. Le tramway offrira une haute fréquence de service pouvant atteindre les 4 minutes en heure de pointe sur le boulevard René-Lévesque. Grâce à sa plateforme dédiée et sa priorité aux intersections, il offrira également une fiabilité de service, c'est-à-dire qu'il sera toujours à l'heure puisque non soumis aux aléas de la circulation. Finalement, un mode ferroviaire offre un niveau de confort plus élevé pour les usagers qu'un autobus.	03/03/2022 20:27:35	Répondu après la séance
-----	---	----------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

310	Qu'arrivera-t-il avec les stationnements sur René Lévesque entre des érables et Turnbull ? Les camions de livraison ? Le ramassage de la neige ? Les poubelles ?	Sylvain Langlois	<p>Bonjour. Les stationnements dans la rue ne seront plus possibles sur le boulevard René-Lévesque après l'implantation du tramway en surface. Pour le secteur spécifique de l'avenue Cartier, l'insertion privilégiée avec les voies partagées permettra de maintenir des zones de débarcadère pour les commerces. Sur le reste du boulevard, différentes options seront possibles pour les livraisons comme l'utilisation du stationnement privé, l'usage d'un axe perpendiculaire ou encore un stationnement temporaire à cheval entre la voie de circulation et le trottoir. En effet, les dimensions prévues pour les infrastructures permettront cette manoeuvre sans entraver la circulation des véhicules et des piétons.</p> <p>Pour le déneigement, il est prévu que celui-ci soit synchronisé entre la plateforme du tramway et la voie de circulation. Le ramassage sera effectué la nuit comme c'est le cas actuellement. Pour plus d'information, vous pouvez consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/projet/hiver/. La gestion de la collecte des matières résiduelles sera revue sur le boulevard René-Lévesque. La collecte s'effectuera par petits tronçons (entre deux coins de rue) afin d'éviter d'entraver la voie de circulation. Merci pour vos questions.</p>	03/03/2022 20:27:47	Répondu après la séance
-----	--	------------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

311	<p>Vous parlez de fiabilité du tramway. Vous confondez fiabilité avec régularité. Si une unité de tramway tombe en panne, tout le réseau sera paralysé pour des heures. Votre système est plein de points de rupture unique mais vous n'avez pas l'air de comprendre de quoi il s'agit, bien que ce soit un concept fondamental en ingénierie.</p>	Denis Poussart	<p>Il faut savoir que la construction du tramway tiendra compte des conditions environnementales propres à la ville de Québec, et de tout ce qui peut avoir un impact sur l'opération du système de transport. Par exemple, les écarts de température, les précipitations en été et en hiver, les conditions d'humidité et de salinité de l'air due à l'épandage de sel, la sismologie propre à Québec, etc. Ainsi, les tramways et les infrastructures sur lesquelles ils circuleront résisteront aux conditions les plus sévères, assurant une bonne régularité du service.</p> <p>Des perturbations de service pourraient tout de même survenir de façon exceptionnelle (par exemple, dans le cas d'une intervention du service des incendies). Dans une telle situation, des appareils d'aiguillage placés à des endroits stratégiques tout au long du tracé permettront au tramway de changer de voie et repartir en direction opposée, assurant ainsi un service partiel dans les zones non affectées par la perturbation. Le secteur non desservi par le tramway devra être temporairement remplacé par un service d'autobus.</p>	03/03/2022 20:27:58	Répondu après la séance
312	<p>Bref, vous ne nous montrez pas les plans.</p>	Benjamin Gosselin-Cliche	<p>Bonjour. Pour des détails sur des éléments spécifiques d'insertion ou pour des secteurs particuliers, nous vous invitons à communiquer avec le 311. Nous pourrions faire un suivi personnalisé de votre demande. Merci.</p>	03/03/2022 20:27:59	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

313	Avez-vous un plan à jour montrant les expropriations le long du boulevard René-Lévesque ? J'aimerais bien le voir !	Jean Jobin	Bonjour. Sur le boulevard René-Lévesque, les besoins en acquisition sont généralement limités à des bordures de terrain. Des acquisitions partielles sont habituellement requises pour l'insertion des stations de tramway ainsi que l'ajout de refuges aux intersections traversantes pour les piétons. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:28:21	Répondu après la séance
315	Vous dites que les propriétés (arbres) seront plus impactées au niveau des stations du Tramway, étant donné l'espace requis pour l'implantation de la station. Quel est l'espace supplémentaire requis par rapport aux autres propriétés longeant le tracé.	Claude Samson	Bonjour. De façon générale, l'emprise actuelle est suffisante pour l'intégration des trottoirs, des voies de circulation et de la plateforme du tramway. Les surlargeurs sont requises pour l'insertion des stations et des refuges piétons. Dans ce cas, il s'agit de besoins sur de petites parcelles de terrain. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:28:29	03/03/2022 22:00:19
314	Je reviens avec ma question pour le stationnement temporaire de camions de déménagement sur René Lévesque qui devront rester plus longtemps qu'un camion de livraison par exemple...Qu'arrivera-t-il ? Pour la majorité, les cages d'escalier arrières ne sont pas très accessibles pour ce genre de chose...	Linda Leroux	Sur le reste du boulevard René-Lévesque, différentes options seront possibles pour les déménagements comme l'utilisation du stationnement privé, l'usage d'un axe perpendiculaire ou encore un stationnement temporaire à cheval entre la voie de circulation et le trottoir. En effet, les dimensions prévues pour les infrastructures permettront cette manœuvre sans entraver la circulation des véhicules et des piétons. Pour un stationnement de plus longue durée (ex.: lors de travaux), une demande de permis devra être effectuée auprès de la Ville. Ce permis définira les modalités d'utilisation de la chaussée (ex: période permise, heure, durée). Merci pour votre question.	03/03/2022 20:28:29	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

316	En lien avec le bruit, je pose à nouveau ma question, car vous répondez uniquement aux questions en lien avec le bruit aérien, mais pas sur les vibrations générées par le tramway. Quelles seront les niveaux de vibrations pour les propriétés le long du tramway ? Quelles seront les mesures d'atténuation pour les vibrations ? Comment se fera l'insertion de la dalle pour limiter les vibrations ?	Audrey Cloutier	Bonjour. Une étude vibratoire a été réalisée en 2019. Celle-ci confirme que la mise en place de voies qui réduisent l'amplitude des vibrations (antivibratiles) sur une partie du tracé sera suffisante pour réduire les impacts vibratoires à un niveau faible pour les bâtiments à usage courant. Quant aux sites dits sensibles aux abords du tracé, comme les établissements hospitaliers, les instituts de recherche et les établissements culturels, des mesures spécifiques seront prévues. Pour tous les détails, vous pouvez consulter l'étude vibratoire et son résumé sur notre site Internet au https://tramwaydequebec.info/ressources/documentation/# .	03/03/2022 20:28:34	Répondu après la séance
317	Est-ce qu'un camion de déménagement pourra s'immobiliser sur le Boulevard René-Lévesque plus d'une heure?	Julie Pilon	Sur le reste du boulevard René-Lévesque, différentes options seront possibles pour les déménagements comme l'utilisation du stationnement privé, l'usage d'un axe perpendiculaire ou encore un stationnement temporaire à cheval entre la voie de circulation et le trottoir. En effet, les dimensions prévues pour les infrastructures permettront cette manoeuvre sans entraver la circulation des véhicules et des piétons. Pour un stationnement de plus longue durée (ex.: lors de travaux), une demande de permis devra être effectuée auprès de la Ville. Ce permis définira les modalités d'utilisation de la chaussée (ex: période permise, heure, durée). Merci pour votre question.	03/03/2022 20:28:36	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

318	Désolée, mais il ne faut pas prendre l'autobus souvent pour conclure à sa congestion. Les impacts négatifs de l'implantation du tramway dépassent largement ses pseudo avantages. Cette rencontre a été annoncée comme une consultation. Ce n'est manifestement pas le cas. Le jour où nous sortirons du marasme causé par son implantation, je serai en CHSLD après avoir vendu mon condo sur René Lévesque à rabais.	Anne Simard	Bonjour. La séance d'information et d'échange visait à offrir un maximum d'information sur l'insertion prévue, à répondre aux questions et à entendre les préoccupations. Les citoyens sont maintenant invités à se prononcer sur différents aspects dans le cadre du questionnaire en ligne. Merci.	03/03/2022 20:28:43	Répondu après la séance
319	Mme Bégin, épargnez-moi vos réponses formatées d'avance et complètement incohérentes en dehors de respecter votre propagande.	Yannick Stromei	Bonjour. Notre objectif est de répondre au maximum de questions possible. Merci pour votre participation.	03/03/2022 20:29:05	Répondu après la séance
320	quelle indécence nous dire que vous transformez Grande Allée en autoroute directement dans notre face!!!!!!	Linda Leroux	Bonjour. Il est prévu que Grande Allée accueille la plus grande portion des véhicules qui délaisseront le boulevard René-Lévesque. Dans certains cas, c'est plutôt le chemin Sainte-Foy qui offrira le meilleur itinéraire ou encore le boulevard René-Lévesque. De même, des automobilistes actuels feront le choix de changer de mode de transport, soit en optant pour le transport en commun ou le transport actif (marche et vélo). Il y aura donc une réorganisation des déplacements et des itinéraires. Merci.	03/03/2022 20:29:06	Répondu après la séance
321	Est ce que le réseau cyclable sera amélioré dans ce secteur?	Laurier Caron	Bonjour. Le tramway s'inscrit dans une vision de mobilité globale sur le territoire de la ville. Il sera accompagné de plusieurs bonifications à l'aménagement pour les piétons et les cyclistes. Pour en savoir plus au sujet de la vision des déplacements à vélo de la Ville, vous pouvez consulter cette page : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/velo/ . Merci pour votre question.	03/03/2022 20:29:22	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

322	<p>J'aimerais bien voir une vue en plan de la station Brown !</p> <p>Est-ce possible ?</p>	Jean Jobin	<p>Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Pour le moment, nous n'avons que des plans techniques pour cette station. Cependant, nous vous invitons à consulter les diapositives 14 à 21 de cette présentation : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/CPFichierAzure.ashx?Fichier=8bcb2a52-235c-4570-80fd-e8978a369c76.pdf. Elles vous offriront un bon portrait du type de stations prévu sur le boulevard René-Lévesque. Il importe par contre de préciser que la dimension de la station Brown est réduite par rapport à cette image afin de s'adapter au milieu contraint. Merci.</p>	<p>03/03/2022 20:29:39</p>	<p>Répondu après la séance</p>
323	<p>les gens qui pourraient changer d'itinéraire pourraient aussi se mettre à éviter, en dehors des heures de travail, le quartier Montcalm, St-Jean Baptiste, voire aussi le Vieux Québec parce que trop compliqué pour y arriver et trop compliqué pour y stationner</p>	Nicole Moreau	<p>Nous vous remercions de votre commentaire. Bonne soirée.</p>	<p>03/03/2022 20:30:12</p>	<p>03/03/2022 22:04:45</p>

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

324	Entre la colline parlementaire et la rue Brown, il y aura deux stations de moins que le métro bus. Pour les résidents, c'est une perte: nous aurons à marcher davantage pour l'accès au tramway. Je n'ai pas de voiture et je ne rajeunie pas...N'est-ce pas le but du tramway de réduire la circulation automobile? En retirant 2 stations, vous n'encouragez pas les gens à utiliser le transport en commun. Pouvez-vous revoir ce choix?	Elisabeth Forest	Bonjour. La localisation des stations a fait l'objet d'une analyse pointue visant à assurer une bonne vitesse d'exploitation du tramway, une desserte des quartiers environnants dans un rayon de 10 minutes de marche et une bonne connexion aux axes environnants (piétons, cyclables et routiers). L'espace disponible pour l'insertion des stations et la faisabilité technique font aussi partie des aspects analysés. Dans certains cas, ces analyses ont mené à l'optimisation du nombre de stations. L'expérience à ce sujet démontre que les usagers sont généralement prêts à allonger de quelques minutes leur temps de marche pour utiliser un mode de transport lourd comme le tramway qui offre une fréquence élevée, une fiabilité de service et un confort accru. De même, l'accessibilité aux stations a fait l'objet d'une attention particulière afin d'assurer un cheminement confortable et sécuritaire pour les piétons et les cyclistes. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:30:14	Répondu après la séance
325	À propos de la rue partagée, comment la vitesse peut être de 20 km/h si ce sont les piétons qui sont prioritaires? Les conflits risquent d'être nombreux. Une vitesse « au pas » (5km/h) serait plus appropriée.	Matte Catherine	Bonjour. La vitesse de circulation dans les voies partagées est normée par le ministère des Transports. Nous vous remercions de votre commentaire. Bonne soirée.	03/03/2022 20:30:26	03/03/2022 22:01:43
326	Quel sera l'impact du tramway sur la valeur des maisons située sur René Lévesque?	Mark Johnson	De façon générale, une hausse de la valeur foncière a pu être observée dans d'autres grandes villes où des projets de transport en commun similaires ont été implantés. Mais nous ne pouvons pas projeter d'effet sur la valeur des propriétés, seuls le marché réel et l'avenir nous le diront, cela dépendant en effet de plusieurs facteurs. Merci de votre question.	03/03/2022 20:30:32	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

327	Quelle insertion est prévue pour la zone de transition ouest? Y aura-t-il une voie cyclable, ou vous pensez rediriger les vélos vers Père-Marquette?	Myriam Gagné	Bonjour. Dans les zones de transition, il est prévu d'insérer le tramway au centre de la chaussée et de maintenir une voie de circulation de part et d'autre. Les cyclistes qui le souhaitent pourront emprunter René-Lévesque, mais il n'y aura pas d'infrastructures particulières prévues à cet effet. Il est prévu de maintenir également les aménagements du corridor Père-Marquette. Merci et bonne soirée.	03/03/2022 20:30:54	03/03/2022 22:04:23
328	Dans les images, on voit jamais une simulation en hiver. Comment est que ca va marcher avec une voie partage dans le coin rene levesque et cartier si presentement on perd presque une voie à cause de la neige?	Maria Calderon	Le déneigement s'adapte dans tous les secteurs le long du tracé. Dans certaines portions, une synchronisation est nécessaire pour éviter que la neige retirée de la plateforme n'entrave la circulation sur la voie automobile. Pour en savoir plus sur l'entretien hivernal : https://tramwaydequebec.info/projet/hiver/ Nous vous invitons également à visionner les capsules d'experts concernant l'entretien hivernal. https://tramwaydequebec.info/questions-citoyennes/?utm_source=SiteWeb_tramway&utm_medium=Bouton_accueil&utm_campaign=campagne_experts_2022&utm_content=bouton_vers_landingpage	03/03/2022 20:30:59	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

329	Prévoyez-vous un aménagement particulier aux différentes stations pour atténuer le bruit à l'arrivée et au départ du tramway.	Claude Samson	Bonjour. Le tramway est un mode de transport silencieux, et l'étude acoustique réalisée en 2019 pour le projet révélait qu'avec la prise en compte des mesures d'atténuation, la mise en service du tramway n'aurait aucun impact sonore sur la grande majorité du tracé (95%), et même un impact bénéfique sur une partie du tracé (21%). L'étude sera mise à jour, car comme vous le savez le tracé du tramway a changé depuis 2019. Pour René-Lévesque, avec la mise en place de mesures d'atténuation standards, il est évalué que le tramway n'aura pas d'impact sur le climat sonore. De même, les données relatives à la localisation des stations et à l'effet de décélération et d'accélération aux stations sont comprises dans l'étude. Merci.	03/03/2022 20:31:10	Répondu après la séance
-----	---	---------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

330	Pourquoi la Ville de Montréal peut, au moyen de stratégies préventives, préserver une très forte majorité de ses Frênes, et pas la Ville de Québec ?	Dorys Chabot	<p>La Ville de Montréal utilise exactement les mêmes outils de gestion de l'agrile que la Ville de Québec. En termes de pourcentage ciblé pour la protection des arbres, nos deux villes ont des pourcentages ciblés comparables par rapport à l'inventaire de frênes initiaux (au début de l'infestation de l'agrile). De son inventaire d'arbres de rue et de parc, la Ville de Québec injecte présentement environ 4200 frênes sur un cycle de 2 ans sur un total initial d'environ 12 000 frênes. À titre comparatif, la Ville de Montréal injecte près de 50 000 sur un total initial d'environ 120 000 frênes.</p> <p>Pour Québec, chacun des frênes a fait l'objet d'une analyse multicritère pour considérer bien entendu, la santé de l'arbre, mais aussi l'environnement dans lequel il se trouve et ses diverses contributions. Il s'agit donc d'un choix réfléchi qui s'établit dans un plan long terme.</p> <p>Ceci dit, les traitements faits pour protéger les frênes ne sont qu'un moyen pour permettre un étalement des abattages potentiellement étant donné que l'agrile est présent pour y rester. Les populations d'insecte vont finir par se stabiliser et nous éviterons davantage les pointes de mortalité. L'investissement que représente aussi cette protection est assez important, soit environ 400 000 \$ pour la Ville de Québec.</p>	03/03/2022 20:31:17	Répondu après la séance
-----	--	--------------	--	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

331	Expliquez nous comment les personnes âgées ou à mobilité réduites feront pour circuler axe nord-sud, deux seuls passages et intersections (rue Cartier Bourlamarque Salaberry???) pour faire leurs achats, ou visiter leurs amiEs ou familles, sans prendre des détours l'hiver, etc.	Michel Leclerc	Tout au long du tracé du tramway, des intersections seront aménagées pour assurer une traversée sécuritaire de la plateforme pour les piétons. Pour ce faire, des refuges sont prévus de part et d'autre de la plateforme ce qui permettra une traversée segmentée du boulevard. Pour l'insertion de surface dans les quartiers Montcalm et Saint-Jean-Baptiste, des aménagements de ce type sont prévus à 11 intersections, soit: Belvédère, des Braves, De Bougainville, Brown, Moncton, de Manrèse, des Érables, De Bourlamaque, Cartier, De Salaberry et Turnbull. À terme, on comptera une augmentation de 57 % du nombre de traversées signalisées pour les piétons sur l'axe du tramway. Il s'agit d'un gain pour la sécurité des déplacements actifs.	03/03/2022 20:31:49	Répondu après la séance
333	Changement d'itinéraire. Les milliers de voitures qui passent sur René Lévesque vont passer sur la Grande Allée? Tant mieux mais ce ne sera pas beau à voir.	Denis Drouin	Bonjour. Il est prévu que Grande Allée accueille la plus grande portion des véhicules qui délaisseront le boulevard René-Lévesque. Dans certains cas, c'est plutôt le chemin Sainte-Foy qui offrira le meilleur itinéraire ou encore le boulevard René-Lévesque. De même, des automobilistes actuels feront le choix de changer de mode de transport, soit en optant pour le transport en commun ou le transport actif (marche et vélo). Il y aura donc une réorganisation des déplacements et des itinéraires. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:32:00	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

332	Présentement, le Métrobus dessert le Grand Théâtre et également les commerces de la Grande Allée; ce qui ne sera pas le cas avec le tramway. Quel choix auront les gens?	Serge Routhier	Bonjour. Le secteur du Grand Théâtre pourra être facilement desservi par les stations Colline Parlementaire et Cartier. Dans le cadre de la conception, l'accessibilité aux stations a fait l'objet d'une attention particulière afin d'assurer un cheminement confortable et sécuritaire pour les piétons et les cyclistes. Pour ce qui est de la Grande Allée, les parcours existants sur cet axe seront maintenus. Merci pour vos questions.	03/03/2022 20:32:00	Répondu après la séance
334	Pourquoi ne pas avoir fait le projet de tramway sur Grande Allée et boulevard Laurier au lieu que sur Renée Levesque	Pierre Hallé	Bonjour. Le choix du tracé et du mode de transport repose sur près de dix ans d'analyses, d'études et de consultations. Ces éléments sont donc finaux et ne changeront pas dans le cadre du projet. Le boulevard René-Lévesque est central dans le plateau de la Haute-Ville et offre ainsi une desserte optimale des quartiers environnants. Cet axe permet également de relier les grands générateurs de déplacements et offre déjà un usage soutenu du transport en commun. La mise en place du tramway sur cet axe permettra également de remplacer les nombreux autobus qui y circulent par un mode plus capacitaire et plus confortable. Cela permettra aussi de redistribuer ces autobus sur le territoire pour améliorer la fréquence, la desserte et la qualité du service. Merci.	03/03/2022 20:32:28	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

335	<p>Mon amie me dit qu'on ne voit pas ma question dans le fil, alors je la pose à nouveau: Pourquoi limiter les carrefours traversants à si peu de rues? Si le souci est de garantir la fluidité du tramway, ne faudrait-il pas utiliser des feux synchronisés pour pouvoir traverser du nord au sud sur plus de rues que Belvédère, Bougainville et des Érables? Par exemple, les rues Des Braves, Moncton, Bourlamaque ont toutes des feux de circulation qui permettrait de traverser à ces endroits du nord au sud (ou sud/nord). Brown est une rue très utilisées par les élèves d'Anne-Hébert, alors ça pourrait aller si on en condamne la circulation nord-sud, mais pourquoi pas les autres rues? Des Érables, Bougainville et Belvédère vont en souffrir grandement, mais les rues transversales aussi comme Père-Marquette. En effet, les gens devront utiliser ces rues pour se rendre au sud de la plateforme (ex quelqu'un qui arrive de Grande-Allée et qui veut se rendre au sud de des Braves, va prendre Belvédère et tourner à droite sur Père-Ma</p>	Rosemarie Allard	<p>Bonjour. Les intersections traversantes ont été identifiées de manière à assurer la circulation sur les axes nord-sud principaux, à connecter les quartiers entre eux et à maintenir l'accessibilité à tous les secteurs. Le contrôle des interactions entre le tramway et les autres modes de transport est essentiel pour assurer la fiabilité du service et la vitesse de circulation. Plus les interactions sont nombreuses, plus les risques de ralentissements ou d'entraves augmentent. Il est ainsi nécessaire de trouver un équilibre entre la qualité du service et l'accessibilité aux quartiers. Sur le tracé du tramway, 100 % des artères principales (intensité élevée de circulation) seront traversantes de même que 31 des 46 rues perpendiculaires où l'on retrouve une circulation modérée. Pour ce qui est des rues de faible intensité de circulation, celles-ci seront principalement non traversantes. Cette situation est bénéfique pour la vie de quartier puisqu'elle permet de limiter le transit automobile à ces endroits tout en conservant l'accès pour les résidents.</p> <p>Concernant les accès au sud de l'avenue des Braves, plusieurs itinéraires seront possibles. Il sera en effet possible d'accéder au secteur par la rue Père-Marquette ou encore par le chemin Sainte-Foy ou le boulevard René-Lévesque (en provenance de l'est). Le tout dépendra du lieu de départ et du lieu de destination. Dans tous les cas, cette circulation devrait être principalement locale dans une optique d'accessibilité aux résidences. Merci pour vos questions.</p>	03/03/2022 20:32:45	Répondu après la séance
-----	---	------------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

336	Vous parlez de capacité en termes de passagers, mais en dehors des heures de pointe, les autobus ne sont pas pleins à Québec. Vous ne croyez pas que ce tramway sera sous-utilisé ? Nous n'avons pas la densité de population et de tourisme des villes d'Europe. C'est cher payé le pari.	Cynthia Letarte	Le système est dimensionné pour être en mesure de répondre à l'achalandage en période de pointe. De même, aux périodes de moins grande affluence, la fréquence de passage est ajustée. Ainsi, sur le boulevard René-Lévesque, le tramway atteindra une fréquence aux 4 minutes pour répondre à la demande en période de pointe, alors qu'il circulera plutôt aux 10 minutes dans les périodes plus calmes. Le tramway permettra de remplacer les nombreux autobus qui circulent sur le boulevard René-Lévesque et d'offrir aux usagers un service fréquent, fiable (à l'heure) et confortable.	03/03/2022 20:32:48	Répondu après la séance
337	quand les arbres seront ils coupés ? à quel mois (Mme Suzanne Verreault a dit juin 2022)est ce toujours exact ?	Dorys Chabot	Bonjour. Les abattages requis seront effectués avant la réalisation des travaux. En amont, la Ville veille déjà à effectuer de la plantation afin d'assurer la croissance de ces nouveaux arbres. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:32:52	Répondu après la séance
338	Serait-il possible d'avoir accès aux études/ projections de l'impact sur les rues perpendiculaires svp car le projet déborde René Levesque. Merci	Frédérique Garnier	Toutes les études d'impact du projet deviennent publiques. Une partie est disponible. Pour les impacts du tunnel court ainsi que pour les impacts pour la portion est du tracé (de Saint-Roch à D'Estimauville), nous sommes à compléter ces analyses. Dès que disponible, toute la documentation est disponible ici sous l'onglet Évaluation environnementale. https://tramwaydequebec.info/ressources/documentation/#	03/03/2022 20:33:05	03/03/2022 21:53:05

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

339	<p>j'habite dans la section de la zone partagée, comment ca va se passer/combien de temps cela va me prendre pour sortir de chez moi en voiture ? comment vont etre organisées les priorités ?</p>	roxane defranceschi	<p>Bonjour. À partir de votre domicile, vous aurez accès à la voie de circulation adjacente à votre propriété. Vous devrez donc effectuer un virage à droite en sortant de votre entrée et vous diriger vers l'est ou vers l'ouest selon votre localisation. La circulation dans les voies partagées devra s'effectuer à une vitesse maximale de 20 km/h et assurer une cohabitation sécuritaire avec les piétons et les cyclistes. Pour des détails sur des itinéraires particuliers, nous vous invitons à communiquer avec le 311. Nous pourrions effectuer un suivi particulier. Nous vous remercions de votre participation.</p>	03/03/2022 20:33:14	Répondu après la séance
340	<p>Comment pensez-vous réduire la quantité de véhicules dans les quartiers centraux alors que la capacité routière pour entrer en ville sera maintenue ou accrue, dépendamment des points d'entrée ?</p>	Fanny Tremblay-Racicot	<p>Bonjour. Nous vous remercions de votre question. L'aménagement de zones de transition visera à réduire les débits et les vitesses de circulation avant l'arrivée dans les voies partagées. Ces nouveaux aménagements entraîneront ainsi une réorganisation des déplacements, soit par un changement de mode de transport vers le transport en commun ou le transport actif (marche et vélo) ou encore vers un autre itinéraire.</p>	03/03/2022 20:33:15	Répondu après la séance
342	<p>On pense à se comparer beaucoup avec des villes européennes, MAIS ici les voitures sont beaucoup plus grandes généralement, et la culture est plus axée "voitures". Je me demande comment pensez-vous que la culture ici va s'adapter à cette partage de le route ET à une réduction de la vitesse...ici, le monde ne veut pas diminuer la vitesse de leur automobile...cela se constate tout le temps et il n'y a personne qui renforce (par des amendes de vitesse, par exemple).</p>	Rachel Benjamin	<p>Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Le tramway s'inscrit dans une vision globale de la mobilité sur le territoire de la ville de Québec. L'objectif est d'offrir plus de choix aux citoyens dans leurs déplacements quotidiens. La Ville a également adopté une stratégie de sécurité routière pour laquelle elle déploie plusieurs actions tous les ans. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter ce lien : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/securite-routiere/index.aspx.</p>	03/03/2022 20:33:18	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

341	Éléna Drouin. Est-ce qu'il y aura du stationnement permis sur Grande Allée avec le variant 1? Est-ce qu'il y a un projet pour Grande Allée pour mieux absorber le trafic additionnel?	Sheila Hadvick	Bonjour. Des démarches seront réalisées dans les prochains mois avec les citoyens et les commerçants pour bien encadrer la gestion des stationnements à l'échelle du quartier. Selon les analyses réalisées, il est prévu que Grande Allée accueille la plus grande portion des véhicules qui délaissent le boulevard René-Lévesque. Dans certains cas, c'est plutôt le chemin Sainte-Foy qui offrira le meilleur itinéraire ou encore le boulevard René-Lévesque. De même, des automobilistes actuels feront le choix de changer de mode de transport, soit en optant pour le transport en commun ou le transport actif (marche et vélo). Il y aura donc une réorganisation des déplacements et des itinéraires. Des travaux ont aussi été réalisés afin de relier le chemin Sainte-Foy et la Grande Allée au gestionnaire artériel. Celui-ci permet la gestion en temps réel des feux de circulation afin d'assurer la fluidité de la circulation. Merci pour vos questions.	03/03/2022 20:33:18	Répondu après la séance
343	(ex quelqu'un qui arrive de Grande-Allée et qui veut se rendre au sud de des Braves, va prendre Belvédère et tourner à droite sur Père-Marquette pour se rendre où il veut aller sur Des Braves.)	Rosemarie Allard	Bonjour. Plusieurs itinéraires seront possibles. Il sera en effet possible d'accéder au secteur par la rue Père-Marquette ou encore par le chemin Sainte-Foy ou le boulevard René-Lévesque (en provenance de l'est). Le tout dépendra du lieu de départ et du lieu de destination. Dans tous les cas, cette circulation devrait être principalement locale dans une optique d'accessibilité aux résidences. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:33:20	Répondu après la séance
344	Est-ce qu'il est possible qu'un tel projet, au lieu d'engendrer une augmentation de la circulation vers d'autres axes (Grande Allée, Ste-Foy), produise l'effet inverse ? Une baisse générale de l'usage des voitures, grâce à l'efficacité du tramway?	Guillaume Pinson	Bonjour. En effet, la mise en place d'un projet structurant de transport en commun a pour effet le transfert modal, c'est-à-dire le changement de mode de transport. Dans le cadre du tramway, il a été évalué que sa mise en place permettra de capter plus de la moitié des nouveaux déplacements anticipés dans sa zone d'influence. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:33:21	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

345	Mais comment ne comprenez vous pas que Grande Allée est un joyau que vous allez détruire!!! Des ponts au Château, ce devrait être notre Royal Mile!!!!	Linda Leroux	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire.	03/03/2022 20:34:09	Répondu après la séance
346	Et quand la Grande-Allée devient piétonne qu'arrive-t-il? Je suis favorable au tramway, mais je suis très préoccupée par le trafic, d'autant plus que le respect des arrêts est souvent « optionnel » en ce moment.	Mireille Grégoire	Bonjour. L'analyse de la circulation prend en considération les événements spéciaux, dont la fermeture de certaines rues. Ces éléments ont notamment permis d'identifier les intersections qui seront traversantes, c'est-à-dire qui permettront à tous les modes de transport de traverser la plateforme du tramway. Ces axes nord-sud assureront le maintien des accès à tous les secteurs. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:34:18	Répondu après la séance
347	Sur quelle base est-ce que le rapport du Bape a été écarté du revers de la main ? Qu'est-ce qu'on peut lui reprocher principalement ?	Brian Monast	Bonjour, à la sortie du rapport du BAPE, les experts du Bureau de projet se sont adressés aux citoyens de Québec pour discuter des conclusions et des 91 avis contenus dans ce rapport. Nous vous invitons à prendre connaissance des principales conclusions de cette conférence de presse qui sont situées à ce endroit. https://tramwaydequebec.info/actualites/2020-11-11-bape.aspx Merci!	03/03/2022 20:35:09	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

348	Pourquoi la Ville de Montréal peut, au moyen de stratégies préventives, préserver une très grande majorité de ses frênes, et pas la Ville de Québec?	Fanny Tremblay-Racicot	<p>La Ville de Montréal utilise exactement les mêmes outils de gestion de l'agrile que la Ville de Québec. En termes de pourcentage ciblé pour la protection des arbres, nos deux villes ont des pourcentages ciblés comparables par rapport à l'inventaire de frênes initiaux (au début de l'infestation de l'agrile). De son inventaire d'arbres de rue et de parc, la Ville de Québec injecte présentement environ 4200 frênes sur un cycle de 2 ans sur un total initial d'environ 12 000 frênes. À titre comparatif, la Ville de Montréal injecte près de 50 000 sur un total initial d'environ 120 000 frênes.</p>	03/03/2022 20:35:21	Répondu après la séance
			<p>Pour Québec, chacun des frênes a fait l'objet d'une analyse multicritère pour considérer bien entendu, la santé de l'arbre, mais aussi l'environnement dans lequel il se trouve et ses diverses contributions. Il s'agit donc d'un choix réfléchi qui s'établit dans un plan long terme.</p>		
			<p>Ceci dit, les traitements faits pour protéger les frênes ne sont qu'un moyen pour permettre un étalement des abattages potentiellement étant donné que l'agrile est présent pour y rester. Les populations d'insecte vont finir par se stabiliser et nous éviterons davantage les pointes de mortalité. L'investissement que représente aussi cette protection est assez important, soit environ 400 000 \$ pour la Ville de Québec.</p>		

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

349	Pardon l'âge avancé d'un arbre justifie son abattage pour la protection, hummm c'est du n'importe quoi votre histoire.	Jean-Philippe Doire	<p>Bonjour. La priorité de la Ville est la protection des arbres lors des travaux. Plusieurs mesures sont prises en amont pour maximiser la protection : inventaire terrain afin de recenser les arbres et leur état en plus d'identifier les arbres d'intérêt pour la conservation, sondages pour mieux comprendre la localisation des systèmes racinaires et définir des zones de protection. Lorsque cela était possible, la conception a été ajustée pour permettre la protection, par exemple en réduisant certaines infrastructures, en modifiant des plans souterrains ou en proposant des méthodes spécifiques pour la réalisation des travaux. Aussi, la Ville s'entoure d'experts pour parfaire ses connaissances quant à la protection des arbres lors de grands chantiers urbains.</p> <p>L'évaluation est ainsi faite au cas par cas selon l'état général de l'arbre, son espèce et sa capacité à résister aux impacts occasionnés par les travaux. Merci.</p>	03/03/2022 20:36:00	Répondu après la séance
-----	--	---------------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

350	<p>Vous savez que 29 000 personnes ont signés une pétition pour conserver les 1584 arbres et 3 boisés (Le gendre+Université Laval + Rochebelle) pourquoi n ' en tenez vous pas compte ? Pourquoi IGNORER les citoyens qui paient ?</p>	Dorys Chabot	<p>Bonjour. La priorité de la Ville est la protection des arbres lors des travaux. Plusieurs mesures sont prises en amont pour maximiser la protection : inventaire terrain afin de recenser les arbres et leur état en plus d'identifier les arbres d'intérêt pour la conservation, sondages pour mieux comprendre la localisation des systèmes racinaires et définir des zones de protection. Lorsque cela était possible, la conception a été ajustée pour permettre la protection, par exemple en réduisant certaines infrastructures, en modifiant des plans souterrains ou en proposant des méthodes spécifiques pour la réalisation des travaux. Aussi, la Ville s'entoure d'experts pour parfaire ses connaissances quant à la protection des arbres lors de grands chantiers urbains.</p> <p>Cependant, il est impossible de réaliser un projet de cette ampleur sans impact sur les arbres. La Ville s'est ainsi dotée d'une cible ambitieuse visant à compenser chaque arbre abattu par 20 nouveaux arbres, et ce, dans le même quartier. Merci.</p>	03/03/2022 20:36:07	Répondu après la séance
351	<p>Est-ce que les vélos vont devoir circuler sur la même voie avec les autos?</p>	Denis Drouin	<p>Bonjour. Dans l'option privilégiée par la Ville pour le secteur de l'avenue Cartier, il est prévu que les voies partagées soient utilisées par les piétons, les cyclistes et les automobilistes (pour les accès locaux). Les aménagements prévus viseront à réduire grandement le nombre de véhicules circulant dans ce tronçon ainsi que la vitesse permise. L'objectif est ainsi que les piétons et les cyclistes puissent s'approprier l'espace. Merci pour votre question.</p>	03/03/2022 20:36:17	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

352	Est-ce que de la déminéralisation – ce que je considère souhaitable - est intégrée au projet de tramway (ne serait-ce que pour permettre l'enracinement efficace des 20 arbres planté pour 1 coupé) par la transformation d'espaces de stationnement par exemple, et autre?	Joseph Lupien-Meilleur	Bonjour. En effet, des projets de déminéralisation seront nécessaires dans les quartiers centraux afin d'y permettre de la plantation. Merci et bonne soirée!	03/03/2022 20:36:58	Répondu après la séance
354	Toutes les représentations schématiques du projet de tramway incluent des arbres et omettent de figurer les cables électriques d'alimentation du tramway et pilones qui vont être omniprésents dans le profil de René Levesque. Pourriez-vous inclure dans les présentations de ce projet le vrai profil visuel qu'offrira le boulevard. Ceci est important dans le contexte des coupes d'arbres qui sont prévues.	frédéric Sériès	Bonjour. Les vrais poteaux et les vrais fils du tramway sont inclus dans les images diffusées. La Ville déploie une attention particulière à l'intégration urbaine de ces infrastructures. Notamment, elle prévoit de mutualiser les poteaux, c'est-à-dire d'utiliser un même poteau pour plusieurs équipements comme l'éclairage urbain et le soutien de la ligne d'alimentation du tramway. De même, dans les secteurs où des fils aériens sont toujours présents pour l'alimentation en électricité ou en télécommunications, il est prévu de procéder à leur enfouissement. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter cette présentation : https://tramwaydequebec.info/docs/presentation_technique_20220125.pdf . Merci pour votre question.	03/03/2022 20:37:13	Répondu après la séance
353	Est-ce que le sol structural sera utilisé pour les plantations d'arbres? Ce sol permet de garantir un espace suffisant de nutriments sous la chaussée. Est-ce que la Ville de Québec va utiliser ce substrat qui garanti d'obtenir des arbres matures.	florian burkhard	Bonjour. Dans la très grande majorité des plantations que nous effectuerons, nous utiliserons de nouvelles technologies, soit le système multicellulaire ou des systèmes constructifs qui permettent de bâtir des fosses de plantation avec un terreau de grande qualité. La structure des fosses de plantation est créée par des caissons de plastique empilables ou des structures d'ingénierie civile. Ces derniers peuvent prendre les charges des infrastructures routières. Merci de votre intérêt.	03/03/2022 20:37:13	Répondu après la séance
355	La durée de vie d'un érable à sucre est d'environ 400 ans.	Ginette Paquin	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la séance.	03/03/2022 20:37:33	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

356	<p>Bonjour, Ce n'est pas une question, c'est une déception de l'image que l'on semble tenter de donner à l'impact du tramway dans un milieu résidentiel. Nous avons une propriété répertoriée et reconnue dans le cadre du patrimoine bâti qui est à l'intersection de deux rues. Il s'agit de la propriété illustré dans l'un des croquis que la ville aime utiliser pour montrer la beauté du tramway en milieu résidentiel. Or on constate que cette propriété illustrée n'est pas le reflet du portrait une fois les aménagements terminés. Outre que l'on nous informe que l'on coupe les arbres (qui ont environ 20 ans, pas 100 ans!) qui donnent un caractère patrimonial en respect de la végétation urbaine et qui donnent une beauté à la propriété, on emmure la propriété en allant jusqu'à installer le trottoir juste à la limite du balcon qui constitue un élément donnant un charme à cette propriété « patrimoniale » et faire en sorte que les marches donnent directement sur le trottoir!</p>	Jacques Pregent	<p>Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la séance. Si un arbre privé doit être abattu dans le cadre de l'implantation du tramway, la Ville offre un suivi personnalisé auprès du propriétaire concerné afin d'effectuer de nouvelles plantations. Dans ces cas, la Ville prendra également à sa charge l'entretien des arbres privés afin d'en assurer une croissance optimale.</p> <p>Dans le cadre du tramway, la Ville réaménage l'ensemble de l'emprise publique comprise d'une façade à une autre. L'objectif est ainsi d'améliorer l'aménagement urbain et d'assurer une répartition de l'espace entre tous les modes de transport (piéton, vélo, voiture et transport en commun).</p>	03/03/2022 20:37:37	Répondu après la séance
357	<p>Cette rencontre d'information vient très tard dans le processus d'analyse des impacts de ce projet. Pour le maire précédent, les contrats devaient être accordés il y a déjà plus d'un an alors que Montcalm a eu vent des impacts en juillet 2021! Introspection pour les prochaines étapes et projets?</p>	Serge Routhier	<p>L'administration actuelle réitère chaque fois qu'elle en a l'occasion l'importance qu'elle accorde à la communication et à la consultation des citoyens. En effet, lors de l'état des lieux le 26 janvier dernier, la ville de Québec annonçait que les citoyens de Québec seront informés de manière plus proactive au sujet du tramway et qu'ils seront appelés à bonifier certains aspects du projet, notamment en matière d'intégration urbaine. Voyez comment les citoyens sont au coeur du projet</p> <p>https://tramwaydequebec.info/actualites/2022-01-26-participation.aspx et découvrez les prochaines rencontres à venir https://tramwaydequebec.info/citoyens/.</p>	03/03/2022 20:37:43	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

358	<p>(Suite) Évidemment, outre l'impact sur la propriété, nous apprenons ce soir que la rue de Bougainville devient une route de transition du Nord/Sud. Nous ne vous cachons pas notre étonnement, le discours des présentateurs ne correspondant pas à l'impact sur les résidences, sur la nôtre. J'ai des obligations familiales, alors je dois quitter. Merci</p>	Jacques Prgent	<p>Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. La rue De Bougainville a été identifiée comme traversante pour son rôle dans la connexion des quartiers ainsi que vers la côte Gilmour. Les intersections traversantes sont incluses à la consultation qui s'amorce. Nous vous invitons à cet effet à remplir le questionnaire disponible en ligne. Merci.</p>	03/03/2022 20:38:14	Répondu après la séance
359	<p>Un métro léger éviterait bien des inconvénients (neige, congestion de la circulation des véhicules, arbres, etc.) et vous pourriez amortir le coût sur 100 ans ☺</p>	Francois Barbeau	<p>Le métro est surdimensionné pour les besoins de Québec. Un métro coûterait de 4 à 5 fois plus cher qu'un tramway. Avec le budget disponible, Québec se doterait d'une ligne d'environ 5 km, sans pouvoir joindre l'Université Laval à la colline Parlementaire, plutôt que ce qui est prévu avec un tramway (19 km, de Cap-Rouge à D'Estimauville). Notre priorité est de permettre à un maximum de citoyens de Québec de se déplacer facilement et d'accéder aux principaux lieux d'emploi sur le territoire.</p>	03/03/2022 20:38:17	Répondu après la séance
360	<p>Un arbre centenaire n'est pas un arbre mourrant, un arbre en santé peut vivre jusqu'à 300 ans. Pourquoi privilégiez un espace de circulation automobile à 50 kmh plutôt que des arbres qui ont une valeur majeure pour la santé de la population. Monsieur Genest n'a pas répondu, quelle valeur a pour lui un arbre mature ?</p>	Geneviève Gagnon	<p>Bonjour. Les impacts sur les arbres proviennent de sources variables, dont les modifications à la configuration de la chaussée, les excavations profondes affectant les systèmes racinaires ainsi que l'élagage requis pour le dégagement aérien. Ainsi, il n'est pas certain que la modification à la voie de circulation entraînerait des gains significatifs en termes de protection. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/actualites/2022-03-02-foresterie.aspx</p>	03/03/2022 20:38:28	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

361	Pourquoi ne répondez vous pas à mes questions sur les arbres ?	Dorys Chabot	Bonjour. Nous traitons un important volume de questions. Plusieurs aspects de la foresterie urbaine ont pu être abordés en cours de rencontre. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/actualites/2022-03-02-foresterie.aspx	03/03/2022 20:39:23	Répondu après la séance
362	Quelle sera l'ampleur du chantier de la trémie ? Où sera localiser la clôture du chantier ?	Jean Jobin	Bonjour. Toutes ces informations seront communiquées une fois que le partenaire privé responsable de la construction des infrastructures aura été choisi. Il aura la responsabilité d'identifier les méthodes de travail et mesures d'atténuation requises au regard des exigences de la Ville. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:39:43	Répondu après la séance
363	Commentaire. le tunnel long est une excellente idée!	Guy Lessard	Merci. Nous vous remercions de votre commentaire. Celui-ci n'a pu être retenu en raison de considérations budgétaires. Cependant, les analyses subséquentes ont démontré le grand potentiel d'aménagement de surface dans le secteur de l'avenue Cartier.	03/03/2022 20:39:55	Répondu après la séance
364	Le projet de tramway fera assurément diminuer la pollution et les gaz à effet de serre. Quel sera l'impact sur les ges en termes de réduction?	Laurier Caron	On prévoit que 60 000 tonnes de GES seront évités d'ici 2041. Un effet très positif sur notre qualité de l'air!	03/03/2022 20:40:10	03/03/2022 21:55:44
365	Bravo pour la variante 1 dans le secteur Cartier, pourquoi ne pas la prolonger jusqu'à St-Charle-Garnier?	Sylvie Demers	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Pour être respectée, une voie partagée doit être implantée dans un contexte particulier où l'on retrouve entre autres une forte concentration de déplacements actifs (marche et vélo) ainsi qu'une activité urbaine importante. Ce type d'aménagement nous semble ainsi peu compatible sur l'ensemble du boulevard René-Lévesque. Cependant, l'aménagement de zones de transitions pourrait contribuer à apaiser la circulation.	03/03/2022 20:40:21	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

366	René-Lévesque est un corridor de vent. Lorsque le vent s'engouffrera dans le tunnel, quel en sera l'impact à l'intérieur avec parfois neige ou pluie? Quel sera le confort des gens puisque le tunnel deviendra vraisemblablement un corridor de vent -très froid l'hiver?	Serge Routhier	Bonjour. Les usagers qui circuleront dans le tunnel seront à bord du tramway. Il ne sera pas possible de s'y déplacer à pied (à moins d'une situation d'urgence). Les stations souterraines seront aménagées pour offrir un grand confort climatique. Merci de votre question.	03/03/2022 20:40:26	Répondu après la séance
367	Bonjour, J'aimerais savoir s'il est prévu d'élargir la rue Belvédère. Merci beaucoup,	Marie-Pier Baril	Bonjour. Il n'est pas prévu d'élargir l'avenue Belvédère. Merci de votre question.	03/03/2022 20:41:10	Répondu après la séance
368	c'est bien beau de compenser les arbres matures coupés par plusieurs autres petits à d'autres endroits mais avez-vous pensé que les arbres matures procurent une protection contre la chaleur durant les canicules en saison estival...? vous ne pourrez jamais compenser une telle perte pour les résidents...y avez vous pensé ?	Marcoux Caroline	Bonjour. La priorité de la Ville est la protection des arbres lors des travaux. Plusieurs mesures sont prises en amont pour maximiser la protection : inventaire terrain afin de recenser les arbres et leur état en plus d'identifier les arbres d'intérêt pour la conservation, sondages pour mieux comprendre la localisation des systèmes racinaires et définir des zones de protection. Lorsque cela était possible, la conception a été ajustée pour permettre la protection, par exemple en réduisant certaines infrastructures, en modifiant des plans souterrains ou en proposant des méthodes spécifiques pour la réalisation des travaux. Aussi, la Ville s'entoure d'experts pour parfaire ses connaissances quant à la protection des arbres lors de grands chantiers urbains. Cependant, il est impossible de réaliser un projet de cette ampleur sans impact sur les arbres. La Ville s'est ainsi dotée d'une cible ambitieuse visant à compenser chaque arbre abattu par 20 nouveaux arbres, et ce, dans le même quartier. Il importe aussi de rappeler que 82 % des arbres de René-Lévesque ont été identifiés pour être protégés ou transplantés. Merci.	03/03/2022 20:41:26	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

369	Bonsoir, Je veux m'assurer d'avoir bien entendu la réponse de M. Samson du RTC : un gain de six minutes avec le tramway par rapport au Métrobus pour un trajet entre Pie-XII et la Colline parlementaire. Cela me semble une très faible amélioration de temps pour un trajet aussi long alors qu'on nous vend la fluidité du tracé du tramway... Merci!	Mario Benoit	Bonjour. Les bénéfices du tramway ne peuvent se mesurer uniquement qu'en gain de temps. Ce nouveau mode de transport plus capacitaire permettra de remplacer les nombreux autobus qui circulent présentement sur le boulevard René-Lévesque. Il offrira une fréquence élevée atteignant les 4 minutes en heure de pointe. De plus, grâce à sa plateforme exclusive et à sa priorité aux intersections, le service sera fiable et toujours à l'heure. Un véhicule ferroviaire offre aussi un niveau de confort plus élevé que les autobus. Merci pour vos questions.	03/03/2022 20:42:50	Répondu après la séance
370	Quelle méthode allez-vous utiliser pour creuser le tunnel dans St-Jean Baptiste afin de minimiser l'impact des vibration sur les bâtiments?	René Saillant	Voici une présentation sur le sujet faite en juin 2020. Et sachez que ce printemps, nous retournerons rencontrer les citoyens de votre quartier afin de discuter du projet dans votre secteur. https://tramwaydequebec.info/docs/20200619-Presentation_CollineParlementaire.pdf	03/03/2022 20:42:53	03/03/2022 21:57:15
371	Les travaux à la Station Shell commenceraient quand ?	ROBERT MCKENZIE	Bonjour. L'échéancier de construction du tramway sera établi par le partenaire privé responsable de la conception et de la construction des infrastructures. Des séances publiques seront tenues chaque année pour bien informer les citoyens des travaux prévus et des mesures d'atténuation qui seront mises en place. La réalisation de la nouvelle place publique sera intégrée à même les travaux du tramway. Merci pour vos questions.	03/03/2022 20:43:00	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

372	Lorsque les autos seront déviées sur Grande-allée ou Chemin Ste-Foy, il y aura congestion. En été la Grande Allée devient à une voie dans chaque direction à partir du Concorde jusqu'à la Croix du Sacrifice puisque on permet d'élargir les trottoirs, même chose durant le carnaval et le Festival d'été où c'est bouché au niveau de la Place George V. Effet d'antoinnoir et congestion assurée avec ce volume d'autos supplémentaire. Du côté du Chemin Ste-Foy en continuant sur la rue St-Jean, à l'été 2021 la rue St-Jean a été interdite à la circulation à partir de l'îlot Irving et était réservé aux piétons et cyclicistes. les autos devront transiter dans les petites rues du Faubourg. Congestion assurée.	Pierre Gagnon	Bonjour. L'analyse de la circulation prend en considération les événements spéciaux, dont la fermeture de certaines rues. Ces éléments ont notamment permis d'identifier les intersections qui seront traversantes, c'est-à-dire qui permettront à tous les modes de transport de traverser la plateforme du tramway. Ces axes nord-sud assureront le maintien des accès à tous les secteurs. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accessibilité aux résidants tout en évitant le transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche afin d'identifier les mesures à mettre en place. Merci de votre question.	03/03/2022 20:43:08	Répondu après la séance
373	Combien coûtera l'acquisition du terrain (Shell) au coin de Cartier et René-Lévesque?	Claude Racine	Le prix convenu de gré à gré correspond à la valeur marchande de l'immeuble. Cette valeur marchande a été établie conformément aux normes de pratique professionnelle de l'OÉAQ, aux méthodes d'évaluation reconnues pour ce type d'immeuble , aux principes d'évaluation et à la doctrine. Cette transaction immobilière doit être entérinée préalablement par nos autorités (CE, CV, CA) et par le fait même sera rendue publique.	03/03/2022 20:43:15	Répondu après la séance
374	Avez-vous une étude sur les vibrations produites lors du passage du tramway dans le tunnel?	René Saillant	Bonjour. Celle-ci sera réalisée par le partenaire privé responsable de la conception et de la construction des infrastructures. Elle prendra en compte tous les paramètres réels du tunnel et du matériel roulant (tramway). Merci pour votre question.	03/03/2022 20:44:03	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

375	Comment assurez le sécurité dans la construction du tunnel qui sera réalisé en dynamitant alors que la Caisse de dépôt et placement du Québec a retrouvé des bâtons de dynamites vieux de 100 ans et toujours dangereux?	Serge Routhier	Bonjour. Voici une présentation sur le sujet faite en juin 2020. Et sachez que ce printemps, nous retournerons rencontrer les citoyens de votre quartier afin de discuter du projet dans votre secteur. Nous pourrons alors aborder plus en détail les méthodes de construction pour la portion souterraine. https://tramwaydequebec.info/docs/20200619-Presentation_CollineParlementaire.pdf	03/03/2022 20:44:08	Répondu après la séance
376	Merci pour votre réponse sur la durée estimée des travaux.	André Houle	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 20:44:20	Répondu après la séance
377	En attendant les réponses de la Ville sur les arbres , signez la pétition https://www.change.org/Sauvons610ARBRES-Tramway	Dorys Chabot		03/03/2022 20:44:33	

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

378	La requalification du secteur de la rue Cartier est très bien, pourquoi ne pas prolonger ce magnifique projet d'aménagement urbain ailleurs sur le circuit du tramway de René-Lévesque. À combien est évalué la perte d'un arbre mature ? Qu'est-ce que ça vaut, a-t-on vraiment bien évalué la valeur environnementale d'un arbre (changement climatique, filtration de l'air) ?	Geneviève Gagnon	<p>Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Dans le cadre du tramway, la Ville réaménage l'ensemble de l'emprise publique comprise d'une façade à une autre. L'objectif est ainsi d'améliorer l'aménagement urbain et de bonifier les espaces publics. D'autres places publiques verront aussi le jour dans le cadre du projet.</p> <p>Concernant les arbres, sachez que la priorité de la Ville est d'assurer leur protection lors des travaux. Plusieurs mesures donc sont prises en amont pour maximiser la protection : inventaire terrain afin de recenser les arbres et leur état en plus d'identifier les arbres d'intérêt pour la conservation, sondages pour mieux comprendre la localisation des systèmes racinaires et définir des zones de protection. Lorsque cela était possible, la conception a été ajustée pour permettre la protection, par exemple en réduisant certaines infrastructures, en modifiant des plans souterrains ou en proposant des méthodes spécifiques pour la réalisation des travaux. Aussi, la Ville s'entoure d'experts pour parfaire ses connaissances quant à la protection des arbres lors de grands chantiers urbains. système de plantation multicellulaire, arrosages plus fréquents, etc.). Lorsque l'abattage ne peut être évité, la Ville s'est engagée à compenser chaque arbre touché par la plantation de 20 nouveaux arbres dans le même quartier et de veiller à assurer son plein développement et sa maturité (exemples : volume de sol supérieur, D'ailleurs, une proportion des nouvelles plantations seront effectuées en</p>	03/03/2022 20:44:39	Répondu après la séance
-----	---	------------------	--	------------------------	----------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

379	Quels sont vos méthodes d'économie circulaire pour les aménagements de surfaces. Est-ce que des matériaux recyclés seront utilisés? Est-ce qu'une gestion de type circulaire sera appliquée pour la gestion des matières résiduelles, gestion des déblai pour d'autres chantiers en ville, etc. ?	florian burkhard	Bonjour. Nous vous remercions de votre question. Lorsque c'est possible, les matériaux d'excavation sont réutilisés directement sur le site. Lors de travaux de cette ampleur, les sols excavés doivent être caractérisés, entre autres pour vérifier la présence de contaminants. La réutilisation respecte des normes environnementales strictes. Si les déblais ne peuvent être réutilisés, ils sont alors transportés dans les sites de dépôt appropriés.	03/03/2022 20:44:42	Répondu après la séance
380	Dans le journal Le Soleil du 26 février 2022, Messieurs Gosselin, Laurendeau et Poussart proposaient des véhicules sur roue avec un système intelligent de synchronisation des feux de circulation appelé VRI (Voie rapide intelligente). Que pensez-vous de l'article? Il ne coûterait pas 150 millions de dollars par kilomètre.	Denis Drouin	<p>À ce jour, plusieurs technologies sont déployées sous forme de projets pilotes ou dans des contextes qui ne sont pas les mêmes qu'à Québec.</p> <p>Souvent, plusieurs enjeux techniques restent à évaluer et nécessitent des développements importants. Dans d'autres cas, il n'existe pas de retour d'expérience de l'utilisation dans des conditions climatiques et topographiques similaires à celles de la Ville de Québec.</p> <p>En conclusion, pour bâtir la colonne vertébrale de son réseau de transport en commun, la Ville de Québec souhaite faire l'acquisition d'un matériel roulant éprouvé et adapté aux contraintes locales. C'est la raison pour laquelle elle a fait le choix d'un tramway à propulsion électrique alimenté par une ligne aérienne de contact afin de fournir aux citoyens un service de transport robuste, efficace et performant.</p>	03/03/2022 20:44:56	Répondu après la séance
381	Compte tenu de la réduction des places de stationnement sur Rene Levesque, peut-on espérer l'augmentation de places sur rue pour résidents qui n'ont pas tous des stationnements privés comme en banlieue	MONIQUE LARUE	Bonjour. Des démarches seront réalisées dans les prochains mois avec les citoyens et les commerçants pour bien encadrer la gestion des stationnements à l'échelle du quartier. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:45:15	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

382	pourrons-nous prendre le tramway avec notre vélo? Je mets mon vélo sur le métrobus en ce moment (en belle saison)	Mireille Grégoire	Bonjour. Les vélos seront acceptés dans une portion bien identifiée à l'intérieur du tramway. De plus, toutes les stations seront munies de supports à vélos et certaines offriront même des espaces de rangement sécurisés. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/benefices/cyclistes/ . Merci!	03/03/2022 20:45:43	Répondu après la séance
383	À quel endroit les gens sur René Lévesque vont-ils disposer de leur neige?	Utilisateur de Zoom	Bonjour. Sur René-Lévesque, il sera toujours possible de disposer de la neige en bordure de la rue. Pour ce faire, un permis devra être demandé à la Ville.	03/03/2022 20:46:25	Répondu après la séance
384	Comment sera organisée la station du tramway de Cartier? La décrire un peu.	Laurier Caron	Pour en apprendre davantage sur les stations, je vous invite à consulter cette section de notre site web : https://tramwaydequebec.info/composantes/stations/	03/03/2022 20:46:27	03/03/2022 21:59:50
385	Puisque le tramway ne peut monter et tourner simultanément, ce qui justifie un tunnel, pourquoi ne pas le faire monter extérieurement vers Place d'Youville puis le faire reculer vers René-Lévesque ?	Sylvie Demers	Bonjour. L'insertion souterraine est requise pour permettre de passer de la Basse-Ville à la Haute-Ville. Le tunnel permet d'amoinrir l'intensité de la pente à franchir. Pour tous les détails à ce sujet, nous vous invitons à consulter cette présentation : https://tramwaydequebec.info/docs/20200619-Presentation_CollineParlementaire.pdf . Merci.	03/03/2022 20:46:45	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

386	<p>Je ne puis qu'appuyer les arguments de M. Stromei. Vous savez pertinemment que votre projet est rejeté systématiquement par la majorité de la population. Votre exposé de marketing est peu convaincant et vous n'avez que l'objectif de faire accepter votre projet à tout prix. Nous avons perdu beaucoup de temps qui aurait pu être consacré aux questions des citoyens. Vous répondez de façon incomplète à nos questions. Ainsi, quand on vous amène l'argument de la neige, vous nous réferez à la politique de déneigement de la ville, ce qui n'est pas une réponse acceptable en soi! De plus, vos images ne se réfèrent qu'à la belle saison d'été : vous avez négligé le fait que la neige est abondante en hiver. Je suis très déçu de cette soirée et j'ai la nette impression que j'ai perdu mon temps, sans oublier de vous mentionner que votre façon non démocratique de procéder constitue une insulte à notre intelligence et à notre jugement, de laquelle nous ne sommes pas dupes : le projet est décidé d'avance et sera implanté...</p>	Christian Roy	<p>Nous vous remercions de votre participation à la séance d'information.</p>	<p>03/03/2022 20:47:05</p>	<p>Répondu après la séance</p>
387	<p>Étant donné que le patrimoine bâti du quartier Montcalm date du début siècle dernier, est-ce que les ingénieurs du Bureau du Projet ont évalué les risques de dommages pouvant être causés aux fondations des propriétés lors des travaux d'implantation du tramway.</p>	Claude Samson	<p>Bonjour. Avant chaque chantier, la Ville réalise une évaluation des bâtiments présents afin d'identifier les bonnes méthodes de construction. De même, un suivi est fait tout au long de la réalisation des travaux afin d'adapter les façons de faire au besoin. Merci pour votre question.</p>	<p>03/03/2022 20:48:09</p>	<p>Répondu après la séance</p>
388	<p>Le taux de survie d'un arbre transplanté est très faible du au dommage des racines</p>	Jean-Philippe Doire	<p>Bonjour. Il s'agit en effet d'une procédure particulière. Avant de la réaliser, la Ville effectue une évaluation de chaque arbre pour s'assurer que la transplantation est possible. Elle met aussi en place des mesures de suivi et d'entretien pour s'assurer de sa croissance. Merci pour votre question.</p>	<p>03/03/2022 20:48:10</p>	<p>Répondu après la séance</p>

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

389	Pendant les travaux il n'y aura plus de service métrobus 800 et 801 ou ils seront déviés en fonction des travaux? Advenant qu'ils sont éliminés, il y aura seulement le 807 disponible sur chemin ste-foy? sera-t-il bonifié? Merci beaucoup	Marie-Josée Cyr	Bonjour. Les métrobus 800 et 801 seront maintenus pendant les travaux, mais des détours sont à prévoir selon les secteurs et les phases de réalisation. La Ville et le RTC veilleront à communiquer les entraves et les modifications aux parcours. Le parcours 807 sera aussi maintenu sur le chemin Sainte-Foy pendant les travaux. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:48:27	Répondu après la séance
390	À quel(s) moment(s) pensez-vous couper les arbres entre des Érables et Belvédère? À quel(s) moment(s) auraient lieu lesdits « travaux »?	Fanny Tremblay-Racicot	M. Genest a répondu sur l'échéancier des travaux. Merci.	03/03/2022 20:48:56	03/03/2022 22:00:52

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

391	<p>Questions pour Mme la présidente du RTC :</p> <p>1) 3 stations de tramway "seulement" entre Place d'Youville et l'ave Belvédère ! Cela semble un recul très important par rapport au métrobus ! Pourquoi ???</p> <p>2) Gain de 6 minutes en temps (très relatif) ???</p> <p>En terme de coûts (4G \$), est-ce justifié ???</p>	Pierre Blanchet	<p>Bonjour. La localisation des stations a fait l'objet d'une analyse pointue visant à assurer une bonne vitesse d'exploitation du tramway, une desserte des quartiers environnants dans un rayon de 10 minutes de marche et une bonne connexion aux axes environnants (piétons, cyclables et routiers). L'espace disponible pour l'insertion des stations et la faisabilité technique font aussi partie des aspects analysés. Dans certains cas, ces analyses ont mené à l'optimisation du nombre de stations. L'expérience à ce sujet démontre que les usagers sont généralement prêts à allonger de quelques minutes leur temps de marche pour utiliser un mode de transport lourd comme le tramway qui offre une fréquence élevée, une fiabilité de service et un confort accru. De même, l'accessibilité aux stations a fait l'objet d'une attention particulière afin d'assurer un cheminement confortable et sécuritaire pour les piétons et les cyclistes.</p> <p>Les bénéfices du tramway ne peuvent se mesurer uniquement qu'en gain de temps. Ce nouveau mode de transport plus capacitaire permettra de remplacer les nombreux autobus qui circulent présentement sur le boulevard René-Lévesque. Il offrira une fréquence élevée atteignant les 4 minutes en heure de pointe. De plus, grâce à sa plateforme exclusive et à sa priorité aux intersections, le service sera fiable et toujours à l'heure. Un véhicule ferroviaire offre aussi un niveau de confort plus élevé que les autobus. Merci pour vos questions.</p>	03/03/2022 20:49:12	Répondu après la séance
392	Combien d'arbres ont déjà été plantés en amont du projet ?	Claude Racine	résolue en direct	03/03/2022 20:49:13	03/03/2022 21:31:09
393	Les personnes vivant a proximité du tramway sont-elles susceptibles de sentir des vibrations lorsque celui-ci passera?	Brigitte Poussart	Bonjour. La mise en place de mesures standards de gestion des vibrations sera suffisante pour éviter les impacts sur les bâtiments à usage courant. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:49:19	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

394	Sachant que les 28 arbres replantés sur Langelier sont morts , est ce la même équipe qui s' occuperont des 30 000 arbres replantés?	Dorys Chabot	Bonjour. La Ville prendra à sa charge l'entretien de tous les arbres (privés et publics) présents sur le tracé du tramway afin d'en assurer une croissance optimale. Merci.	03/03/2022 20:49:20	Répondu après la séance
395	Mon vélo pourrait-il m'accompagner dans le tramway?	Réal Morissette	résolue en direct	03/03/2022 20:50:04	03/03/2022 21:32:14
396	Comme le dit monsieur Calderon, les arbres ont une durée de vie limitée. Espérons que la limite de vie des arbres arrivera aussi tard que possible.	Denis Drouin	Bonjour. Nous vous remercions de votre participation à la séance et nous vous invitons à nous faire de votre opinion par l'entremise du questionnaire en ligne. Merci!	03/03/2022 20:51:08	Répondu après la séance
397	Plantation des arbres: Sur Marguerite Bourgeoys une douzaine d'arbres plantés ont 1 pouce de diamètre et 5 pieds de haut et une autre douzaine ont 2 pouces de diamètre et maximum 7 pieds de haut. C'est pas demain qu'on aura des arbres matures, la canopée devra attendre.	Pierre Gagnon	Bonjour. Une proportion des nouvelles plantations sera effectuée en amont des abattages pour s'assurer de faire croître l'indice de canopée de la ville. À ceci s'ajoute une stratégie de végétalisation qui contribuera à la signature du tramway au cœur de notre belle ville! Au final, il y aura beaucoup plus d'arbres dans les quartiers traversés que la situation actuelle. Merci pour votre question.	03/03/2022 20:52:23	Répondu après la séance
398	Bravo! J'ai très hâte d'embarquer dans le tramway. Notre quartier à échelle humaine sera encore plus accessible sans voiture ! Merci à toute l'équipe !	Claude Durocher	Merci de nous partager votre enthousiasme!	03/03/2022 20:52:37	03/03/2022 21:32:38

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

399	Quand prévoyez-vous la phase deux du projet ? Merci.	Marielle Jean	Bonjour. La phase 2 du projet fait partie des engagements de la nouvelle administration municipale. Les éléments à ce sujet seront annoncés ultérieurement.	03/03/2022 20:53:07	Répondu après la séance
400	Les questions sont très ciblées vers des micro enjeux. Mais il y a aussi des enjeux plus globaux d'utilisation de la voiture en solo et de densification de quartiers centraux. Irons-nous toujours dans l'étalement urbain ? Bien sûr que NON. Il faut concentrer les habitations et réduire la dépendance à la voiture. Les options de tramway, d'autobus, de partage d'autos et de taxis réduisent la dépendance à l'auto solo. Est-ce que Manhattan pourrait vivre sans metro ni taxis ? Projetons-nous dans 10 ou 15 ans. Bravo pour ce projet visionnaire.	Daniel Guay	Merci pour votre commentaire et appui au projet.	03/03/2022 20:53:30	03/03/2022 21:33:10
401	le projet suppose que la circulation des résidents sera permise sur la voie partagée, mais, ce sera très difficile pour les autres qui auraient intérêt à passer ailleurs	Nicole Moreau	Les voies partagées seront effectivement utilisées pour la circulation locale. Quant à la circulation de transit, celle-ci empruntera de nouveaux itinéraires sur des axes parallèles.	03/03/2022 20:55:21	03/03/2022 21:35:34
402	Puis que les gens de PiX11 auront un mur coupe-son , qu'est ce qui sera fait pour le bruit sur RenéLévesque ?	Dorys Chabot	Bonjour. Le tramway est un mode de transport silencieux, et l'étude acoustique réalisée en 2019 pour le projet révélait qu'avec la prise en compte des mesures d'atténuation, la mise en service du tramway n'aurait aucun impact sonore sur la grande majorité du tracé (95%), et même un impact bénéfique sur une partie du tracé (21%). L'étude sera mise à jour, car comme vous le savez le tracé du tramway a changé depuis 2019. Pour René-Lévesque, avec la mise en place de mesures d'atténuation standards, il est évalué que le tramway n'aura pas d'impact sur le climat sonore. Le secteur PieXII présente un contexte différent où le tramway sera inséré dans une emprise d'Hydro-Québec. Merci.	03/03/2022 20:55:25	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

403	<p>Il tombe 74 cm de neige/an à Helsinki, 70 à Moscou et 320 à Québec. Il fait bien plus froid à Québec qu'à Helsinki et à Moscou. Québec a aussi des épisodes de verglas et il y vente beaucoup. L'entretien des rails, de l'assise et des caténaires demandera beaucoup de temps. Comment la Ville entend financer tout cela?</p>	Serge Routhier	<p>La plateforme du tramway restera dégagée grâce au passage en continu des rames de tramway sur les rails et ce, pour la grande majorité du temps. Lors de fortes précipitations, de l'équipement spécialisé sera utilisé pour dégager le réseau. Aussi, les rails situés vis-à-vis les aiguillages seront chauffés afin que l'on puisse s'assurer de leur fonctionnement en tout temps et à distance. Toutefois, lors de situations exceptionnelles (exemple : verglas), il pourrait être envisagé de faire circuler le tramway la nuit afin de maintenir des conditions d'exploitation optimales. Cette action évitera les mauvaises surprises lors du premier passage régulier du tramway en matinée.</p> <p>La durée de chacune des opérations (dégagement et ramassage) variera selon l'importance de la chute de neige. Sachez toutefois que les opérations de dégagement pourront se faire tout au long de la journée pour permettre au tramway de circuler sans encombre. Quant aux opérations de ramassage de la neige, elles se feront la nuit comme c'est le cas actuellement.</p> <p>Les coûts associés au déneigement de la plateforme et des voies de circulation adjacentes seront basés sur l'expérience d'entretien du réseau actuel et considèreront la capacité des équipements et des équipes à faire face aux conditions hivernales que l'on connaît à Québec. Ils seront déterminés selon les superficies à entretenir.</p>	03/03/2022 20:56:58	Répondu après la séance
-----	---	----------------	--	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

404	<p>Pour ce qui est du secteur Moncalm, il s'agit d'un projet qui ne répond aucunement aux besoins de ses habitants. La variante 1 privilégiée ne peut être acceptable en raison des volumes de circulation à transférer sur des voies (Grande-Allée et Chemin Ste-Foy) déjà assez embourbées actuellement, et la variante 3 qui maintiendrait des circulations possibles dans les deux sens (est et ouest) apparaît trop coûteuse sur tous les plans. Les métrobus actuels répondent fidèlement au critère de structuration du système de transport en commun à Québec. Quant à la requalification urbaine, nous ne reconnaissons aucun besoin spécifique, si ce n'est un meilleur entretien des rues et trottoirs durant la période hivernale. Il serait plus opportun de penser à des autobus électriques dont les surfaces de circulation seraient solidifiées (béton). Le climat particulier de Québec (neige abondante, verglas, pluies en hiver, etc.), par rapport aux modèles européens analysés, pourrait amener des inconvénients d'opération importants.</p>	Michel Belley	<p>Je vous invite à exprimer vos considérations dans le cadre de la consultation publique qui débute. Vous pourrez aller remplir le questionnaire en ligne. Rendez-vous sur la page de participation publique au ville.quebec.qc.ca/consultations. Celui-ci sera disponible dès demain et jusqu'au 25 mars.</p>	03/03/2022 20:57:38	03/03/2022 21:37:41
405	<p>Outre la place de l'ave Cartier, sur quels terrains pensez-vous planter vos arbres dans le quartier?</p>	Fanny Tremblay-Racicot	<p>Bonjour. À Québec, le territoire se répartit à environ 25 % pour le domaine public et 75 % pour les terrains privés. La participation des citoyens est donc essentielle pour assurer la croissance de notre canopée. Les équipes de foresterie de la Ville travaillent présentement à l'identification de nouveaux sites dans tous les quartiers traversés afin d'y permettre de la plantation. Lorsque possible, une proportion des nouvelles plantations sera effectuée en amont des abattages pour s'assurer de faire croître l'indice de canopée de la ville. Merci pour votre question.</p>	03/03/2022 20:58:19	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

406	Compte tenu que les consultations en ligne ne peuvent se substituer aux consultations en personne? Est-il possible d'organiser des séances de consultation en personne afin de rejoindre celles et ceux qui n'ont pas accès ou qui ne sont pas à l'aise avec Zoom ou les plateformes en ligne? D'autant plus que les gens ont un nombre important de questions et que nous ne les voyons pas toutes dans le Q&A.	Fanny Tremblay-Racicot	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Il est souhaité d'organiser également des séances d'information en salle, le tout en respect des consignes sanitaires en vigueur. Lors du lancement des activités en cours, les mesures ne permettraient pas la tenue d'une telle séance en présence. Pour le questionnaire, il est possible d'obtenir une copie papier en faisant la demande au 311. Merci.	03/03/2022 20:59:47	Répondu après la séance
407	À ma connaissance, dans le secteur Cartier, les cyclistes utilisent les axes aménagés, au sud, sur les rues Fraser/Maisonnette/Jacques-Parizeau et au nord, sur Père-Marquette/Crémazie/Lockwell. Leur présence sur René-Lévesque n'est actuellement pas très élevée. Je crois que ça ne changera pas.	Alain Bernier	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Dans l'option privilégiée par la Ville pour le secteur de l'avenue Cartier, il est prévu que les voies partagées soient utilisées par les piétons, les cyclistes et les automobilistes (pour les accès locaux). Les aménagements prévus viseront à réduire grandement le nombre de véhicules circulant dans ce tronçon ainsi que la vitesse permise. L'objectif est ainsi que les piétons et les cyclistes puissent s'approprier l'espace. Le tout permettra ainsi d'offrir une option de plus pour se déplacer de façon active dans le secteur.	03/03/2022 21:00:12	Répondu après la séance
408	Bravo pour votre rencontre. Nous avons pu visualiser le projet dans son ensemble. Bravo pour votre clarté et vos explications. Ce projet est emballant et j'ai hâte de le vivre. Merci pour tout.	Laurier Caron	Merci de nous exprimer votre appréciation du projet.	03/03/2022 21:01:48	03/03/2022 21:38:24
409	Vous avez rejeté – en opposition à ce qui s'observe en Europe pour les rues commerciales très achalandées par les usagés actifs – la piétonnisation de l'avenue Cartier. Tragique! Pensez-vous à tout le moins être en mesure de conserver la piétonnisation ponctuelle et timorée de cette avenue comme vous l'avez fait au cours des dernières années.	Joseph Lupien-Meilleur	Bonjour. La piétonnisation des artères commerciales est réalisée en concernant avec les SDC et les associations commerciales. La mise en place du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier est tout à fait compatible avec le maintien de la piétonnisation. Merci pour votre question.	03/03/2022 21:01:50	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

410	Qu'en est-il des expropriations? Quelle est la profondeur des amputations de terrain qui seront pratiquées en bordure de René-Lévesque ? Est-ce que tous les propriétaires visés par une expropriation ont été avisés ?	Daniel Castonguay	Bonjour. Certains besoins en acquisitions sont toujours en cours d'évaluation, notamment dans le secteur situé à l'est de l'avenue des Érables. Sur le boulevard René-Lévesque, les besoins en acquisition sont généralement limités à des bordures de terrain. Des acquisitions partielles sont habituellement requises pour l'insertion des stations de tramway ainsi que l'ajout de refuges aux intersections traversantes pour les piétons. Merci pour votre question.	03/03/2022 21:02:29	Répondu après la séance
-----	---	-------------------	--	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

411	Est-il encore temps de procéder à un référendum sur le choix de ce projet?	Michel Belley	<p>Comme il a été confirmé par le maire de Québec durant l'État des lieux des 25 et 26 janvier derniers, le projet de tramway va bel et bien de l'avant. La construction du tramway est jugée nécessaire pour de nombreuses raisons.</p> <p>Tout d'abord, d'ici 15 ans, 100 000 déplacements s'ajouteront chaque jour à Québec. Pour conserver les conditions actuelles de circulation, il faudrait construire 11 nouvelles voies de circulation, soit l'équivalent des boulevards Charest et Laurier. Cependant, l'espace disponible ne le permet tout simplement pas. Ainsi, le tramway contribuera à alléger la congestion routière. 100% électrique, le tramway permettra aussi de réduire le nombre de véhicules sur les routes et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Enfin, Québec est la seule ville canadienne d'envergure sans réseau structurant de transport en commun. Le tramway rendra notre ville plus attrayante pour les futurs travailleurs. Si vous souhaitez en apprendre plus sur les raisons pour lesquelles Québec a besoin d'un tramway, merci de visiter www.tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway.</p>	03/03/2022 21:06:25	Répondu après la séance
-----	--	---------------	--	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

412	Est-ce que des voies partagées pourraient être prévues sur un plus long segment du secteur Montcalm pour réduire l'emprise et par le fait même le nombre d'acquisitions et l'impact sur les propriétés et le nombre d'arbres coupés ?	Audrey Cloutier	Bonjour. L'aménagement des voies partagées, pour être efficace et respecté, doit être réalisé dans des contextes particuliers où l'on retrouve notamment une concentration de déplacements actifs (marche et vélo) et une forte activité urbaine. Un aménagement trop long de voies partagées risquerait de ne pas être respecté par les automobilistes. Cependant, la mise en place de zones de transition de part et d'autre du secteur permettra de réduire le nombre de véhicules et la vitesse de circulation. Dans certains cas, il est possible que des aménagements puissent être réduits dans les zones de transition lors de la conception détaillée. À ce stade, il ne faut pas présumer que l'aménagement de voies partagées génèrerait des gains supplémentaires en termes de protection des arbres par rapport aux zones de transition. En effet, les impacts sur les arbres proviennent de sources multiples et ne peuvent pas être analysés uniquement au regard de la géométrie routière. Cela dit, le Bureau de projet continue de raffiner la conception de ce secteur afin de maximiser la protection des arbres existants. La réduction de certaines infrastructures dans le cadre de l'implantation des zones de transition laisse présager certains gains. Merci pour vos questions.	03/03/2022 21:06:47	Répondu après la séance
-----	---	-----------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

413	Plusieurs problèmes soulevés: arbres, étroitesse de la voie publique, disposition de la neige,, sécurité des piétons, des cyclistes, des STAC, taxis, déménagements, accidents, incendies, etc. Ne vous imposez-vous pas l'obligation de rencontrer un budget (comme si on n'isolait pas une maison pour des raisons pécuniaires) au lieu de faire correctement la première fois ?	Louis Fontaine	<p>Bonjour. Les choix actuels reposent sur nombre d'études et de consultations réalisées par la Ville et le RTC depuis plus d'une décennie, dont le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec, l'étude de faisabilité tramway-SRB, l'étude d'avant-projet SRB Québec-Lévis et aux conclusions de la consultation sur la mobilité durable. Le choix du tramway comme colonne vertébrale du réseau de transport en commun de Québec a également été confirmé par l'Étude comparative des modes de transport lourd sur rail et par la contre-expertise produite par deux experts de HEC Montréal ainsi que par plusieurs experts indépendants consultés à ce sujet dans le cadre de l'audience publique du BAPE.</p> <p>La Ville de Québec demeure ainsi convaincue que le tramway est le mode qui répond le mieux à ses besoins puisqu'il offre une capacité correspondant à l'achalandage anticipé et des coûts de construction en adéquation avec le financement disponible. De plus, le tramway représente une opportunité inouïe de requalification urbaine. En effet, sur le tracé, tout l'espace compris d'une façade à une autre sera revu afin de soutenir les différentes fonctions urbaines qui s'y trouvent. Ce réaménagement entraînera notamment le renouvellement du mobilier urbain, la bonification de la canopée, le remplacement des infrastructures (chaussées, trottoirs, etc.) et l'ajout d'espaces sécuritaires pour les piétons et les cyclistes. L'intégration du tramway aura pour effet de transformer les quartiers traversés et d'y améliorer la qualité</p>	03/03/2022 21:07:09	Répondu après la séance
-----	--	----------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

414	<p>Bonsoir</p> <p>Le quartier n'a pas été conçu à l'origine pour un aussi grand parc auto des résidents du quartier. La perte d'espaces de stationnement sur la rue RL sera t elle compensée opar la création de stationnements publics ds le quartier?</p> <p>Merci</p>	Pierre Canac-Marquis	<p>Bonjour. Des démarches seront réalisées dans les prochains mois avec les citoyens et les commerçants pour bien encadrer la gestion des stationnements à l'échelle du quartier. Merci pour votre question.</p>	03/03/2022 21:07:12	Répondu après la séance
415	<p>Est-ce qu'on a évalué les dangers potentiels de creuser un tunnel sous St-Jean-Baptiste?</p>	Lynda Cloutier	<p>Bonjour. Voici une présentation sur le sujet faite en juin 2020. Et sachez que ce printemps, nous retournerons rencontrer les citoyens de votre quartier afin de discuter du projet dans votre secteur. Nous pourrons alors aborder plus en détail les méthodes de construction pour la portion souterraine. La Ville a également réalisé plusieurs études géotechniques du secteur afin d'avoir une bonne connaissance du sol et pour permettre au partenaire privé d'identifier les meilleures méthodes de construction.</p> <p>https://tramwaydequebec.info/docs/20200619-Presentation_CollineParlementaire.pdf</p>	03/03/2022 21:10:02	Répondu après la séance
416	<p>Question d'un résident de Montcalm qui n'a pas accès au Zoom: Les arbres qui seront coupés représentent combien de tonnes de CO2 séquestrées (au total et par arrondissement) ?</p>	Fanny Tremblay-Racicot	<p>Tout d'abord, sachez que l'arbre, dès sa plantation et tout au long de sa période de croissance, captera du carbone. La compensation des arbres abattus amène un bilan neutre en termes de captation/séquestration dans la mesure où une certaine quantité d'arbres est replantée. Puisque le ratio de compensation que nous proposons est de 20 pour 1, il permettra assurément de compenser la perte des arbres qui devront inévitablement être abattus. D'ailleurs, de nouvelles plantations sont effectuées en amont des abattages (environ 1 000 l'an dernier) pour assurer la croissance optimale de la canopée avant l'arrivée du tramway.</p>	03/03/2022 21:10:20	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

417	Y aura t-il des consultations sur les secteurs Université Laval et Secteur Chaudière?	Michel Richard	Rien n'est prévu du côté de l'Université Laval. Du côté de Chaudière, la station fera l'objet d'une démarche de participation publique au printemps.	03/03/2022 21:11:08	Répondu après la séance
418	Je comprends les gens de St-Jean-Baptiste, c'est surprenant de ne pas avoir de station à Turnbull ou Claire-Fontaine pour un quartier assez peuplé, alors qu'il y en a une pour le collège privé St-Charles Garnier. À revoir il me semble. N'importe qui qui prend déjà l'autobus peut comprendre que ça prend une station spécifique au quartier de St-Jean-Baptiste.	Geneviève Gagnon	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Les localisations des stations souterraines ont fait l'objet d'une analyse fine considérant à la fois la desserte du quartier Saint-Jean-Baptiste, la faisabilité technique, les coûts et les conditions géologiques requises pour l'insertion d'une telle infrastructure. Les stations ont ainsi été localisées sur l'avenue Honoré-Mercier (entre les rues Saint-Jean et Saint-Joachim) et sur René-Lévesque face à l'édifice Marie-Guyart. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter cette présentation : https://tramwaydequebec.info/docs/20200619-Presentation_CollineParlementaire.pdf . Merci pour votre question.	03/03/2022 21:13:16	Répondu après la séance
419	Merci!!	Françoise Gagnon	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 21:15:35	Répondu après la séance
420	Commentaire : Je réside maintenant dans Montcalm, j'ai habité dans St-Jean Baptiste, l'absence de desserte dans ce Cartier - à la hauteur du Grand théâtre, entre autres, est inacceptable.	Joseph Lupien-Meilleur	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Les localisations des stations souterraines ont fait l'objet d'une analyse fine considérant à la fois la desserte du quartier Saint-Jean-Baptiste, la faisabilité technique, les coûts et les conditions géologiques requises pour l'insertion d'une telle infrastructure. Les stations ont ainsi été localisées sur l'avenue Honoré-Mercier (entre les rues Saint-Jean et Saint-Joachim) et sur René-Lévesque face à l'édifice Marie-Guyart. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter cette présentation : https://tramwaydequebec.info/docs/20200619-Presentation_CollineParlementaire.pdf . Merci pour votre question.	03/03/2022 21:15:37	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

421	Je demeure sur Boul. René-Lévesque est, coin Antonio Barrette, je m'inquiète sur l'impact de la structure de notre bâtiment pendant la construction du tunnel. Nous avons 3 étages de stationnements en sous-sol. Merci beaucoup.	Nicole Baril	Nous irons ce printemps rencontrer les citoyens de votre quartier afin de répondre à vos préoccupations.	03/03/2022 21:17:20	03/03/2022 22:04:34
422	Couper ce citoyen, inadmissible	Geneviève Gagnon	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 21:17:21	Répondu après la séance
423	Pourquoi vous ne coupez pas le micro de ce gars?	Ann-Julie Rhéaume	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 21:17:26	Répondu après la séance
424	J'ai une question : pouvez-vous fermer le micro de M Stromaé? Pour vrai, comme il disait, c'est un con!	Joseph Lupien-Meilleur	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 21:18:20	Répondu après la séance
425	Ça va faire.	Geneviève Gagnon	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 21:18:25	Répondu après la séance
426	Couper le svp.	Geneviève Gagnon	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 21:18:31	Répondu après la séance
427	Rien de respectueux dans cette intervention	Laurier Caron	Merci pour votre participation à la séance!	03/03/2022 21:18:48	Répondu après la séance
428	j'ai vu passer beaucoup d'autobus presque vides aussi bien sur Grande-Allée que sur René-Lévesque, probablement parce que le télétravail a pris beaucoup d'importance et que ce projet n'en tient pas compte	Nicole Moreau	Bonjour. Le système est dimensionné pour être en mesure de répondre à l'achalandage en période de pointe. De même, aux périodes de moins grande affluence, la fréquence de passage est ajustée. Ainsi, sur le boulevard René-Lévesque, le tramway atteindra une fréquence aux 4 minutes pour répondre à la demande en période de pointe, alors qu'il circulera plutôt aux 10 minutes dans les périodes plus calmes. Nous concevons un réseau de transport en commun pour les 50 prochaines années. Le tramway desservira notamment les lieux d'emplois, d'études, de loisirs et de résidences. Plusieurs déplacements demeureront ainsi nécessaires, peu importe la pratique du télétravail. Merci de votre question.	03/03/2022 21:19:18	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

429	<p>Mon message s'adresse à vous tous et toutes; Maude Mercier-Larouche, Catherine Vallières-Roland, Maxime Béland, Jérôme Poupry, Daniel Genest, Mélissa Coulombe-Leduc, Marie Lagier, Alejandro Calderon vous devriez avoir HONTE de présenter ce projet basé sur LE SEUL argument que nous sommes la seule ville sans ce type de projet (complètement inadapté à notre ville). J'ai écrit et présenté un mémoire lors des consultations sur la mobilité durable; que j'ai intitulé "L'immobilité durable" au début des consultations. Il est ANORMAL d'être immobilisé à un feu rouge quand sur l'axe perpendiculaire il n'y a aucune circulation. Avant d'implanter un jouet inutile, dans une ville qui fait partie d'un pays responsable pour 1.7% des émissions planétaires de gaz à effet de serre, il faut éviter qu'un véhicule à l'arrêt brûle de l'énergie pour rien. Et dans un pays nordique mon commentaire s'applique aussi pour les véhicules électriques. Rendre la fluidité de la mobilité est LA priorité numéro un pour suivre votre rhétorique.</p>	Yannick Stromei	<p>Bonjour. Le tramway agira comme colonne vertébrale de notre système de transport en commun et s'inscrit dans une perspective globale de mobilité sur le territoire. Il vise à offrir plus de choix aux citoyens dans le cadre de leurs déplacements quotidiens. Merci.</p>	03/03/2022 21:19:30	Répondu après la séance
430	<p>Madame Mercier-Larouche, j'habite le quartier et vous venez de mentir.</p>	Yannick Stromei	<p>Bonjour. Nous ne transmettrons pas ce commentaire. Merci pour votre participation à la séance.</p>	03/03/2022 21:19:50	Répondu après la séance
431	<p>Bon là, on perd du temps avec du politique, c'est pas le but. Je décroche.</p>	Geneviève Gagnon	<p>Merci pour votre participation à la séance.</p>	03/03/2022 21:20:26	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

432	Je suis d'accord avec Monsieur Stromae qui dit que le tramway n'est pas adapté et qui va déchirer la ville. J'habite le quartier depuis 44 ans et je l'aime profondément. Je ne suis pas en faveur du tramway sur René-Lévesque. Oui pour des bus électriques, et le tour serait joué, les GES seraient également évités.	Cynthia Letarte	Bonjour. Le tramway agira comme colonne vertébrale de notre système de transport en commun et s'inscrit dans une perspective globale de mobilité sur le territoire. Il vise à offrir plus de choix aux citoyens dans le cadre de leurs déplacements quotidiens. Pour sa réalisation, la Ville adopte une approche de façade à façade visant à revoir l'entièreté de l'espace public. À terme, les citoyens bénéficieront d'un espace mieux pensé et réparti entre les différents modes de transport, de plus de confort et de sécurité pour les déplacements actifs et d'une plus grande végétation. Merci.	03/03/2022 21:20:31	Répondu après la séance
433	Monsieur Stromei a parfaitement raison. Quel cirque!	Geneviève Taillon	Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 21:20:35	Répondu après la séance
434	Le coût d'utilisation du tramway sera-t-il abordable ?	Raymond Brulotte	Le tarif sera le même que le tarif pour prendre l'autobus.	03/03/2022 21:20:47	03/03/2022 22:05:43
435	On dirait que Maude a plus que 2 minutes.	Benjamin Gosselin-Cliche	Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 21:21:40	Répondu après la séance
436	Citer Bordeaux c'est limite.... y'a pas de comparables possible.	ROBERT MCKENZIE	Bonjour. La Ville s'inspire de projets partout dans le monde pour réaliser son tramway. Elle est également accompagnée de la firme Systra qui a réalisé plus de 50 % des projets de tramway dans le monde. Les retours d'expérience sont essentiels pour assurer le succès de notre tramway. Merci.	03/03/2022 21:21:53	Répondu après la séance
437	Le tramway de Bordeaux est-il vraiment un bon exemple ? https://www.sudouest.fr/2016/11/16/trans-cub-sonne-la-charge-contre-le-tram-2569601-2780.php?nic	André Houle	Bonjour. La Ville s'inspire de projets partout dans le monde pour réaliser son tramway. Elle est également accompagnée de la firme Systra qui a réalisé plus de 50 % des projets de tramway dans le monde. Les retours d'expérience sont essentiels pour assurer le succès de notre tramway. Merci.	03/03/2022 21:22:57	Répondu après la séance
438	Bravo à Mme Mercier-Larouche pour cette intervention. C'est très rassurant que le projet soit porté par quelqu'un d'aussi convaincue.	Laurier Caron	Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 21:23:00	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

439	Maude Mercier Larouche : les 40 000 voyages de camions créeront des GES qui prendront 15 ans à être éliminés , les arbres sont des bénévoles qui absorbent les GES GRATUITEMENT.... vous parlez des 2 cotés de la bouche ...	Dorys Chabot	Bonjour. Le tramway permettra d'éviter la production de 60 000 tonnes de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2041. Il offrira également un mode de transport efficace, rapide et confortable aux citoyens. De plus, le projet permettra de revoir l'espace public et de le redistribuer entre tous les modes de transport. Au final, les citoyens auront plus de choix dans leurs déplacements quotidiens. Il générera ainsi des bénéfices multiples et à long terme. Merci.	03/03/2022 21:23:57	Répondu après la séance
440	Bravo à M. Yannick Stromei qui a dit ce que pense la majorité sur cette farce de démocratie.	Denis Poussart	Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 21:24:53	Répondu après la séance
441	Pourquoi suis-je parfaitement d'acoord avec tous les objectifs énoncés par Mad Marcier-Larouche, mais totalement en désaccord avec le tramway? Pourquoi ne pas considérer un vrai transport structurant comme un métro léger, souterrain, automatique, etc ?.	Louis Fontaine	<p>Pour bâtir la colonne vertébrale de son réseau de transport en commun, la Ville de Québec souhaite faire l'acquisition d'un matériel roulant éprouvé et adapté aux contraintes locales. C'est la raison pour laquelle elle a fait le choix d'un tramway à propulsion électrique afin de fournir aux citoyens un service de transport robuste, efficace et performant. De plus, le tramway a la capacité de revitaliser les quartiers traversés puisque tout l'espace compris d'une façade à une autre sera réaménagé le long du tracé. L'intégration du tramway dans la ville sera exemplaire car aucun détail ne sera laissé au hasard.</p> <p>Le métro est surdimensionné pour les besoins de Québec. Un métro coûterait de 4 à 5 fois plus cher qu'un tramway. Avec le budget disponible, Québec se doterait d'une ligne d'environ 5 km, sans pouvoir joindre l'Université Laval à la colline Parlementaire, plutôt que ce qui est prévu avec un tramway (19 km, de Cap-Rouge à D'Estimauville). Notre priorité est de permettre à un maximum de citoyens de Québec de se déplacer facilement et d'accéder aux principaux lieux d'emploi sur le territoire.</p>	03/03/2022 21:27:14	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

442	La question que je me pose actuellement est la suivante: si plus de 40% de la population décroche du tramway, que les dépenses seront exorbitantes, que l'empreinte écologique pas tant favorable que cela finalement (considérant l'électrification à venir de tous les motorisés) pourquoi ne pas faire un référendum? Vous craignez le perdre? Pourquoi ne pas laisser les citoyens trancher. Pourtant c'est cela la démocratie.	Anne-Pierre Bouffard	<p>Comme il a été confirmé par le maire de Québec durant l'État des lieux des 25 et 26 janvier derniers, le projet de tramway va bel et bien de l'avant. La construction du tramway est jugée nécessaire pour de nombreuses raisons.</p> <p>Tout d'abord, d'ici 15 ans, 100 000 déplacements s'ajouteront chaque jour à Québec. Pour conserver les conditions actuelles de circulation, il faudrait construire 11 nouvelles voies de circulation, soit l'équivalent des boulevards Charest et Laurier. Cependant, l'espace disponible ne le permet tout simplement pas. Ainsi, le tramway contribuera à alléger la congestion routière. 100% électrique, le tramway permettra aussi de réduire le nombre de véhicules sur les routes et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Enfin, Québec est la seule ville canadienne d'envergure sans réseau structurant de transport en commun. Le tramway rendra notre ville plus attrayante pour les futurs travailleurs. Si vous souhaitez en apprendre plus sur les raisons pour lesquelles Québec a besoin d'un tramway, merci de visiter www.tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway.</p>	03/03/2022 21:28:20	Répondu après la séance
443	Préférez-vous ne pas répondre à cette question ?	Marielle Jean	Bonjour. Merci pour votre participation. Des réponses seront fournies à toutes les questions que nous n'avons pas eu le temps de traiter lors de la séance.	03/03/2022 21:28:35	Répondu après la séance
444	Pour le tramway de Bordeaux, voir la chronique de François Bourque du 13 janvier 2020	Ginette Paquin	Bonjour. La Ville s'inspire de projets partout dans le monde pour réaliser son tramway. Elle est également accompagnée de la firme Systra qui a réalisé plus de 50 % des projets de tramway dans le monde. Les retours d'expérience sont	03/03/2022 21:28:57	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

445	<p>Ceux qui ont reçu des avis d'acquisition disent que le document comporte peu de détails : on donne les dimensions de ce qui sera acheté par la Ville et un prix offert. Ça n'a aucun sens. Il faut expliquer au gens le prix offert pour chaque élément qu'on leur enlève! Je vous donne mon exemple pour illustrer mon propos : j'ai un arbre adossé au trottoir (donc, qui sera coupé) qui me sert de parasol l'été, un balcon et un escalier qui donne directement sur le trottoir (donc, qu'il faudra démolir et reconstruire avec une nouvelle configuration), etc. Tout cela fait partie de la valeur au propriétaire et vous devez en tenir compte dans les indemnisations : la jurisprudence est très claire à ce sujet. Donc, ma question : comptez-vous ventiler et chiffrer chaque élément faisant partie de l'indemnisation offerte et expliquer, pour chaque élément, par quelle logique comptable pour êtes arrivé à tel ou tel montant? Aussi, comptez-vous accompagner les citoyens pour chaque modification qui concerne leur propriété?</p>	Martin Bélanger	<p>Nous ne pouvons discuter de dossiers particuliers dans le cadre de la séance publique. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'évaluateur agréé de la Ville responsable de votre dossier. Il pourra vous expliquer la proposition de la Ville et répondre à vos questions spécifiques. Lorsque des modifications sont requises à des propriétés, la Ville offre l'accompagnement d'un architecte et d'un architecte en paysage selon les cas. Dans ce contexte, les propositions d'acquisitions incluent généralement une proposition d'aménagement qui est ensuite discutée avec le propriétaire concerné.</p>	03/03/2022 21:30:10	Répondu après la séance
446	<p>C'est un scandale couper tout ces arbres, pour un tramway tout a fait inutile</p>	André Carrier	<p>Bonjour. Le tramway est la colonne vertébrale de notre futur réseau de transport en commun. Il implique ainsi de le déployer sur les axes où l'on retrouve une présence importante de générateurs de déplacement ainsi qu'une concentration d'utilisation du transport en commun. Le boulevard René-Lévesque répond tout à fait à ce besoin. De plus, il importe de préciser que ce sont 82 % des arbres du boulevard René-Lévesque qui seront protégés ou transplantés. À cela, s'ajoutent des efforts importants de plantation, et ce, avant les travaux, pour assurer une bonification de la canopée dans tous les quartiers traversés. Merci de votre question.</p>	03/03/2022 21:31:30	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

447	Q M .Alejandro Calderon :Comment le gazon peut il fournir de l'ombre ?	Dorys Chabot	Bonjour. La végétalisation prévue dans le cadre du tramway prend différentes formes allant de la plantation d'arbres à grand déploiement à la végétalisation de la plateforme sur environ 35 % du tracé en passant par la déminéralisation de certains sites. Merci.	03/03/2022 21:32:06	Répondu après la séance
448	Wow! Donc entre le moment où les travaux physiques seront complétés en 2026 et la mise en service en 2028, il s'écoulera 2 ans où la circulation sera réduite sans pouvoir être compensée par le service de tramway? Et comment les tests de mise en service peuvent prendre autant de temps?	Matthias Coquereau	Bonjour. Les travaux seront réalisés par phase et par secteur. L'échéancier détaillé sera établi par le partenaire privé responsable de la conception et de la construction des infrastructures. De façon générale, nous nous attendons à ce que la portion ouest soit réalisée en début de travaux afin d'y permettre la réalisation de tests d'utilisation. Certains autres travaux seront finalisés plus tard. Les essais, notamment en période hivernale, sont essentiels pour assurer la qualité du service et la fonctionnalité du système. Merci pour votre question.	03/03/2022 21:32:26	Répondu après la séance
449	Avec la montée du télétravail ce projet est tout à fait inutile	André Carrier	Bonjour. On ne construit pas le projet de réseau structurant de transport en commun pour aujourd'hui ou dans cinq ans, mais dans un horizon de 50 ans. Si la COVID-19 a un effet actuellement sur l'achalandage du transport en commun, elle est un phénomène ponctuel et un impact négatif à long terme est hypothétique. Rappelons que d'ici 2041, on prévoit 100 000 déplacements de plus par jour sur nos routes. En absorbant 53 % des déplacements additionnels anticipés, le tramway permettra d'alléger la congestion croissante du réseau routier. Ne rien faire n'est pas une option.	03/03/2022 21:35:36	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

450	<p>1) Quel est l'impact sur la circulation sur le chemin Saint-Louis, qui est déjà très achalandé, et sur la côte de Sillery et la rue Charles-Huot (qui lie la basse-ville à la haute-ville ?</p> <p>2) Sur la diapositive numéro 28, on projete de prolonger la bande cyclable sur le boulevard Laurier entre l'avenue Hollande et De Bourlemarque. Comment assurer la sécurité des cyclistes étant donné l'augmentation prévue de la circulation sur la Grande-Allée ?</p> <p>3) La Ville considère que les rues partagées sont sécuritaires pour les cyclistes car les autos roulent à la même vitesse que les vélos (20 km/hr). Je crois qu'il faut également tenir compte d'autres facteurs comme la densité de la circulation, le nombre d'entrées et sorties, le stationnement sur rue... Forcer les cyclistes à rouler entre des autos est très insécurisantes, d'autant plus pour les enfants.</p>	Janet Drury	<p>Bonjour. Nous vous remercions de vos questions. Il est prévu que Grande Allée accueille la plus grande portion des véhicules qui délaissent le boulevard René-Lévesque. Dans certains cas, c'est plutôt le chemin Sainte-Foy qui offrira le meilleur itinéraire ou encore le boulevard René-Lévesque. De même, des automobilistes actuels feront le choix de changer de mode de transport, soit en optant pour le transport en commun ou le transport actif (marche et vélo). Il y aura donc une réorganisation des déplacements et des itinéraires.</p> <p>Pour le prolongement de la bande cyclable sur le boulevard Laurier, il s'agit d'une vision de développement. Lorsqu'elle met en place de nouvelles infrastructures cyclables, la Ville déploie différentes activités de participation publique avec les citoyens.</p> <p>Pour la portion en voies partagées, il est prévu d'y réduire grandement les débits de circulation, c'est-à-dire le nombre de véhicules. Ces aménagements visent à assurer l'accessibilité très locale et encouragent les piétons et les cyclistes à occuper l'espace.</p>	03/03/2022 21:37:53	Répondu après la séance
-----	--	-------------	---	------------------------	-------------------------

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

451	<p>pour donner suite au commentaire de M Stromei, une solution moins couteuse et plus écologique que vous auriez dû envisager; changer les autobus pour des autobus électrique et rendre le transport en commun gratuit aurait été une solution à envisager....</p> <p>pour M Calderon, un résident de René Levesque qui profite actuellement de l'ombre que lui procure un arbre mature peut profiter du rafraichissement de celui ci en temps de canicule, s'il se trouve coupé avec votre projet, tout bénéfices se trouve perdu...</p> <p>bien entendu, pour vous ça ne fait aucune différence puisque votre conscience est soulagé avec la plantations de plusieurs autres arbres ailleurs !</p> <p>bravo !</p>	Marcoux Caroline	<p>Bonjour. Le réseau de transport en commun comme nous le connaissons a atteint un niveau de saturation. Plusieurs autobus se congestionnent maintenant entre eux sur leurs propres voies réservées, notamment sur le boulevard René-Lévesque et l'avenue Honoré-Mercier. Le tramway offre ainsi un véhicule plus capacitaire qui permettra de remplacer ces véhicules. Il importe de déployer ce mode lourd sur les axes où l'on retrouve une forte concentration de générateurs de déplacements ainsi qu'un important usage du transport en commun. De même, ces autobus pourront être redistribués partout sur le territoire afin d'augmenter l'offre de service et la desserte, notamment dans les banlieues. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/projet/pourquoi-un-tramway/.</p>	03/03/2022 21:39:12	Répondu après la séance
452	<p>Alors vous savez le moment de l'abattage des arbres mais vous ne le dites pas?</p>	Benjamin Gosselin-Cliche	<p>Bonjour. Les abattages requis seront effectués quelques semaines avant la réalisation des travaux. En amont, la Ville veille déjà à effectuer de la plantation afin d'assurer la croissance de ces nouveaux arbres. Merci pour votre question.</p>	03/03/2022 21:40:07	Répondu après la séance
453	<p>Claudine Dorval Combien de tonnes de GES l'élaboration du projet du tramwqy en produiront ?</p> <p>4 milliards pour régler la congestion me semble exagéré.</p> <p>Adapter trajets, horaires et formats de bus électriques est une solution peu couteuse. Le délai actuel pour ce projet est un allié pour faire marche arrière. Grand dérangement à venir : pollution air, bruit, défiguration d'une ville patrimoniale, etc. Pour moi, c'est un désastre inutile.</p>	Claudine - Québec	<p>Bonjour. Le tramway permettra d'éviter la production de 60 000 tonnes de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2041, et ce, en incluant les GES produit lors de sa construction. Il offrira également un mode de transport efficace, rapide et confortable aux citoyens. De plus, le projet permettra de revoir l'espace public et de le redistribuer entre tous les modes de transport. Au final, les citoyens auront plus de choix dans leurs déplacements quotidiens. Il générera ainsi des bénéfices multiples et à long terme. Merci.</p>	03/03/2022 21:40:40	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

455	ma fille de 10 ans aimerait savoir ce que vous ferez avec les arbres coupé ?	Marcoux Caroline	Bonjour. La Ville met en valeur le bois de différentes manières par l'entremise des entrepreneurs qui réaliseront les abattages : copeaux pour des plates-bandes de la Ville, copeaux pour des substrats et paillis horticoles, billots pour le sciage, produits d'ébénisterie. Pour les essences sous contrôle réglementaire tel que l'orme et le frêne, des exigences particulières en lien avec la gestion du bois résiduel devront être respectées. Il est à noter que les arbres urbains n'ont pas toujours les attributs recherchés par l'industrie forestière. Ainsi, la mise en valeur sous forme de planches ou de bois d'ébénisterie n'est pas toujours possible.	03/03/2022 21:40:57	Répondu après la séance
454	d'accord avec l'intervenante qui a parlé 21h40, je me questionne sur la pertinence du projet et de son maintien	Nicole Moreau	Bonjour. Le tramway agira comme colonne vertébrale de notre système de transport en commun et s'inscrit dans une perspective globale de mobilité sur le territoire. Il vise à offrir plus de choix aux citoyens dans le cadre de leurs déplacements quotidiens. Pour sa réalisation, la Ville adopte une approche de façade à façade visant à revoir l'entièreté de l'espace public. À terme, les citoyens bénéficieront d'un espace mieux pensé et réparti entre les différents modes de transport, de plus de confort et de sécurité pour les déplacements actifs et d'une plus grande végétation. Merci.	03/03/2022 21:40:57	Répondu après la séance
456	Tant de bonnes questions, pour ne pas m'aventurer et dire de même tant de bonnes réponses. Puisque vous vous engagez à répondre par écrit à toutes les questions auxquelles vous n'arrivez pas à répondre ce soir, pourrions-nous obtenir, dans les jours à venir, la copie de l'ensemble des questions posées et des réponses que vous leur faites ?	Brian Monast	Bonjour. Oui, les questions et réponses seront diffusées avec la documentation et les enregistrements de la soirée. Merci de votre participation et bonne soirée.	03/03/2022 21:44:03	03/03/2022 22:12:59

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

457	Avec la plateforme axiale, pourra-t-on tourner sur Cartier (vers le Nord ou le Sud) si on est conducteur d'une voiture, sur René Lévesque ? Pourra-t-on monter la rue Cartier en voiture, à partir du Chemin Ste-Foy à Grande-Allée (passer sur la plate-forme en voiture finalement)?	Cynthia Letarte	Bonjour. Merci pour votre question. À partir de René-Lévesque, il sera possible pour un automobiliste de tourner à droite sur l'avenue Cartier en provenance de l'ouest. En provenance de l'est (par la colline Parlementaire), il serait nécessaire d'emprunter l'avenue De Salaberry puisque l'implantation du quai de la station ne permettra pas l'accès pour cette portion de rue. L'avenue Carier, quant à elle, permettra toujours la circulation nord-sud ainsi que la traversée de la plateforme du tramway. Il sera donc facile de connecter au chemin Sainte-Foy ou à la Grande Allée. Pour les piétons et les cyclistes, les mouvements demeureront possibles dans toutes les directions et la circulation se fera autant dans l'axe est-ouest que nord-sud.	03/03/2022 21:44:23	Répondu après la séance
458	Vous citez des "études" de 2019. Pas mal avant Covid n'est-il pas?	Yannick Stromei	<p>Bonjour. On ne construit pas le projet de réseau structurant de transport en commun pour aujourd'hui ou dans cinq ans, mais dans un horizon de 50 ans. Si la COVID-19 a un effet actuellement sur l'achalandage du transport en commun, elle est un phénomène ponctuel et un impact négatif à long terme est hypothétique.</p> <p>Rappelons que d'ici 2041, on prévoit 100 000 déplacements de plus par jour sur nos routes. En absorbant 53 % des déplacements additionnels anticipés, le tramway permettra d'alléger la congestion croissante du réseau routier. Ne rien faire n'est pas une option.</p>	03/03/2022 21:45:53	Répondu après la séance
459	Aux endroits où l'on prendra le tramway, est-ce que les stations seront toutes couvertes pour protéger les usagers de la pluie, du vent, car on sait que l'axe est-ouest est très venteux. merci	Céline Duguay	Bonjour. Oui, toutes les stations offriront un abri couvert. Pour tous les détails, vous pouvez consulter cette page : https://tramwaydequebec.info/composantes/stations/ . Merci et bonne soirée,	03/03/2022 21:48:14	03/03/2022 22:12:08

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

460	<p>Je tiens a dire bravo a toute l'équipe derrière les claviers qui répondent aux questions des gens.</p> <p>Je veux souligner comment jadmire votre patience et votre flegme avec certaines questions et commentaires répétitifs, dénigrants ou basés sur une mésinformation ou une volonté cachée d'empêcher le projet par des sophismes sur la protection de l'environnement en se pâmant sur les arbres de René-Lévesque. Il y a beaucoup de frènes qui sont condamnés parmi les arbres a abattre, ainsi que les ormes, certains sont amenés a disparaître etant donné la maladie hollandaise de l'orme</p> <p>Bref, lachez pas les gens du bureau de projet et de l'interaction citoyenne. On voit comment il y a des heures et des heures de jus de cerveau mis en recherche, analyse, études pour faire un portrait détaillé et complet des enjeux à la lumière des informations qui sont confirmées en ce moment d'ici la selection du consortium.</p>	Myriam Hudon	<p>Nous vous remercions de votre commentaire et de votre participation. Bonne soirée!</p>	<p>03/03/2022 21:48:34</p>	<p>03/03/2022 22:11:17</p>
461	<p>vous faites de la politique, vous devez répondre aussi aux questions de nature politiques !</p> <p>la seule question pertinente de cette soirée vient d'être posée et vous n'osez même pas répondre !</p> <p>la population de la ville de Qc souhaite depuis le début un référendum sur ce projet, la preuve est faite ce soir que vous avez peur de la réponse.</p> <p>arrêtez d'appeler cette soirée une consultation publique, ce n'est que poudre aux yeux</p>	Marcoux Caroline	<p>Bonjour. La grande majorité des conseillers municipaux élus ont manifesté leur appui au projet. Différents éléments justifient la nécessité de ce projet. La séance d'information et d'échange visait à offrir un maximum d'information sur l'insertion prévue, à répondre aux questions et à entendre les préoccupations. Les citoyens sont maintenant invités à se prononcer sur différents aspects dans le cadre du questionnaire en ligne. Merci.</p>	<p>03/03/2022 21:49:18</p>	<p>Répondu après la séance</p>

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

462	Entre Cartier et Bourlamaque un camion de déménagement pourra se mettre où pendant 4-5 heures ?	ROBERT MCKENZIE	Bonjour. L'aménagement des voies partagées dans ce secteur permettra de maintenir des zones de débarcadère. Différentes options seront possibles pour les déménagements comme l'usage des stationnements privés, des ruelles ou des axes perpendiculaires. Pour une occupation de plus longue durée, une demande de permis devra être effectuée auprès de la Ville. Ce permis définira les modalités d'utilisation de la chaussée (ex: période permise, heure, durée). Merci pour votre question.	03/03/2022 21:49:21	Répondu après la séance
463	Je constate que le projet propose plusieurs traverses piétonnes avec signaux appelés. Est-ce que l'on peut s'assurer qu'au contraire de la situation actuelle sur le chemin Sainte-Foy, les boutons d'appels pour ces nouveaux signaux piétons pourront être appelés sans devoir enlever ses gants en hiver?	Dominic Villeneuve	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Dans le cadre de l'implantation du tramway sur René-Lévesque, les feux piétons seront intégrés à même les cycles de feux.	03/03/2022 21:50:08	Répondu après la séance
464	J'habite le quartier Montcalm (coin Père-Marquette/Moncton). Je travaille en bas de la côte St Sacrement (dans un édifice gouvernemental situé dans la zone industrielle). Je vais devoir continuer à prendre mon auto pour me rendre au travail tous les jours...même si je voudrais prendre la tramway, il n'y aura pas de lien nord-sud pour descendre la côte St Sacrement pour m'aider à me rapprocher de mon lieu de travail. Cela me désole. Allez-vous pensez à améliorer l'axe nord-sud par St Sacrement??	Rachel Benjamin	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Celui-ci sera transmis au RTC dans le cadre de la révision de son réseau.	03/03/2022 21:50:23	Répondu après la séance
465	L'améliorer par un transport en commun nord-sud sur cette axe de St Sacrement...	Rachel Benjamin	Nous vous remercions de votre commentaire. Bonne soirée,	03/03/2022 21:51:32	03/03/2022 22:10:09
466	Réponse à Émilie Bégin: Non, à la page 77 (ou 48), il y a un poteau absent.	Benjamin Gosselin-Cliche	Merci pour votre commentaire. Nous allons effectuer la vérification.	03/03/2022 21:52:02	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

467	Que se passe-t-il avec les camions de ramassage des déchets et de recyclage lorsqu'une seule voie est utilisable ?	Marielle Jean	Bonjour. La gestion de la collecte des matières résiduelles sera revue sur le boulevard René-Lévesque. La collecte s'effectuera par petits tronçons (entre deux coins de rue) afin d'éviter d'entraver la voie de circulation. Merci pour votre question.	03/03/2022 21:52:13	Répondu après la séance
468	Bon. Je quitte le dîner de con en tant qu'invité. Permette-moi de vous remercier de m'avoir lu et laissé verbalement m'exprimé. Votre freak show fut succulent. Et je vous comprends de défendre l'indéfendable car vos deniers déposés dans vos comptes ou vos aspirations politiques le demandent. Moi je ne le ferais pas mais qui suis-je pour parler. Ce projet est une ignominie digne d'une enquête de l'UPAC pour investiguer sur ses réelles motivations. Bonsoir.	Yannick Stromei	Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 21:53:17	Répondu après la séance
469	Carole Rivard : sur les voies partagées y aura-t-il également un trottoir? Nous habitons sur René-Lévesque Ouest.	Carole Rivard Lacroix	Bonjour. L'aménagement des voies partagées inclut un espace dédié uniquement aux piétons. Cependant, l'objectif est que les piétons et les cyclistes puissent s'approprier l'espace et qu'un partage s'effectue entre tous les modes de transport. Merci pour votre question.	03/03/2022 21:53:30	Répondu après la séance
470	j'ai habité pendant 25 ans sur Fraser, il n'y avait pas de place pour d'autres autos, tous les jours, c'était plein des 2 côtés de la rue, je trouve que les propos de monsieur DesRivières sont assez particuliers	Nicole Moreau	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Des démarches seront réalisées dans les prochains mois avec les citoyens et les commerçants au sujet de la gestion des stationnements.	03/03/2022 21:54:07	Répondu après la séance
471	Avons-nous évalué l'impact de la circulation sur les rues transversales ? Merci	Jacques Pregent	Bonjour. Une étude de circulation sera réalisée à l'échelle du quartier afin d'assurer l'accessibilité aux résidents tout en évitant le transit dans les rues locales. Les citoyens seront impliqués dans cette démarche afin d'identifier les mesures à mettre en place. Merci de votre question.	03/03/2022 21:54:24	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

472	J'espère que vous ne viendrez pas en plus de nous prendre tout le terrain en façade de notre maison ainsi que nos arbres, oser nous demander de donner en plus des espaces de stationnement à nos voisins!	Maryse Labbé	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Pour toute question spécifique à un dossier d'acquisition, nous vous invitons à communiquer avec l'évaluateur agréé de la Ville responsable de votre dossier. Pour l'usage des stationnements privés, celui-ci demeure à la discrétion du propriétaire.	03/03/2022 21:54:48	Répondu après la séance
473	Je ne sais pas comment ouvrir mon micro ? Voici, donc ma question...	Jacques Émile Tellier	Bonjour. Malheureusement, votre question ne semble pas avoir été publiée. N'hésitez pas à communiquer avec le 311 pour toute demande au sujet du tramway. Merci pour votre participation à la séance d'information.	03/03/2022 21:55:11	Répondu après la séance
474	Pourquoi des entreprises de Québec ayant participé à la construction des extensions de métro à Montréal ne pourraient pas le faire aussi à Québec? Pourquoi ne considère-t-on pas un métro léger, automatique, etc.? Pourquoi n'a-t-on pas les informations pertinentes pour juger si les 4 MM\$ sont bien dépensés au lieu d'avoir des demi-réponses sur des détails d'un tramway. Ce métro léger serait beaucoup plus adapté aux étroitesse des rues de Québec et éliminerait la grande partie des questions traitées ce soir: pas de déplacements de réseaux techniques, pas de problèmes d'accidents, de déménagements, d'ambulances, d'incendies etc. Pas d'impact majeur pendant la construction. Pas de discussions interminables sur les détails (et pas d'esquivement des impacts de coûts accessoires (tuyaux, fils, etc.) Tous les avantages recherchés sont présents.. Vivement des informations sur le projet et ses concurrents (Bus articulés, métro) plutôt que sur la hauteur de la plateforme ou le nombre de traversées. Et ensuite, référend	Louis Fontaine	Le métro est surdimensionné pour les besoins de Québec. Un métro coûterait de 4 à 5 fois plus cher qu'un tramway. Avec le budget disponible, Québec se doterait d'une ligne d'environ 5 km, sans pouvoir joindre l'Université Laval à la colline Parlementaire, plutôt que ce qui est prévu avec un tramway (19 km, de Cap-Rouge à D'Estimauville). Notre priorité est de permettre à un maximum de citoyens de Québec de se déplacer facilement et d'accéder aux principaux lieux d'emploi sur le territoire.	03/03/2022 21:55:13	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

475	Question pour le RTC: les autobus qui circulent nord-sud sur Calixa-Lavallée vont-ils continuer d'y circuler et traverser la plateforme pour redescendre sud-nord, comme maintenant, sur Belvédère. On n'indique pas sur vos plans qu'il est possible de traverser la plateforme nord-sud sur Calixa-Lavallée. Quel sera alors le trajet des métrobus et bus qui montent de la basse-ville et y redescendent?	Rosemarie Allard	Bonjour. Une zone de connexion avec les autobus et le tramway est prévue à la station Belvédère. Pour ce faire, les autobus emprunteront les avenues Calixa-Lavallée et Cardinal-Bégin. La station tempérée sera maintenue à sa localisation actuelle afin d'offrir un haut niveau de confort aux usagers utilisant les parcours d'autobus. Merci de votre question.	03/03/2022 21:57:07	Répondu après la séance
476	Je seconde la personne qui pose la question concernant l'accès à l'aéroport...on parle de la phase 2 pour cela...c'est la phase 2? Après 2028??? Ce lien manque vraiment entre le centre-ville et l'aéroport : actuellement on ne peut que prendre un taxi qui coûte très cher.	Rachel Benjamin	Bonjour. L'aéroport de Québec est identifié pour une éventuelle phase 2 du tramway, au même titre que Charlesbourg, Lebourgneuf et la Gare du Palais. Plus d'information à ce sujet sera communiquée ultérieurement. Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 21:58:04	Répondu après la séance
477	Carole Rivard - Je précise ma question précédente: Si les piétons sont les privilégiés pour les voies partagées, y aura-t-il quand même un trottoir? Si oui, à qui servira-t-il? L'espace requis par la Ville pour cette réalisation fera en sorte que nous perdrons non seulement du terrain, mais notre galerie sera également réduite.	Carole Rivard Lacroix	Bonjour. L'aménagement des voies partagées est envisagé uniquement dans la portion comprise entre les avenues De Bourlamaque et de Salaberry. Dans ce contexte, la voirie est aménagée au même niveau, mais un espace est tout de même dédié pour la sécurité des personnes à mobilité réduite. Merci pour votre question.	03/03/2022 22:00:55	Répondu après la séance
478	Beaucoup de questions posées ici avaient déjà réponse via le site du projet. Très longue période questions pour répondre à des questions déjà réglées via le site du projet. Je vous souhaite de pouvoir réorganiser l'information pour qu'elle soit plus claire pour les citoyens et éviter une sacrée perte de temps et d'énergie pour celles et ceux qui avaient fait leurs devoirs au préalable de la consultation. Mais je comprends que vous ayez voulu que chaque personne se sente écoutée. Bravo pour votre patience.	Matthias Coquereau	Merci pour votre participation. Bonne soirée.	03/03/2022 22:01:31	03/03/2022 22:07:55
479	575 pi (175m) entre Cartier et Bourlamarque	Matte Catherine	Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 22:04:09	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

480	si je comprend bien Mme Marie Lagier, ceux qui s'oppose à votre projet n'auront pas de question à vos réponse ?? c'est complètement innacceptable et intolérable !	Marcoux Caroline	Bonjour. Merci pour votre participation. Des réponses seront fournies à toutes les questions que nous n'avons pas eu le temps de traiter lors de la séance.	03/03/2022 22:04:22	Répondu après la séance
481	Merci beaucoup pour cette présentation!	Myriam Gagné	Merci de votre participation. Bonne soirée!	03/03/2022 22:04:22	03/03/2022 22:07:19
482	Selon ma compréhension, il sera difficile de trouver un contracteur pour faire des travaux sur ma résidence sur le parcour...	Denis Routhier	Merci pour votre participation à la séance. Pour toutes questions spécifiques à votre localisation, nous vous invitons à communiquer avec le 311. Nous pourrons effectuer un suivi personnalisé de vos questions.	03/03/2022 22:06:00	Répondu après la séance
483	Cette question du déménagement est primordiale en effet.	Linda Leroux	Bonjour. Le maintien de l'accessibilité aux résidences fait partie des données étudiées en conception. Pour les résidants du boulevard René-Lévesque, différentes options seront possibles, dont l'usage du stationnement privé existant, le stationnement dans un axe perpendiculaire ou une occupation temporaire de la chaussée. Dans ce cas, la configuration prévue permettra à un véhicule de se stationner temporairement à cheval entre la voie et le trottoir tout en maintenant la circulation des autres véhicules et piétons. Merci pour votre question.	03/03/2022 22:07:29	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

484	J'ai un peu de difficulté à comprendre la volonté de vouloir éliminer le plus de voiture possible. Bien que je n'ai pas de voiture moi-même et demeure en plein centre-ville, faire les courses à pieds, à vélo et en transport en commun n'est pas toujours facile, on est très limité, chargé, ça prend beaucoup plus de temps pour les déplacements. Le tramway ne viendra pas tout améliorer puisque c'est un trajet parmi d'autre, évidemment il ne ratisse pas la ville au complet. De plus quand on se déplace en transport en commun on est beaucoup plus limité dans le choix des destinations. Ça fait une vingtaine d'année que je suis en plein centre-ville, je vois régulièrement des gens "éviter" le centre-ville par manque de stationnement, même de la parenter déteste venir à Québec à cause du manque de stationnement (centre-ville biensur). Ceci dit je me réjouis de l'amélioration du transport en commun à Québec, mais j'ai peur qu'on fasse erreur à vouloir réduire de plus en plus la voiture au centre-ville.	Marie-Josée Cyr	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. La mise en place du tramway vise à offrir plus de choix aux citoyens dans le cadre de leur déplacement. Le projet offre l'occasion de redistribuer l'espace public entre les différents modes, notamment pour accroître la sécurité des piétons. Pour les déplacements en automobile, il sera nécessaire de revoir certains itinéraires. Mais, à terme, tous les secteurs demeureront facilement accessibles à tous. L'objectif n'est pas d'empêcher l'usage de l'automobile, mais bien d'offrir plus d'options dans le cadre des déplacements quotidiens des citoyens.	03/03/2022 22:07:40	Répondu après la séance
485	Question posée par M. Makenzy	Linda Leroux	Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 22:08:38	Répondu après la séance
486	Merci pour votre présentation et vos réponses claires, respectueuses et précises! Nous en voulons plus des rencontres comme celle-ci! Bravo	florian burkhard	Merci pour votre participation à la séance et vos commentaires!	03/03/2022 22:08:59	Répondu après la séance
487	Merci pour le beau projet. La majorité des gens ne s'inquiètent pas outre mesure avec le déménagement (et savent qu'il existe des diables...) et sont heureux de voir que le quartier sera plus agréable pour les gens.	Ann-Julie Rhéaume	Merci pour votre participation à la séance et vos commentaires!	03/03/2022 22:09:01	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

488	Bonsoir, c'est un commentaire : les conseillères de QFF ont été élus notamment sur la base de 10 changements demandés pour le tramway. Les changements essentiels ne seront pas mis en place. Je comprends difficilement que les conseillers puissent continuer à défendre ce projet dans l'état actuel des lieux. Aussi, des rencontres auraient dû et devraient être organisées spécifiquement pour les propriétaires riverains, qui vont subir les expropriations et acquisitions, les coupes d'arbres, les travaux, etc.	Audrey Cloutier	Bonjour. Nous vous remercions pour votre participation à la séance d'information. Pour plus d'information sur les 10 engagements, nous vous invitons à consulter les documents de l'état des lieux sur le tramway tenu à la fin janvier : https://tramwaydequebec.info/docs/Tableau%20engagements%20tramway.pdf	03/03/2022 22:09:38	Répondu après la séance
489	Merci... Bien franchement, je ne crois pas qu'il faille bâtir le projet de tramway autour des problématiques de déménagement!!!	Joseph Lupien-Meilleur	Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 22:10:10	Répondu après la séance
490	3 femmes QFF dans les quartiers centraux?! You rock!!!	Matthias Coquereau	Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 22:10:52	Répondu après la séance
491	Est-ce que la correspondance tramway bus sera possible aux détenteurs de titres autres que pass mensuels ou journaliers?	Fabien ABITBOL	Oui. La correspondance s'effectuera de la même façon de l'autobus vers le tramway que d'un parcours d'autobus à un autre. Merci pour votre question.	03/03/2022 22:11:22	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

492	Je suis résident motorisé sur la rue Père-Marquette, je remarque lorsque je circule sur le Chemin Ste-Foy qu'il y a souvent des cyclistes qui circulent aussi sur cette voie, ce qui avec le métrobus 807, les camions de livraisons, et autres coupent une voie de circulation automobile le long du trottoir (avec les dépassements sécuritaires des cyclistes qui nous font aussi bloquer ou ralentir dans la voie centrale) Je ne comprends pas qu'avec le "vélo-boulevard" sur Père-Marquette, on interdit pas aux cyclistes de circuler le long du chemin Ste-Foy entre les rues Bourlamarque et Joffre puisque nous les automobilistes nous ne pouvons pas circuler sur Père_Marquette, qui leur est spécialement dédié, et que les cyclistes empruntant Ch.Ste-Foy ralentissent déjà beaucoup la circulation et avec le trafic accru qu'il y aura avec le tramay, cela obligerait ces derniers à UTILISER le vélo-boulevard et les pistes cyclables, où les véhicules NE PEUVENT CIRCULER alors que ces aménagements leur sont DÉDIÉ !? Incitez-les à	Jacques Émile Tellier	Bonjour. Nous vous remercions de votre commentaire. Selon le Code de la sécurité routière, les cyclistes ont le droit de se déplacer sur les voies de circulation comme le chemin Sainte-Foy. Il n'est donc pas envisagé d'interdire la circulation des cyclistes sur cet axe. De même, la rue Père-Marquette peut être utilisée par les automobilistes. Les aménagements existants visent à assurer l'accès aux résidences et à réduire les vitesses de circulation.	03/03/2022 22:11:42	Répondu après la séance
493	Très bonne présentation! Merci pour la soirée et les nombreuses explications & réponses. C'est un super projet, nous avons très hâte à sa réalisation.	Marie-Josée Pelletier	Merci pour votre participation à la séance et vos commentaires!	03/03/2022 22:12:22	Répondu après la séance
494	Merci à tous!	Guy Boivin	Merci pour votre participation à la séance.	03/03/2022 22:12:48	Répondu après la séance

Questions et réponses - Séance d'information du 3 mars 2022

Insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier

Avant consultation	Je réside dans Cité Bellevue qui compte un très grand nombre de condominiums et maisons de ville en plus de La Champenoise (soit plus de 1000 citoyens). L'ensemble d'habitations est bâtie sur la rue Gérard-Morisset ... rue cul-de-sac avec unique accès sur le Bl. René-Levesque). Y aura-t-il une consultation publique dans dans notre secteur (situé entre les stations MAGUIRE & HOLLAND) pour permettre aux citoyens de se prononcer sur les inconvénients appréhendés durant les travaux du Tramway en raison de notre localisation particulière.	Gabriel Bédard (7-107 rue Gérard-Morisset)	Bonjour. Des séances d'information et d'échange seront aussi prévues prochainement pour ce secteur. Merci de votre participation à la séance du 3 mars.	Répondu après la séance
--------------------	--	--	---	-------------------------